



HAL
open science

Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire) Rapport 2015

Elisabeth Lorans, Thomas Creissen

► **To cite this version:**

Elisabeth Lorans, Thomas Creissen. Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire) Rapport 2015. [Rapport de recherche] UMR 7324 CITERES. 2015. halshs-01266205

HAL Id: halshs-01266205

<https://shs.hal.science/halshs-01266205>

Submitted on 2 Feb 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER (TOURS, INDRE-ET-LOIRE)

Rapport 2015

Sous la direction d'Élisabeth Lorans et Thomas Creissen



Volume 1 : texte

UMR 7324 CITERES - Université de Tours - CNRS
Laboratoire Archéologie et Territoires

Décembre 2015



LE SITE DE L'ABBAYE DE MARMOUTIER (TOURS, INDRE-ET-LOIRE)

Rapport 2015

Sous la direction d'Élisabeth Lorans et Thomas Creissen

Avec la contribution de :

Noémie Astier-Cholodenko

Alain Ferdière

Laurent Fournier

Philippe Gardère

Emmanuelle Guinehut

Marie Huerre

Philippe Husi

Solène Lacroix

Thomas Lepaon

Emeline Marot

Valentin Miclon

James Motteau

Gaël Simon

Pierre Testard

Christian Theureau

Pauline Thonniet

Cyrielle Vigie

SOMMAIRE

VOLUME 1

Sommaire	2
Volume 1	2
Remerciements	6
Introduction : présentation des travaux 2015	7
1. Fouille programmée	7
2. Financement du programme de recherche	8
Avertissement	10
Résumé du travail de terrain	11
1 ^{ère} partie : travail de terrain	13
Chapitre 1. La zone 1	13
3. L'occupation Antique (Secteur 8) (Pauline Thonniet)	13
3.1. L'occupation associée à M.96 et M.137 (Agr. 256 et 257)	13
3.1.1. Première phase (Agr. 257 et 264)	13
3.1.2. Deuxième phase (Agr. 256)	15
3.1.3. Synthèse	17
3.2. Les niveaux d'occupation des 2 ^e -3 ^e s. (Agr. 262)	18
3.2.1. L'occupation antérieure à M.96	18
3.2.2. Les niveaux d'occupation extérieure	19
3.2.3. L'aménagement F.381/ F.365	19
3.2.4. Synthèse	20
4. Les niveaux du Haut Moyen âge (Secteur 7) (Thomas Lepaon)	22
1.1. Les aménagements du 7 ^e s. (Agr.259 - Fig. 16)	22
1.1.1. Le niveau empierré F.357 (Fig. 17)	22
1.1.2. Les niveaux de remblais US 12129 et 12144 (Fig. 18)	22
1.1.3. Synthèse	23
1.2. Occupation extérieure de la fin du 6 ^e - début du 7 ^e s. (Agr. 260 - Fig. 19)	23
1.2.1. Les creusements F.361 et F.362 (Fig. 20)	23
1.2.2. Le niveau 12157, le fait 364 et les couches de remblais 12151, 12162/12163 (Fig. 18 et 20)	24
1.2.3. Les trous de poteaux F.378 et F.379 (Fig. 22)	24
1.2.4. Synthèse	25

1.3.	Les niveaux d'occupation extérieure des 6 ^e -7 ^e s. (Agr. 261).....	25
1.3.1.	Les remblais de nivellement 12171, 12152 et 12172 (Fig. 18 et 23).....	25
1.3.2.	L'UC 12173 (Fig. 24)	26
1.3.3.	Synthèse	26
5.	<i>Les observations à l'extrémité orientale de l'église (secteur 17) (Thomas Creissen avec Solene Lacroix et Gael Simon)</i>	28
5.1.	Description de la séquence stratigraphique (Fig. 26 et 27)	28
5.2.	Interprétation de la séquence stratigraphique.....	32
5.2.1.	Aménagement des fondations de la chapelle axiale de l'église gothique (Agr. 265, Fig. 28).....	32
5.2.2.	La démolition de la chapelle axiale et d'une partie du chœur gothique (Agr. 266, Fig. 28)	33
5.2.3.	La construction du mur de clôture nord-sud (M. 140, Agr. 267) et le problème de la datation du mur M 139 (Fig. 30)	34
5.2.4.	La découverte du « souterrain » (Agr. 268, Fig. 29).....	34
5.2.5.	Abandon de l'ensemble (Agr. 269)	35
5.2.6.	L'intervention de Charles Lelong (Agr. 270, Fig. 30).....	36
6.	<i>Relevés systématiques et phasage préliminaire des maçonneries (Thomas Lepaon)</i> 38	
Chapitre 2. La zone 4 :		40
1.	<i>Les sépultures (secteur 4)</i>	40
1.1.	Rappel des principales phases d'inhumation successives (Marmoutier 2014 : 33-34) (Fig. 45).....	40
1.2.	Les sépultures fouillées en 2015 (Fig. 46)	41
1.2.1.	S.121 (Fig. 46a).....	41
1.2.2.	S.122 (Fig. 46c).....	41
2.	<i>Les terres noires et les fosses qui les percent (secteurs 3, 4, 10 et 11)</i>	42
2.1.	Rappel des principaux éléments observés entre 2008 et 2014 et du protocole mis en place (MARMOUTIER 2014 : 34-44)	42
2.2.	La fin de la fouille des terres noires en secteurs 3, 4, 10 et 11.....	43
2.3.	Les faits creusés dans les terres noires	44
3.	<i>L'occupation artisanale (secteurs 2, 3, 10 et 11)</i>	47
3.1.	Caractéristiques	47
3.2.	La fosse F.1430 (Fig. 53)	47
3.3.	Une surface de mortier blanc	48

4.	<i>Une surface de circulation ? (secteurs 2, 3, 10 et 11) (Fig. 54)</i>	48
5.	<i>Le début de l'occupation en zone 4 (secteurs 5 et 8)</i>	48
5.1.	Rappel des principaux éléments observés en 2014 dans le sondage en secteur 8 (MARMOUTIER 2014 : 35-36) (Fig. 55)	48
5.2.	Organisation de la zone fouillée (Fig. 56).....	49
5.3.	Des remblais successifs (Agr 828)	49
5.4.	Un niveau argileux et très charbonneux difficile à identifier (Agr 836, Fig. 58) 50	
5.5.	Le substrat (Agr. 837)	50
2 ^{ème}	partie : Étude du mobilier	52
Chapitre 1 : Analyse de la céramique du haut Moyen Âge de la zone 4 (Philippe Husi et Pierre Testard).....		52
1.	<i>De la fin du 5^e s. à la première moitié du 6^e s.</i>	52
2.	<i>Du 7^e s. à la première moitié du 8^e s.</i>	55
3.	<i>De la seconde moitié du 8^e s. à la première moitié du 10^e s.</i>	57
4.	<i>De la seconde moitié du 10^e s. au début du 11^e s.</i>	59
5.	<i>De la fin du 11^e s. au 12^e s.</i>	60
6.	<i>Préliminaires à la chrono-typologie de la céramique de la fin du 5^e s. au début du 11^e s. découverte sur le site de Marmoutier</i>	61
Chapitre 2 : Le petit mobilier, le verre et l'artisanat (James Motteau).....		64
1.	<i>Le petit mobilier</i>	64
1.1.	Zone 1, secteurs 7 et 8.....	64
1.2.	Zone 1, secteur 17	65
1.3.	Zone 4.....	66
2.	<i>Le verre</i>	67
2.1.	Zone 1, secteurs 7 et 8 (Tableau 11)	67
2.2.	Zone 1, secteur 17 (Tableau 11).....	67
2.3.	Zone 4 (Tableau 12)	68
3.	<i>L'artisanat</i>	69
3.1.	Aperçu général	69
3.2.	Le dépotoir métallurgique de la zone 4 (F. 1431)	70
Chapitre 3 : Le mobilier lapidaire (Thomas Creissen et Cyrielle Vigie)		74
Chapitre 4 : Analyse préliminaire des fragments d'enduits peints découverts lors de la fouille des latrines (zone 4, secteur 9) de l'hôtellerie monastique (Noémie Astier Cholodenko).....		75

4.	<i>Présentation de l'étude</i>	75
5.	<i>Le contexte de mise au jour du corpus d'enduits peints</i>	76
6.	<i>Méthode de traitement et classement des fragments</i>	77
7.	<i>Caractérisation des principaux ensembles décoratifs</i>	79
8.	<i>Conclusions des premières observations</i>	80
3 ^{ème}	partie : Production scientifique et valorisation	82
9.	<i>Publications</i>	82
9.1.	Article sur l'hôtellerie dans <i>BUCEMA</i>	82
9.2.	Publication en cours de l'hôtellerie (Émeline Marot)	82
10.	<i>Travaux universitaires : Le Repos de Saint-Martin (Marie Huerre)</i>	83
10.1.	Colloques internationaux	86
11.	<i>Visites guidées du site et media</i>	86
11.1.	Visites guidées	86
11.2.	Media locaux	87
	Conclusion.....	88
	Table des Tableaux.....	90
	Sources et Bibliographie	91
12.	<i>Sources manuscrites</i>	91
12.1.	Archives municipales de Tours, fonds Lelong	91
12.2.	Archives de la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus	91
13.	<i>Sources imprimées</i>	91
14.	<i>Bibliographie</i>	92

VOLUME 2

Liste des figures

Figures

DVD

1. Rapport 2015 en deux volumes (texte et figures)
2. Article d'E. Lorans sur la topographie du monastère (2014)
Article d'E. Lorans, E. Marot et G. Simon sur l'hôtellerie publié dans *BUCEMA* 2015
3. Mémoire de master 1 de Marie Huerre sur le Repos de Saint-Martin (2015)
4. Nouveau livret de visite produit pour les Journées Européennes du Patrimoine 2015 par l'équipe de fouille en partenariat avec le Service d'animation du patrimoine de la Ville de Tours.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements s'adressent d'abord à la Ville de Tours, propriétaire d'une partie de l'ancien monastère, qui a autorisé et financé cette onzième campagne de fouille et dont les services techniques facilitent grandement le travail de terrain.

Nous remercions également la Région Centre, qui soutient fortement ce programme dans le cadre d'un projet de recherche d'intérêt régional. Le Ministère de la Culture et de la Communication (Service régional de l'Archéologie du Centre) contribue aussi au financement des fouilles de Marmoutier et à leur orientation scientifique à travers les avis donnés par la Commission Interrégionale de la recherche Archéologique. Après examen du rapport de l'année 2014 et du rapport de synthèse 2012-2014, la CIRA a reconduit le programme de Marmoutier pour trois ans. Que les rapporteurs de la CIRA comme les collègues qui passent chaque été sur la fouille ou participent aux séminaires de recherche au cours desquels nos hypothèses sont présentées et débattues soient remerciés des éclairages qu'ils apportent à la compréhension du site.

Nous remercions enfin le directeur de l'établissement scolaire de Marmoutier, M. Dolhem, pour l'accueil de l'équipe de fouille dans son établissement et pour l'intérêt qu'il porte à notre travail.

INTRODUCTION : PRESENTATION DES TRAVAUX 2015

Élisabeth Lorans

L'année 2015 a été marquée par les interventions et travaux suivants :

- une campagne de fouille programmée de cinq semaines ;
- la soutenance d'un mémoire de master I d'Archéologie consacré à l'analyse du Repos de Saint-Martin et des autres maçonneries de l'église gothique encore en élévation ;
- la publication d'un article préliminaire consacré à l'hôtellerie du monastère et la poursuite du travail pour la publication finale de cet ensemble ;
- la participation à deux colloques internationaux ;
- la participation d'Élisabeth Lorans aux réunions de travail du comité scientifique chargé du projet de mise en valeur du site de Marmoutier.

1. FOUILLE PROGRAMMEE

La direction du programme de recherche, l'encadrement des fouilleurs sur le terrain et le traitement des données sont assurés par des membres du Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR 7324 CITERES).

Responsables du programme : Elisabeth Lorans, professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Tours, et Thomas Creissen, maître de conférences en histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge à l'Université de Tours en situation de détachement auprès d'EVEHA international.

Encadrement des stagiaires sur le terrain et exploitation des données stratigraphiques:

- zone 1 : Thomas Creissen, Thomas Lepaon, docteur en archéologie de l'Université de Tours et Pauline Thonniet, doctorante du LAT ;
- zone 4 (fouille des niveaux du haut Moyen Âge) : Noémie Astier-Cholodenko et Emmanuelle Guinehut, titulaires d'un master 2 d'Histoire de l'Art pour l'une, d'un master 2 d'Archéologie pour l'autre, avec la participation de Valentin Miclon, doctorant au LAT, pour la fouille des squelettes et l'étude anthropologique ;
- zones 3 et 4 (étude de l'ancienne hôtellerie) : Emeline Marot, docteur en archéologie ;
- topographie, photographie, photogrammétrie et gestion du SIG : Gaël Simon, docteur en archéologie ;
- tamisage et enregistrement des prélèvements : Pauline Thonniet.

Enregistrement et étude du mobilier :

- céramique médiévale et moderne: Pierre Testard, diplômé de master 2, encadré par Philippe Husi, ingénieur de recherche au CNRS, LAT ;
- verre et petit mobilier : James Motteau, chercheur associé au LAT ;
- monnaies : Christian Theureau, chercheur associé au LAT ;
- mobilier lapidaire (dessin et inventaire) : Cyrielle Vigie, diplômée de master 2 d'Histoire de l'Art.

La fouille, qui a duré cinq semaines du 22 juin au 24 juillet 2015, soit 24 jours ouvrés, a réuni 38 stagiaires, presque tous étudiants de l'Université de Tours, pendant l'équivalent de 670 journées/hommes (Tableau 1).

Nom	Prénom	Année d'étude	Date arrivée	Date départ	Expérience archéologique	Nombre de jours
Blet	Valérian	Histoire et Archéologie L2	29 juin	24 juillet	Oui	17
Beck	Pierrick	Archéologie L3	22 juin	24 juillet	Oui	20
Bourdin	Clémentine	Archéologie L3	22 juin	10 juillet	Oui	15
Brunet	Florian	Archéologie L3	23 juin	3 juillet	Oui	9
Carmoin	Ronan	Archéologie L3	22 juin	24 juillet	Oui	24
Champion	Guillaume	Histoire et Archéologie L1	22 juin	24 juillet	Non	23
Courseau	Gretchen	Histoire et Archéologie L1	1 juillet	24 juillet	Non	17
Debacker	Maxime	Archéologie L2	22 juin	22 juillet	Oui	22
Eckman	Axel	Archéologie L3	29 juin	23 juillet	Oui	16
Fournier	Inès	Histoire et Archéologie L2	22 juin	24 juillet	Non	24
Girauldon	Hugo	Histoire et Archéologie L1	22 juin	10 juillet	Non	15
Le Fouler	Brendan	Archéologie L2	22 juin	24 juillet	Oui	24
Le Nein	Manon	Archéologie L3	22 juin	3 juillet	Oui	10
Huerre	Marie	Archéologie Master 1	22 juin	24 juillet	Oui	24
Lacroix	Solène	Archéologie L3	22 juin	24 juillet	Oui	24
Lafont	Marie	Histoire Architecture M2	22 juin	24 juillet	Oui	19
Lafont	Olivier	Seconde Générale	22 juin	26 juin	Oui	5
Lerosier	Flore	Histoire de l'art M2	8 juillet	24 juillet	Non	13
Marzais	Amaëlle	M1 Hist de l'Art CESR	2 juillet	24 juillet	Non	15
Menant	Tom	Archéologie L3	22 juin	24 juillet	Oui	24
Miclou	Valentin	Anthropologie Biologie M2 Bordeaux	7 juillet	24 juillet	Oui	10
Migaud	Juliette	Archéologie L1	1 juillet	24 juillet	Non	17
Moise	Christian	Histoire et Archéologie L1	22 juin	24 juillet	Non	24
Pellerin	Kevin	Archéologie L3	22 juin	10 juillet	Oui	15
Pestel	Alexis	Archéologie M1	22 juin	24 juillet	Oui	23
Piffeteaux	Alix	Archéologie L3	22 juin	3 juillet	Oui	10
Philibeaux	Rachel	Archéologie L3	22 juin	24 juillet	Oui	24
Plessis	Matthieu	Histoire et Archéologie L2	22 juin	24 juillet	Oui	24
Pointereau	Léo	Archéologie L3	22 juin	24 juillet	Oui	24
Raffier	Anaïs	Archéologie L3	22 juin	10 juillet	Oui	15
Recq	Clément	Master 2	22 juin	3 juillet	Oui	9
Rimbault	Anne-Sophie	Histoire M1	22 juin	24 juillet	Oui	24
Rosignol	Kévin	Archéologie L2	15 juillet	24 juillet	Oui	8
Roulleau	Anne	Histoire L2	29 juin	24 juillet	Oui	19
Rouzee	Camille	Archéologie L3	22 juin	24 juillet	Oui	24
Schadeck	Claude	Bénévole	22 juin	24 juillet	Oui	22
Vincent	Camille	Archéologie L3	22 juin	10 juillet	Oui	15
Toutlemonde	Marie-Gabrielle	Bénévole	15 juillet	18 juillet	Non	3
Total étudiants/Total jours			38 / 670			

Tableau 1 : Liste des fouilleurs et nombre de jours de travail effectués en 2015.

2. FINANCEMENT DU PROGRAMME DE RECHERCHE

- La Ville de Tours, par subvention dans le cadre d'une convention tripartite (Ville, CNRS et Université de Tours, chargée de la gestion des crédits) ;
- La Région Centre, par subvention dans le cadre d'un Appel à Projet d'intérêt Régional dont les ressources sont gérées par l'Université de Tours ;
- Le Ministère de la Culture et de la Communication, par subvention également gérée par l'Université de Tours ;

- L'Université de Tours, par la mise à disposition de personnel ;
- Le Laboratoire Archéologie et Territoires sur crédits d'État, par la mise à disposition de personnel CNRS et d'équipement ;
- Eveha International par la mise à disposition pendant trois semaines de Thomas Creissen.

AVERTISSEMENT

Depuis 2005, l'enregistrement des données de terrain du site de Marmoutier et leur traitement est effectué dans la base Arsol (module Archives de Fouilles et module Badoc), développée par le LAT depuis les années 1990 (GALINIE *et al.* 2005 ; HUSI, RODIER 2011). L'évolution la plus récente de cette base a conduit à appliquer en 2008 un protocole d'enregistrement fondé sur la mise en œuvre de quatre niveaux de regroupement stratigraphique, au-delà de l'échelle de l'US :

- l'**agrégation** : découpage fonctionnel et topographique, réalisé à l'échelle du plus petit espace identifiable (la pièce, si on a affaire à un bâtiment). Elle réunit des US de nature différente mais présentant un usage du sol semblable. Par exemple, on réunira des niveaux de circulation en terre avec les vestiges d'un foyer au sein d'une même agrégation. Toutefois, on créera une autre agrégation qui isolera le sol construit sur lequel les couches précédentes reposent ;

- l'**ensemble** : découpage fonctionnel, réalisé à l'échelle supérieure (celle du bâtiment). Il regroupe des agrégations qui ont une fonction générale commune : la construction, l'occupation, la démolition, *etc.* ;

- la **sous-période** (ou phase) : découpage chronologique, réalisé à l'échelle du site, qui réunit des ensembles contemporains. Pour un bâtiment, la sous-période correspond généralement à un état, qui comprend plusieurs étapes (construction, occupation, destruction), enregistrées comme ensembles. Dans le cas de deux bâtiments, on réunira une même sous-période les deux états contemporains de chaque édifice ;

- la **période** : découpage chronologique, réalisé à l'échelle du site. La période, regroupement des sous-périodes, réunit des espaces de fonction différente mais contemporains.

RESUME DU TRAVAIL DE TERRAIN (Élisabeth Lorans)

Depuis 2006, la fouille porte principalement sur deux parties distinctes du site (Fig. 1 et 2) : d'une part, l'emprise de la dernière église abbatiale (zone 1), d'autre part, celle de l'hôtellerie de l'abbaye dont le tiers occidental est encore en élévation (zone 3) tandis que les deux autres tiers furent détruits au début du 19^e s. (zone 4).

En **Zone 1**, quatre secteurs ont été fouillés : d'une part, à l'ouest, les secteurs 7 et 8 en cours d'examen depuis plusieurs années ; d'autre part, à l'extrémité orientale de la zone couverte par la charpente, les secteurs 16 et 17, abordés pour la première fois.

Le secteur 8 présente les vestiges les plus anciens appartenant à l'époque romaine : l'occupation des 2^e-3^e s. du bâtiment délimité à l'ouest par le mur M.96, qui comporte deux états principaux, a été entièrement fouillée de même que des niveaux de circulation extérieurs situés à l'est de cette construction. Ce bâtiment partiellement reconnu a fonctionné avec un autre mur nord-sud, M. 137, mis au jour à la limite occidentale du secteur et qui pourrait correspondre à un mur d'enceinte dont les niveaux de construction n'ont pas encore été atteints. Dans la partie centrale du secteur, la fouille des niveaux sous-jacents à M. 96 a été amorcée, révélant une datation des 1^{er}-2^e s.

À l'opposé, en secteurs 16 et 17, ce sont des vestiges s'échelonnant de la construction de l'église gothique au 20^e s. qui ont été révélés. En effet, le dégagement d'une grande masse de remblais déposés depuis le 20^e s. a mis au jour une séquence originale illustrant l'histoire récente du site : d'une part, un dépotoir contenant des éléments très divers – notamment des contenants pharmaceutiques – renvoyant à l'installation d'un hôpital militaire à Marmoutier pendant la première guerre mondiale, d'autre part, des aménagements liés à une « chasse au trésor » organisée par les religieuses de la Congrégation du Sacré-Cœur en 1848 et 1849, à l'aide d'un radiesthésiste parisien, enfin la destruction d'une partie des fondations de la chapelle axiale à l'aide d'explosifs vers 1818. Entre les deux derniers épisodes, un mur de clôture nord-sud fut édifié pour séparer en deux la partie nord de l'enclos : à l'ouest, les installations d'une brasserie, à l'est une maison louée à des particuliers par le propriétaire d'alors, M. Mornand.

En **Zone 4**, l'ensemble du travail a porté sur des niveaux du haut Moyen Âge. D'une part, dans la partie occidentale, la fouille des terres noires a été achevée, livrant un trou de poteau et quelques fosses supplémentaires dont le niveau de creusement demeure difficile à identifier ce qui a une incidence sur la fourchette de datation. Sous ces niveaux, ont été exposées des couches rubéfiées témoignant certainement d'une activité artisanale à proximité ainsi qu'un empierrement. D'autre part, dans la partie orientale, où une grande partie des niveaux du haut Moyen Âge a été détruite par l'aménagement du bâtiment 5 dans le courant du 12^e s., deux sondages représentant 15 m² ont permis de fouiller d'épais remblais de tuffeau écrasé mêlé à un sédiment brun sous lesquels a été exposée une couche très sombre contenant des tessons des 5^e-6^e siècles. Ce niveau d'une soixantaine de centimètres d'épaisseur correspond à la première occupation anthropique au-dessus des sédiments naturels. Ceci confirme l'absence de structures en place d'origine antique dans cette partie du site qui demeura au haut Moyen Âge une zone périphérique dévolue à l'artisanat et au rejet de

matériaux ainsi que l'a montré l'analyse micromorphologique des terres noires effectuée en 2014.

1^{ERE} PARTIE : TRAVAIL DE TERRAIN

CHAPITRE 1. LA ZONE 1

(THOMAS LEPAON, PAULINE THONNIET et ÉLISABETH LORANS)

En 2015, quatre secteurs ont été fouillés : d'une part, à l'ouest, les secteurs 7 et 8 en cours d'examen depuis plusieurs années, respectivement dirigés par Thomas Lepaon et Pauline Thonnet ; d'autre part, à l'extrémité orientale de la zone couverte par la charpente, les secteurs 17 et 18, abordés pour la première fois, sous la direction de Thomas Creissen qui fut assisté dans la réalisation du rapport par Solène Lacroix pour le traitement des données stratigraphiques et par Gaël Simon pour les recherches en archives (Fig. 3).

En outre, la céramique antique a été examinée par Alain Ferdière avec Pierre Testard qui a élaboré les tableaux de synthèse pour les secteurs 7 et 8. Le reste du mobilier a été étudié par James Motteau et des renvois seront faits dans l'analyse stratigraphique à la synthèse qui figure en deuxième partie.

3. L'OCCUPATION ANTIQUE (SECTEUR 8) (PAULINE THONNIET)

La poursuite de la fouille des niveaux antiques dans le secteur 8 a permis de mettre en évidence trois phases d'occupations dont les deux plus récentes sont associées directement aux murs M.96 et M.137 ; et une plus ancienne connue au centre et à l'ouest du secteur.

3.1. L'occupation associée à M.96 et M.137 (Agr. 256 et 257)

M.96 et M.137 ont été mis au jour lors de la campagne de fouille précédente. Ces deux constructions des 3^e – 4^e s. sont associées à des niveaux d'occupations en partie fouillés en 2014 (MARMOUTIER 2014 : 25). Deux principales phases peuvent être distinguées correspondant à deux états du mur M.96.

3.1.1. Première phase (Agr. 257 et 264)

Cette première phase d'occupation est caractérisé par deux espaces distincts : le premier est intérieur au bâtiment formé par M.96 ; le second est extérieur et est situé à l'est et à l'ouest de ce bâtiment. La séparation entre les deux espaces se trouve sous des maçonneries appartenant aux églises romane et gothique.

L'occupation intérieure

La campagne de 2015 a permis la fouille de niveaux d'occupation correspondant au premier état de M.96 (Fig.4). L'élévation du mur est construite en petit appareil rectangulaire (UC 12082) et repose sur une fondation en tranchée aveugle réalisée avec des blocs irréguliers liés au mortier (UC 12087) (MARMOUTIER 2014 : 25). Ces niveaux se situent à l'est de M.96. Les US 12052 et 12072, mises au jour en 2014 (MARMOUTIER 2014 : 25 – 26), ont été entièrement fouillées. L'US 12052, composée de tuffeau jaune pulvérulent d'une épaisseur

allant de 2 cm (au nord) à 15 cm (au sud) et comportant des éléments pouvant correspondre à des restes de chantier semble s'apparenter à un remblai de nivellement. Sous l'US 12052, l'US 12091 est localisée dans le coin sud-est. Cette couche de sédiment sablo-limoneux brun grisâtre compacte avec des inclusions de charbons de bois et de petits nodules de tuffeau repose sur l'US 12072 et n'avait pas été observée en 2014. L'US 12072, présente sur toute la surface fouillée à l'est de M.96, se distingue par la très grande quantité de mobilier céramique (Tableau 2) et métallique qu'elle renfermait. Ce dernier était composé de céramique ainsi que de clous métalliques. Le sédiment brun clair avec des tâches rougeâtres et grises contenait beaucoup d'inclusions de charbons de bois et avait une texture limoneuse fine, proche de la cendre. L'US 12092, située sous l'US 12072, correspond à la première occupation du bâtiment délimité par M.96. Le niveau bas de cette couche reposait directement sur la partie supérieure de la semelle de fondation du premier état de M.96 (UC 12087). Très semblable à l'US 12072, l'US 12092 se différenciait néanmoins par une teinte plus foncée et une texture plus sableuse. A l'instar de l'US 12072, elle a livré une quantité importante de mobilier céramique.

L'US 12092 est donc le premier niveau d'occupation en lien avec le premier état de M.96 et marque donc le niveau le plus ancien ayant fonctionné avec la première élévation. Cependant plusieurs couches en lien avec une occupation intérieure synchrone à la construction de l'état 1 de M.96 ont été mises au jour. Elles sont matérialisées par trois niveaux : 12098, 12354 et 12355. L'US 12098 est coupée par la fondation de M.96 : c'est à partir de ce niveau que le ressaut de fondation (UC 12087) était visible. L'US 12098 s'apparente à un niveau d'occupation intérieure par son sédiment limono-sableux brun clair qui ne montre pas d'altération en lien avec une occupation extérieure. Le mobilier date cette couche du 2^e s. Dessous, l'US 12354 sur l'US 12355, très fine (2 à 5 cm), limono-sableuse et beige, n'était présente que dans la moitié sud du centre du secteur 8. L'US 12355 a une composition limoneuse et est de faible épaisseur. Il s'agit d'un autre niveau d'occupation intérieure qui vient sceller les niveaux de travail et de nivellement antérieurs liés à la première élévation de M.96 (*cf. infra*).

Les niveaux de circulation F.383 (Fig.5)

Une succession de couches stratigraphiques, interprétées comme des niveaux de circulation, a été fouillée à l'est du secteur 8, séparées des niveaux d'occupation intérieure par diverses maçonneries appartenant aux églises romane et gothique. Ces couches se situent sous F.382 (*cf. infra*) et sont regroupées dans F.383. L'US supérieure (12099) de ce fait est un niveau brun argileux compact avec des nodules de calcaire et des poches verdâtres plus limoneuses. En dessous, l'US 12366 présente le même type de sédiment mais avec une teinte plus foncée et des inclusions calcaires plus denses. Cette couche recouvrait deux niveaux (US 12371 et 12371). L'US 12371, localisée au nord-ouest semble être une recharge de 12372 composée principalement de tuffeau blanchâtre pulvérulent. L'US 12372 était un niveau brun sombre argilo-limoneux avec des inclusions de mortier et de tuffeau. L'US 12367, sous l'US 12372 et également constituée de tuffeau blanc, est aussi une recharge de la couche inférieure (US 12390). Cette dernière, composée d'un sédiment limono-argileux brun sombre avec beaucoup de petites inclusions calcaires s'apparente également à un niveau de circulation.

Enfin, l'US 12398 qui reposait sur l'US 12402 est le dernier niveau fouillé dans cette partie du secteur 8 pendant la campagne 2015. Ce dernier niveau, plutôt homogène, limoneux et brun-clair, a livré de la céramique du Haut-Empire.

Des niveaux de chantiers associés à la construction de M.96 ?

Au centre du secteur 8 et sous les niveaux d'occupations directement associés au bâtiment délimité à l'ouest par M.96, plusieurs couches pouvant être associées à des niveaux de chantier ou de travail et de nivellement ont été mises au jour (Fig.6). Les niveaux de chantier correspondent à F.359 et aux US 12356, 120361/120362 et 12360. F.359 est composé d'une seule couche, 12096, et est devenu visible lorsque l'US 12098 (*cf. supra*) a été exposée. L'US 12096, composée de tuffeau jaune pulvérulent mélangé à du mortier, est très localisée (quart sud-est du sous-secteur central) et facilement délimitable par sa forme oblongue et son épaisseur d'une quinzaine de centimètres. Il s'agit du niveau de travail le plus récent. Celui-ci reposait sur l'US 12356, présente sur toute l'emprise du centre du secteur 8 et constituée d'un mélange de sédiment sablo-limoneux brun et de mortier friable avec des inclusions de tuffeau. Sous l'US 12356, les US 12361 et 12362, qui sont équivalentes, sont localisées en deux endroits (au sud et dans le quart nord-est). Elles sont identifiées par la présence de plaques de mortier blanc à rose très friable. Il est probable qu'elles aient en partie été érodées par la poursuite de l'occupation car les contours des plaques de mortier n'étaient pas clairement délimités. Enfin, le plus ancien niveau de travail fouillé correspond à l'US 12360. Cette couche, matérialisée par un mélange hétérogène de tuffeau agrégé et de mortier, était présente sur tout le centre du secteur 8. Epaisse d'environ 10 cm, elle était aisément distinguable de l'US 12370 (*cf. supra*) qu'elle recouvrait par sa couleur jaune. Les US 12370, 12378 et 12379 (du plus récent au plus ancien) étaient composées d'un sédiment brun clair à brun foncé avec des inclusions grossières de fragments de calcaire. Leurs relations stratigraphiques (12370 chevauchant partiellement 12378 depuis le nord et 12378 recouvrant en partie 12379 depuis le sud) laissent penser qu'il pourrait s'agir d'une succession de remblais de nivellement.

L'ensemble de ces niveaux de chantier intercalé entre des couches d'occupations et des remblais de nivellement est antérieur à la construction de M.96 (*cf. supra*). La succession de niveaux composés de mortier et/ou de fragments de tuffeau et le mobilier découvert dans l'US 12360 daté du 2^e s. indiquent qu'il pourrait s'agir de niveaux de travail en lien avec le premier état de M.96 puisque le niveau d'occupation le plus ancien du bâtiment (US 12092 – *cf. supra*) est daté des 2^e – 3^e s.

3.1.2. Deuxième phase (Agr. 256)

La deuxième phase d'occupation en rapport avec M.96 est mise en évidence par la présence de niveaux de sols en mortier qui correspondent à une occupation intérieure à l'est du mur et par des remblais de démolition ainsi que par une occupation extérieure à l'ouest de la zone.

Les niveaux de sol F.382 (Fig.7)

La campagne de 2015 a permis de fouiller un ensemble de niveaux de sols identifiés comme F.382. Situés à l'extrémité est du secteur 8, ils correspondent aux niveaux de sols mis au jour en 2014 (MARMOUTIER 2014 : 27) au centre du secteur et identifiés par les faits F.343 et F.344. Les couches fouillées en 2015 présentent les mêmes niveaux et les mêmes relations stratigraphiques que celles fouillées l'année dernière. En effet, des niveaux de sols constitués de mortier blanc étaient séparés par des petites couches de nivellement, le plus souvent composées d'un sédiment brun et limoneux. Cette phase d'occupation est en lien avec le deuxième état de M.96 dont la fondation en tranchée aveugle est construite avec des blocs de taille irrégulière (UC 12083) et l'élévation en blocs de petit appareil irrégulier (UC 11195) viennent chemiser presque entièrement la première maçonnerie (MARMOUTIER 2014 : 26-27) (Fig.8).

L'US 12053 est le premier niveau de mortier. La couche située au-dessous (US 12054) est un niveau de nivellement, avec un sédiment argilo-limoneux brun foncé. Il recouvrait deux autres couches (12089 et 12088). L'US 12089 était localisée dans le coin sud-est. Sa composition, principalement argileuse, et sa couleur brun à verdâtre permettent de supposer qu'il s'agit d'une recharge pour combler une dépression dans l'US 12088. Le sédiment de cette dernière, de texture argilo-limoneuse brune et très compact, est interprété comme une couche de nivellement. Celle-ci vient recouvrir l'US 12094, qui est le dernier niveau de mortier mis au jour à l'est du secteur 8 et qui est daté du Bas-Empire par la céramique.

Ces niveaux facilement différenciables et identifiables sont rattachés au deuxième état de M.96. La présence de restes de niveaux de sols en mortier contre le parement oriental de M.96 (Marmoutier 2014 : 27) et la correspondance entre les niveaux fouillés en 2014 et en 2015 ont pu être faites. En effet, les différences d'altitudes légères entre les niveaux supérieurs de mortier confirment la continuité du pendage vers l'est observé en 2014 (MARMOUTIER 2014 : 27) et les datations de la céramique (Bas-Empire) permettent de faire l'équivalence entre les différentes couches.

Des remblais de démolition (US 12085 et 12086) ?

Les US 12085 et 12086 ont été exposées à l'est de la maçonnerie M.137 et de chaque côté du caveau S.46 (Fig.9). Ces deux couches, en tous points similaires, sont composées d'un mélange de TCA et de fragments de tuffeau, le tout mélangé avec un sédiment brun et sableux. Ce niveau était concentré dans l'angle sud-est du caveau avec un pendage sud/nord-ouest. Ces deux couches ont livré plus de 100 kg de TCA dont 103 *tegulae* et 54 *imbrex*. La céramique, très peu présente (cinq tessons) ne permet pas de les dater directement. Néanmoins l'US 12081, sous l'US 12086 et en dehors de l'emprise de S.46, contenait des tessons des 2^e – 3^e s. et semble appartenir elle aussi à cette phase de remblais puisqu'elle était constituée de matériaux de démolitions tels que du mortier, de la TCA et des blocs de tuffeau.

Il semblerait que ce niveau s'apparente plus à un remblai de démolition plutôt qu'à une couche de démolition en place. En effet, des niveaux de démolition ont été mis au jour en 2013 (MARMOURTIER 2013 : 28-29) et leur position altimétrique et stratigraphique a permis

de les rattacher au bâtiment auquel appartient M.96. Cependant, l'altitude et les relations stratigraphiques des US 12085 et 12086 qui se trouvent entre des niveaux interprétés comme étant des remblais de nivellement (US 12077/12058 au-dessus et US 12081 au-dessous) ne permet pas pour le moment de les rattacher à un quelconque bâtiment. De plus, la concentration des TCA mélangées à du sédiment et le pendage de ces deux couches indiquent plus un remblai de démolition que l'effondrement d'une structure.

Les occupations extérieures

Plusieurs niveaux d'occupation extérieure ont été mis en évidence à l'ouest de M.137 (Fig.10). La fenêtre d'observation et de fouille des différentes couches étant très limitée, très peu de mobilier a été collecté. L'US 11988, en partie dégagée en 2014 (MARMOUTIER 2014 : 76), a été entièrement fouillée en 2015. Le sédiment limoneux brun à noir était associé à beaucoup de charbons de bois. Dessous, l'US 12363 avait la même composition sédimentaire que l'US 11988 mais était moins riche en charbon de bois et plus compacte. L'US 12364, sous l'US 12363, était constituée d'un amas de tuffeau désagrégé mélangé à un sédiment sableux beige à verdâtre. Elle recouvrait partiellement l'US 12365, qui est composée de mortier blanc pulvérulent mélangé à de la terre brune sablo-limoneuse. Ces deux couches (12364 et 12365) ne sont pas visibles en coupe malgré la taille réduite de la fenêtre de fouille. Leur composition et leur mode de déposition sous forme d'amas suggèrent qu'il pourrait s'agir d'un remblai de démolition très localisé. Sous l'US 12365, la couche 12377, brune et argileuse avec des nodules de tuffeau et des charbons de bois, est la dernière fouillée et repose sur l'US 12383 exposée à la fin de la campagne 2015. La composition sédimentaire et la texture des différentes couches indiquent que l'on se trouve dans une zone extérieure aux bâtiments gallo-romains comme cela avait déjà été observé lors de la mise au jour de la partie supérieure de M.137 en 2014 (MARMOUTIER 2014 : 29).

D'autres niveaux d'occupation ont également été mis au jour sous les remblais de démolition (cf. *supra*). Sous 12081 et 12085, les US 12093 et 12097, qui sont équivalentes et était respectivement au nord de S.46 et dans l'emprise de S.46 étaient constituées de sédiment limoneux bruns foncés avec beaucoup d'inclusions de mortier, de tuffeau et de TCA. Dessous, les US 12352 et 12351, limoneuses et brun foncé contenaient de nombreuses inclusions grossières de tuffeau. La découverte d'un bois de cerf quasiment complet dans l'US 12093 et la taille des inclusions indiquent qu'il pourrait s'agir de niveaux de remblais de nivellement pour circuler à l'extérieur des bâtiments (Fig.11).

3.1.3. Synthèse

La première phase d'occupation en rapport avec M.96 se caractérise d'une part par une occupation intérieure au bâtiment délimité à l'ouest par le mur et localisée au centre du secteur, et d'autre part par un espace de circulation à l'est et une occupation extérieure à l'ouest. Les niveaux de circulation, attestés par la nature des sédiments et par une forte érosion de la céramique, supposent la présence d'une séparation entre espace intérieur et espace extérieur oriental qui se trouve très certainement sous les maçonneries romanes et gothiques. Le mobilier mis au jour lors de cette campagne permet de dater l'ensemble de cette

phase entre le 2^e s. et le 3^e s. En effet, les couches présentant des caractéristiques de niveaux de chantier sont datées du 2^e s. tandis que les niveaux d'occupation intérieure et extérieure offrent une fourchette allant de la deuxième moitié du 2^e s. jusqu'au 3^e s. au moins.

La deuxième phase d'occupation est marquée par la présence de niveaux de sols en mortier à l'est du secteur 8. L'équivalence entre ces couches et celles identiques mises au jour en 2014 montre un agrandissement du bâtiment même si sa limite orientale n'a pas encore été découverte. Les remblais de démolition et les niveaux d'occupation extérieure à l'ouest de M.96 montrent qu'il s'agit d'un espace périphérique au bâtiment. De même, les niveaux retrouvés de part et d'autre de M.137 indiquent que ce mur traverse une zone d'occupation extérieure : il pourrait donc s'agir d'un mur d'enceinte permettant de clore l'établissement Antique.

3.2. Les niveaux d'occupation des 2^e-3^e s. (Agr. 262)

3.2.1. L'occupation antérieure à M.96.

L'US 12386, n'est pas coupée par l'UC 12405 qui est le creusement ayant permis d'asseoir la première fondation de M.96 (UC 12087) qui supporte les premières assises du mur (UC 12082 ; MARMOUTIER 2014 : 25). L'US 12386 est donc antérieure à tout aménagement en lien avec M.96, c'est pourquoi une équivalence a pu être faite avec l'US 12353 fouillée à l'ouest de M.96 et qui est, elle aussi, sous les niveaux de construction du mur (Fig.12). Ces deux couches sont similaires, un sédiment, limono-argileux et brun foncé avec des inclusions de charbon de bois et de calcaire, et ont également livré de la céramique du 2^e s. Ce sont néanmoins les seuls niveaux similaires de part et d'autre de M.96. En effet, à l'ouest de ce dernier, l'US 12357, sous l'US 12353, est composée de gros blocs de tuffeau jaune mélangés à du sédiment limoneux brun foncé. Dessous, l'US 12368, constituée uniquement de blocs de tuffeau jaune, était plus compacte que la couche supérieure et sans sédiment. La fouille de l'US 12368 a mis au jour un niveau sableux sans mobilier. La présence de tuffeau entièrement désagrégé et de silex montre qu'il s'agit d'un niveau de colluvionnement issu du coteau. Cette couche a été fouillée sur environ 40 cm afin de confirmer que c'était une couche naturelle et sans élément anthropique. Elle repose sur l'US 12384 qui marque l'arrêt de fouille 2015 et qui est identique. En revanche, à l'est de M. 96, au moins deux autres niveaux d'occupation ont été mis au jour. L'US 12395, sous l'US 12386 (*cf. supra*), était localisée sur toute l'emprise fouillée ; peu épaisse, faite d'un sédiment limoneux brun moyen, elle a livré une grande quantité de mobilier du 2^e s. (*cf. infra*). L'US 12399, limono-sableuse et brun foncé située dessous correspond à l'arrêt de la fouille 2015.

Les tessons montrent peu d'altération et aucun indice taphonomique ne suggère qu'il s'agit d'une occupation extérieure, ce qui suppose la présence d'un habitat couvert dont les limites et le type de construction ne sont pas encore clairement identifiés.

3.2.2. Les niveaux d'occupation extérieure

Les niveaux d'occupation extérieure les plus anciens mis au jour sont situés dans la partie occidentale du secteur 8. Ces niveaux sont localisés entre le côté est du mur nord-sud antique M.137 et S.46. Malgré la présence du caveau maçonné sur les couches supérieures, les équivalences ont pu être faites sans difficulté, ainsi les couches seront-elles présentées par paires. Les niveaux les plus récents (US 12359 et 12358) sont caractéristiques d'une occupation extérieure : très fins, ils se présentaient sous la forme de plaques argileuses de couleur brun – orangé avec des inclusions de charbons de bois (Fig.13). Dessous, les US 12387 et 12369, argileuses et compactes, brun clair avec des charbons de bois et des petits nodules de calcaires reposaient sur les US 12392 et 12372, très cendreuse avec du limon brun clair. Composées d'un sédiment limoneux et de poches plus cendreuse et argileuses, elles contenaient beaucoup de charbons de bois. Ces dernières, datées des 1^{er} – 2^e s. recouvraient en partie F.381 et F.365 (cf. *infra*) ainsi que les US 12388 et 12374. Les US 12396 et 12382 situées au-dessous, d'une faible épaisseur, étaient limono-sableuses, brun foncé et avec de nombreux charbons également. Elles reposaient sur les US 12397 et 12393 qui diffèrent des niveaux présentés ci-dessus. En effet, ces couches, mal conservées, étaient composées d'un sédiment brun clair à jaune, très compact et de nature argilo-limoneuse. Les US 12403 et 12394, situées sous ce niveau, n'ont pas été entièrement fouillées. Seule l'US 12403 l'a été (au nord de S. 46). Elle présentait un sédiment argileux brun foncé. L'US 12394, seulement dégagée, marque la fin de la fouille de 2015 dans l'emprise de S. 46 et sous l'US 12403, l'US 12404, niveau argileux compacte brun clair avec des charbons de bois, en fait autant au nord de S.46.

3.2.3. L'aménagement F.381/ F.365

Les F.381 et F.365 sont deux parties d'une même structure mises au jour à l'ouest du secteur 8 et contre le parement oriental de M.137. Elles se trouvent sous les US 12392 et 12372 qui sont datées par la céramique entre la fin du 1^{er} s. et le début du 2^e s.

Le fait F.381, situé au nord de S.46, est constitué des UC 12375, 12389 et 12391 (Fig.14). L'UC 12375 est la plus récente. Elle correspondait à un alignement de blocs non taillés parallèle à M.137. Le dégagement de ces blocs a laissé apparaître l'UC 12389, composée de mortier blanc-rosâtre en forme de bourrelet sur et contre lequel reposait l'UC 12375. Construite sur l'UC 12391, l'UC 12389 ne contenait aucun mobilier. L'UC 12391 présentait des petits blocs non taillés liés avec un mortier identique à celui de l'UC 12389. L'espace délimité par les deux parements irréguliers formés par ces blocs n'était pas entièrement comblé. En effet, le centre ne contenait pas de blocage à proprement parlé mais des blocs plus petits présents de façon éparse et non liés avec du mortier laissant un vide. F.381 ne semble pas avoir été entièrement conservé puisque la structure est très altérée au nord de l'emprise fouillée.

Le fait F.365 présente la même disposition que F.381 (Fig.15). La structure, présente dans toute l'emprise de S.46 et reposant contre M.137, était mieux conservée que F.381. L'UC 12373, semblable à l'UC 12375, correspond à l'alignement de trois blocs non taillés et venant butter contre l'UC 12380. Celle-ci présentait également la forme d'une banquette de

mortier blanc à rose servant de calage aux blocs. Sous les UC 12375 et 12380, l'UC 12381 n'a pas été fouillée. Elle est équivalente à l'UC 12391 mais présente une surface en mortier beaucoup plus régulière qui laisse percevoir un parement occidental contre M.137.

En l'état actuel des connaissances, l'interprétation de cette structure reste délicate. Deux hypothèses ressortent à l'issue de la campagne de fouille 2015. La première est que ces vestiges correspondent au sommet arasé d'un mur ou à un solin dont la relation chronologique avec M.137 reste à définir. En effet, bien que juxtaposée à ce mur, cette construction n'est pas liée au mortier avec lui et il est possible qu'elle ait été plaquée contre M.137 à moins que ce ne soit l'inverse. La seconde hypothèse est que l'on ait affaire à un système de drainage construit au pied de M.137 afin d'éviter le ruissellement à la base du mur. M.137 semble marquer une limite dans l'occupation antique (MARMOUTIER 2014 : 29) et pourrait bien avoir été précédé d'une palissade en matière périssable ou être associé à un système de canalisation permettant l'évacuation des eaux. Seule la poursuite des fouilles devrait permettre de définir plus précisément la nature de cette construction.

3.2.4. Synthèse

La campagne 2015 a mis en évidence la présence de niveaux antérieurs au bâtiment auquel appartient M.96. En effet, l'équivalence entre l'US 12386 et l'US 12353 de part et d'autre de M.96 a pu être faite. Ces niveaux correspondent à une occupation intérieure qui suppose la présence d'un bâtiment antérieur à M.96 mais qui n'a pas encore été ni localisé ni défini.

Des niveaux d'occupation extérieure ont été mis au jour à l'ouest du secteur 8, à l'est de M.137. Ces niveaux montrent que ce type d'occupation perdure dans cet espace. C'est également à l'est de M. 137 que la structure composée de F.365 et de F.381 a été exposée. Sa fonction reste hypothétique mais elle semble bien en lien avec le mur d'enceinte. La poursuite des fouilles permettra de la caractériser plus précisément et de définir sa relation chronologique avec M.137.

US	Productions identifiées (Alain Ferdière)	Datation	NR
11961	brossée et résiduel Haut-Empire	4e siècle	15
11978	pot à lèvres en amande	2e siècle	3
11988	commune claire et sombre	-	6
12052	commune claire et sombre	redéposé Haut-Empire	11
12058	couvercle, Sigillée d' Argonne et brossée	4e - 5e s.	17
12072	brossée, sigillée d'Argonne, sigillée noire redéposée et	4e siècle	279
12077	commune claire et sombre	-	2
12081	métallescente	Haut-Empire (2e - 3e siècles)	24
12084	commune claire et sombre	Bas-Empire	8
12085	commune claire et sombre	-	3
12086	commune claire et sombre	-	2
12090	engobé blanche et lissée	Haut-Empire	19
12091	sigillée du Haut-Empire mais brossée de 4e siècle	3e ou 4e siècle ?	98
12092	amphorette, sigillée brûlée de la Gaule du centre,	fin 2e début 3e siècle	200
12093	commune claire et sombre	-	2
12094	commune claire et sombre	-	14
12094	Noire à Pâte Rouge	Bas-Empire	17
12095	métallescente , sigillée de la Gaule du centre, engobé	2e siècle	87
12096	commune claire et sombre	-	8
12097	décor barbotine sur métallescente	2e siècle	10

US	Productions identifiées (Alain Ferdière)	Datation	NR
12098	commune claire et sombre	2e siècle	51
12099	commune claire et sombre	-	44
12099	engobé blanche et rouge, lissée noire, lèvres en bandeau	2e moitié 1er - 1er moitié 2e s.	44
12350	commune claire et sombre	-	48
12350	sigillée de la Gaule du Centre-Ouest, sigillée de la Gaule	fin 1er - première moitié 2e s.	139
12351	commune claire et sombre	-	16
12352	métallescente avec décor en épingle à cheveux et	2e siècle	153
12353	amphore gauloise et engobée blanche	Haut-Empire (2e - 3e siècles)	174
12355	sigillée de la Gaule du centre	2e siècle	41
12356	commune claire et sombre	-	42
12357	commune claire et sombre	2e siècle	47
12358	commune claire et sombre	-	4
12358	paroi fine	première moitié 2e siècle	4
12360	commune claire et sombre	-	15
12360	commune claire et sombre	-	29
12360	sigillée de la Gaule du Centre Ouest, production de	fin 1er - première moitié 2e	29
12361	commune claire et sombre	-	4
12362	commune claire et sombre	-	2
12363	commune claire et sombre	-	6
12363	sigillée de la Gaule du Centre-Ouest (avec mica)	première moitié 2e siècle	5
12364	commune claire et sombre	-	1
12364	engobé blanche	1er siècle	1
12365	commune claire et sombre	-	1
12365	-	-	1
12366	commune claire et sombre	-	81
12366	engobé blanche, sigillée de la Gaule du Sud et	fin 1er - première moitié 2e	77
12367	sigillée de la Gaule du Sud, sigillée de la Gaule du	fin 1er - première moitié 2e	99
12369	commune claire et sombre	-	9
12369	commune claire et sombre	première moitié 2e siècle	7
12370	commune claire et sombre	-	111
12370	dolium type 1er siècle, sigillée de la Gaule du Centre	première moitié 2e siècle	110
12371	commune claire et sombre	-	9
12371	commune claire et sombre	-	8
12372	commune claire et sombre	-	99
12372	sigillée de la Gaule du Sud, métallescente, Vernis Rouge	2e moitié 1er - 1er moitié 2e	93
12374	commune claire et sombre	-	3
12374	métallescente	première moitié 2e siècle	3
12376	commune claire et sombre	-	117
12376	sigillée de la Gaule du Sud, engobe au mica doré, paroi	fin 1er début 2e siècle	112
12377	commune claire et sombre	-	3
12377	commune claire et sombre	-	3
12378	commune claire et sombre	-	49
12379	engobé blanche, métallescente avec décors à la molette	2e siècle	278
12382	cruche à lèvres en corniche	1er siècle	5
12385	commune claire et sombre	-	20
12386	sigillée Gaule du Centre et Centre Ouest,	2e siècle	137
12388	sigillée de la Gaule du Sud avec décor floral et fond	deuxième moitié du 1er siècle	17
12390	paroi fine engobée, engobé blanche et sigillée Gaule du	2e moitié 1er - 1er moitié 2e	125
12391	lissée	1er siècle	1
12392	mortier qui recolle avec 12396	2e moitié 1er - 1er moitié 2e	22
12394	lissée	1er siècle	5
12395	métallescente	début 2e siècle	61
12396	sigillée de la Gaule du Sud avec décor floral	2e moitié 1er - 1er moitié 2e	51
12398	engobé blanche	Haut-Empire	21
12403	céramique sablée, décor à la barbotine et jatte de forme	2e moitié 1er - 1er moitié 2e	39
TOTAL			3501

Tableau 2: Datation de la céramique par US, Zone 1, secteur 8.

4. LES NIVEAUX DU HAUT MOYEN AGE (SECTEUR 7) (THOMAS LEPAON)

L'objectif de cette campagne 2015 était de fouiller les niveaux antérieurs au bâtiment 8 datant du 9^e s. (MARMOUTIER 2014 : 21). Trois phases d'occupation, comprises entre le 6^e et le 7^e s., ont ainsi été mises au jour sur une grande partie du secteur 7.

1.1. Les aménagements du 7^e s. (Agr.259 - Fig. 16)

1.1.1. Le niveau empierré F.357 (Fig. 17)

Exposé en 2014 (MARMOUTIER 2015 : 21), le fait F.357 se composait d'une couche de petites pierres et TCA. disposées à plat (US 12137) reposant sur un remblai de nivellement brun clair, limoneux, avec de nombreux fragments de TCA., mortier et quelques graviers (US 12138). La fouille de cette couche a livré un matériel hétérogène : céramique, verre (tesson de vaisselle), faune, mobilier métallique (clous, scories, plaque en plomb - cf. Tableau 9). Les études du mobilier n'ont pas permis de proposer de datation.

1.1.2. Les niveaux de remblais US 12129 et 12144 (Fig. 18)

Découverts sous le niveau induré 11761 (MARMOUTIER 2015 : 19), deux niveaux de remblais de nivellement ont été mis au jour au sud-ouest du secteur (US 12129 et 12144). La couche supérieure (US 12129) était de teinte brun-gris, sableuse, hétérogène, meuble et contenait des fragments de mortier et de TCA. Par sa nature et son altimétrie, ce niveau de remblai est considéré comme équivalent à l'US 12135 (MARMOUTIER 2015 : 21), ces deux couches étant distinguées en raison du creusement postérieur de F. 330. La fouille de l'US 12129 a livré du mobilier céramique et osseux sans toutefois permettre de proposer une datation. La couche inférieure (US 12144) était brun foncé, sableuse, homogène. Elle comportait des cailloux et des fragments de charbon de bois. Du mobilier céramique et osseux (fragment de bois de cerf scié - cf. Tableau 9) a été découvert. L'étude céramique a permis de proposer une datation du 7^e s (cf. Tableau 3).

Un creusement (F.358) a été mis au jour au sud du secteur sur toute la longueur entre la fondation du mur de façade de l'église de l'an Mil (M.127) et les limites de l'aire de fouille à l'est. A l'heure actuelle, ce creusement s'observe sur une largeur de 0,40 m, mais toute sa partie méridionale est située en dehors de la fouille.. Ce creusement disposait d'une paroi droite au nord présentant un léger profil concave et d'un fond plat (US 12146). La fouille a révélé deux couches de remplissage de teinte brun foncé à noire. La première (US12145/12147), argileuse et hétérogène, comportait des cailloux, des petites pierres, des fragments de TCA, du mobilier céramique et des ossements animaux. La seconde (US 12149) était plus homogène, limono-sableuse et comportait quelques tessons de céramique, de verrerie (vaisselle) et du mobilier métallique (clou, coulée de plomb). L'étude des fragments de céramiques retrouvés dans les couches 12145, 12147 et 12149 indique une datation du remplissage de ce creusement au plus tôt entre la fin du 6^e et le début du 7^e s. (cf. Tableau 3).

1.1.3. Synthèse

La fouille a livré des vestiges d'occupation antérieurs aux sépultures datées du 9^e s. repérées dans ce secteur (MARMOUTIER 2014 : 19). Les deux niveaux empierrés F.353 – fouillé en 2014 (MARMOUTIER 2014 : 21) – et F.357 sont caractérisés par leur plan en L formant un angle au nord-est, leur étroitesse et leur rectitude. Ces éléments suggèrent que ces faits forment des solins de structures faites de terre et de bois. La fouille 2015 a permis de préciser la datation de ces aménagements initialement arrêtée au 4^e-5^e s. (MARMOUTIER 2014 : 21). En effet, en raison de l'équivalence observée entre le remblai (US 12135) sur lequel fut aménagé le possible solin F.363 et l'US 12129 qui repose sur un niveau (US 12144) assurément daté du 7^e s. ; ces possibles constructions en terre et en bois sont donc à attribuer, au plus tôt, à cette date. Au sud, un grand creusement (F.358), parallèle aux faits F.353 et F.357, appartient à la même phase d'occupation que ces possibles aménagements de terre et de bois. Néanmoins, la fonction tout comme la durée d'utilisation de ce creusement demeurent indéterminées.

1.2. Occupation extérieure de la fin du 6^e - début du 7^e s. (Agr. 260 - Fig. 19)

1.2.1. Les creusements F.361 et F.362 (Fig. 20)

Au centre du secteur, deux creusements longilignes orientés est-ouest ont été mis au jour. Ils étaient scellés par l'US 12138 évoquée précédemment et ils perçaient la couche 12157 (*cf. infra*). Les limites nord et est du premier creusement (F.361) ont été repérées lors de la fouille. En revanche, celles des côtés ouest et sud ont été respectivement détruites par la fondation de la façade occidentale de l'église de l'an Mil (M.127) et la fosse F.330. Les parois retrouvées présentent un profil concave en pente douce jusqu'au fond plat du creusement. La fouille de son remplissage (US 12153) gris foncé, hétérogène avec des fragments de charbon de bois, de mortier et de TCA a livré un abondant mobilier céramique, de la verrerie (tessons de vaisselle et peut-être verre à vitre), des ossements animaux et du mobilier métallique. À l'est de ce premier creusement, un second (F.362) d'une trentaine de centimètres de profondeur a également été dégagé. Ses parois, observées au nord, à l'ouest et au sud, présentaient un profil droit légèrement rentrant au sud jusqu'au fond plat. La limite orientale a été détruite lors de l'implantation de la sépulture postérieure S.115 (MARMOUTIER 2014 : 19). Deux couches de remplissages ont été mises au jour. L'US 12155 était de teinte brune, homogène, meuble, limono-sableuse avec des poches de sable brun. Elle reposait sur l'US 12158 qui présentait des caractéristiques proches : teinte brune, homogène, meuble, limono-sableuse. Cependant, 12158 se distinguait de 12155 par les nombreux cailloux, les fragments de TCA, les charbons de bois et la densité plus importante de poches de sable brun. La fouille de ces deux couches de remplissage a livré quelques restes d'ossements animaux, du mobilier métallique (scorie), de la verrerie (tesson de vaisselle) et de la céramique. L'étude de cette dernière a montré que le remplissage du creusement F.362 était intervenu au plus tôt fin 6^e-début 7^e s. (*cf.* Tableau 3).

1.2.2. *Le niveau 12157, le fait 364 et les couches de remblais 12151, 12162/12163 (Fig. 18 et 20)*

Repérée sur une grande partie du secteur, l'US 12157 constituait le niveau depuis lequel les creusements présentés précédemment furent réalisés. Epaisse de quelques centimètres, cette couche sableuse, gris clair, assez homogène avec beaucoup de cailloux et quelques fragments de TCA comportait un riche mobilier céramique, osseux, métallique (clou, fragment de plaque en plomb) et de la verrerie (vaisselle). L'étude céramique a montré une forte redéposition du mobilier découvert dont les éléments les plus tardifs datent des 5^e-6^e s. (*cf.* Tableau 3). Si la faible épaisseur de ce niveau ainsi que sa nature sableuse invitent à y reconnaître une couche d'occupation, le faible degré de fragmentation du mobilier céramique semble plutôt indiquer qu'il s'agit d'une couche de remblai.

Situé au centre du secteur, un creusement (F.364) a été mis au jour sous le niveau 12157. Son emprise totale n'est pas connue car sa partie sud a été détruite lors du creusement postérieur de F.361 (*cf. supra*) et son extrémité orientale n'a pas été clairement identifiée lors de la fouille. Malgré ces lacunes, ce creusement de faible profondeur (entre 4 et 6 cm) a été fouillé sur 1 m de long et 0,54 m de large. Il était doté d'une paroi nord droite et d'un fond plat. L'US 12160 constituait l'unique remplissage de ce fait. Il était de teinte brun-noir, hétérogène, sablo-limoneux, meuble avec des cailloux, des fragments de TCA., des ossements animaux et du mobilier céramique.

Sous l'US 12157, un épais remblai de plus de 0,40 m d'épaisseur a été fouillé sur l'ensemble du secteur. Trois couches ont été individualisées (US 12151, 12162 et 12163) mais elles correspondent vraisemblablement à une même opération de nivellement général. L'US 12151, observée au sud du secteur, était sableuse, brun-clair, hétérogène avec des inclusions de mortier blanc, de tuileau et des fragments de tuffeau. Le mobilier céramique retrouvé se limitait à quelques tessons de céramique et à des restes osseux d'origine animale. L'US 12162, mise au jour au centre du secteur, était de teinte brun foncé, limoneuse, homogène et compacte. Elle comportait de nombreux cailloux et fragments de TCA. ainsi qu'un riche mobilier céramique, osseux, métallique (clou, scorie) et de la verrerie (vaisselle et verre à vitre). Enfin, l'US 12163, dégagée au sud du secteur, était de teinte brune, hétérogène, limoneuse avec beaucoup de petits cailloux, quelques inclusions de mortier et des tessons de céramique. L'étude du riche mobilier céramique retrouvé dans ces niveaux a montré une grande hétérogénéité avec beaucoup de matériel antique redéposé et quelques tessons intrusifs. Cet ensemble est stratigraphiquement situé entre les faits F.358, F.362 (*cf. supra*) et F.378 (*cf. infra*) dont le mobilier céramique assure une datation du remplissage comprise entre la fin du 6^e et le début du 7^e s. Ces trois niveaux sont donc considérés comme mis en place durant cette même fourchette chronologique.

1.2.3. *Les trous de poteaux F.378 et F.379 (Fig. 22)*

Scellé par l'US 12162 présentée ci-dessus, un trou de poteau (F.378) a été découvert au nord du secteur. Sa fouille a révélé un comblement sédimentaire correspondant à un poteau circulaire d'environ 10 cm de diamètre (US 12166). Cette couche était de teinte brun foncé, sablo-limoneuse, meuble, homogène, et comportait du mobilier céramique, osseux et

métallique (clou). Entourant ce comblement, l'US 12167 constituait le calage du poteau. Elle présentait des caractéristiques sédimentaires similaires mais s'en différençait par la présence de pierres et de fragments de TCA. L'étude du mobilier céramique retrouvé dans l'US 12167 permet de proposer une datation de ce trou de poteau entre la fin du 6^e s. et le début du 7^e s.

A l'est du secteur, une fosse quadrangulaire (F.379) a été mise au jour après la fouille de l'US 12164. En partie détruit à l'est et à l'ouest par les sépultures 115 et 120, ce creusement a été dégagé sur une largeur maximale de 0,40 m. Les parois conservées sont droites et hautes de 0,16 m. Des pierres ou des TCA posées de champs reposaient contre les bords ainsi que sur le fond plat de ce creusement. En l'absence de couche sédimentaire associée, ces derniers éléments formaient très vraisemblablement à eux seuls le calage d'un poteau. L'absence de mobilier associé à ce fait n'a pas permis de proposer de datation précise. Toutefois, en raison d'un niveau de creusement similaire, F. 378 et F.379 lui sont chronologiquement associés.

1.2.4. Synthèse

Les vestiges mis au jour attestent une occupation de ce secteur vraisemblablement en aire ouverte sans que l'on puisse toutefois en définir précisément la nature. Le principal enseignement tiré de la fouille de ces niveaux réside dans le fait que celle-ci a permis de préciser la datation proposée à l'issue de la campagne de fouille 2014 (MARMOUTIER 2014 : 25). Ainsi, les vestiges attestent une occupation dans le secteur 7 durant le haut Moyen Âge, absente du secteur 8, où les couches datées de la fin du haut Moyen Âge succèdent immédiatement aux vestiges de l'Antiquité tardive. A l'échelle de la zone, ces niveaux d'occupation vraisemblablement extérieure sont contemporains des bâtiments 4 et 5 situés plus à l'est en secteurs 1 et 2 (MARMOUTIER 2010 : 17-18). Ces bâtiments étaient entourés de sols construits (niveaux de mortier - Agr. 217) qui ne peuvent être assimilés aux couches de remblai et creusements mis au jour en secteur 7. Ces réalités archéologiques différentes paraissent assurer l'indépendance entre les bâtiments 4 et 5 à l'est et les vestiges d'occupations en secteur 7. L'ouverture de nouveaux secteurs de fouille au sud permettant d'élargir la fenêtre d'observation constituerait la seule solution permettant de mieux comprendre la nature exacte des éléments mis au jour cette année.

1.3. Les niveaux d'occupation extérieure des 6^e-7^e s. (Agr. 261)

1.3.1. Les remblais de nivellement 12171, 12152 et 12172 (Fig. 18 et 23)

L'US 12171 a été mise au jour sur la quasi-totalité du secteur. Elle était de teinte brune, homogène, meuble avec de nombreuses poches de sable brun, et comportait des fragments de TCA. et des restes d'enduit. La fouille a révélé un mobilier hétérogène : céramique, ossements animaux, métal (clou, scories et aiguille tordue en forme d'hameçon). Sous 12171, l'US 12152 a été découverte uniquement au sud du secteur. Cette couche grisâtre et hétérogène présentait de nombreux fragments de tuffeau et a livré quelques tessons de céramique et restes de verrerie (vaisselle). Enfin, l'US 12172 a été dégagée sur l'ensemble du secteur sous les niveaux précédemment présentés. D'une épaisseur comprise entre 0,10 et 0,20 m, cette couche était de teinte brun foncé, homogène, compacte, limono-argileuse et

comportait des cailloux, des fragments de tuffeau et de TCA. Sa fouille a mis au jour du mobilier céramique, osseux, de la verrerie (vaisselle et verre à vitre) et du mobilier métallique (clous et scories) (Cf. Tableau 3 et Tableau 9). Cet ensemble est interprété comme une succession de remblais de nivellement.

Le riche mobilier céramique est caractérisé par une grande hétérogénéité avec beaucoup de matériel antique redéposé et quelques tessons intrusifs. Ces derniers, en très faible nombre, posent néanmoins la question de la datation de ces niveaux. En attendant les prochaines fouilles, deux arguments nous paraissent indiquer que ces couches ne peuvent pas être postérieures au milieu ou à la fin du 6^e s. D'une part, ces niveaux sont assurément antérieurs aux faits F.358, F.362 et F.378 (cf. *supra*) datés entre la fin du 6^e et le début du 7^e s. D'autre part, d'un point de vue altimétrique, la cote supérieure de ces remblais (environ 50,60 m NGF) se situe dans le prolongement de l'US 10693 fouillée à l'est en secteur 1 (MARMOUTIER 2008 : 14-15). Ce niveau appartient à un ensemble (Agr. 39) correspondant à la destruction du dernier état du bâtiment 7 qui serait intervenue aux 6^e-7^e s. ce qui corrobore la datation proposée précédemment.

1.3.2. L'US 12173 (Fig. 24)

Un aménagement de pierres liées à la terre d'orientation est-ouest a été exposé au sud du secteur. D'environ 1,50 m de large, cette construction était par endroits couverte d'une fine couche de mortier. L'ensemble de cette structure suivait un léger pendage vers l'est. Cette construction aux bords rectilignes ne présente pas de traces d'usure et paraît trop étroite pour pouvoir être interprétée comme à une voie de circulation.. Les données disponibles concernant cet aménagement mis au jour en fin de campagne ne permettent pas de proposer de fonction à ces vestiges.

1.3.3. Synthèse

Une nouvelle séquence d'occupation semble avoir été mise au jour en fin de campagne 2015. La poursuite des investigations en 2016 aura pour objectif de préciser la chronologie de ces aménagements afin de déterminer s'ils peuvent être mis en relation avec les bâtiments construits entre le 6^e s. et le 7^e s. situés à l'est dans les secteurs 1 et 2 (cf. *infra*).

US	Quantification en Nombre de Restes par période(s)			Proposition de datation de l'US	Type US
	Période	NR	Production(s) identifiées		
12172	-	30	communes claires et sombre du Haut ou Bas Empire	-	remblai
	HE	10	engobé blanche et mouchetée		
	BE	5	brossée		
	9e - 10e	3	to1p, to16c		
12152	HE	1	engobé blanche	-	remblai
	BE	9	engobé rouge et brossée		
	6d - 8d	2	to15i		
	7c - 8d	1	to8t (recollage avec US 12172)		
	10e - 11e s.	1	pot 2g brûlé (AJ-536)		
12171	-	32	communes claires et sombre du Haut ou Bas Empire	-	remblai
	HE	39	drag 37 - sigillée de laGaulle du Sud et du Centre,		
	BE	7	brossée et assiette engobé rouge		
	6e - 7e	1	to15a - to17k		

US	Quantification en Nombre de Restes par période(s)			Proposition de datation de l'US	Type US	
	Période	NR	Production(s) identifiées			
	7e - 8e s.	1	to17c			
	8e - 9e	3	to1n			
12167	-	5	communes claires et sombre du Haut ou Bas Empire	fin 6e - 7e siècle	F 378	
12166	6d - 8a ?	2	to16L			
12169	HE	2	mouchetée	-	F 379	
12162	-	65	communes claires et sombre du Haut ou Bas Empire	-	remblai	
	HE	12	engobé blanche			
	BE	31	brossée et sigillée d'Argonne			
	5e - 6e s.	7	Dsp1 - to15a			
	8e s.	2	to1p			
	12e - 13e	3	to1k			
12163	-	6	communes claires et sombre du Haut ou Bas Empire	-	remblai	
	HE	6	paroi fine et engobé blanche			
	BE	6	commune sombre			
	9e - 10e	1	to16c			
12160	-	3	communes claires et sombre du Haut ou Bas Empire	-	contruction	
	HE	10	métalescente et engobé blanche			
	8e - 9e	1	to17aL			
12157	-	16	communes claires et sombre du Haut ou Bas Empire	-	remblai	
	HE	4	sigillée de la Gaule du centre			
	BE	11	cruche à collerette, sigillée d'Argonne avec			
	5e - 6e s.	9	dsp1, to15j, to15n, to15x			
12158	4e - 5e	8	brossée pot à bord en poulie			
12155	HE	8	amphore importée et cruche mouchetée	fin 6e - 7e siècle	F362	
	BE	4	brossée			
	6d - 8a ?	5	to16L			
12138	-	9	communes claires et sombre du Haut ou Bas Empire	-	remblai	
	HE	5	commune claire			
	BE	11	brossée, sigillée d'Argonne (Chenet 320) et engobé			
	5e - 6e s.	13	to15a, to15x, to17ai			
	12c - 13c	2	to1k			
12151	BE - 6e	7	to15a et brossée ?	-	remblai	
12149	-	15	communes claires et sombre du Haut ou Bas Empire	fin 6e - 7e siècle	remplissage F358	
	HE	3	cruche mouchetée			
	BE	12	engobé rouge, brossée et imitation de			
	BE - 7a	13	coupe 14f en to15j (AJ-535)			
12145	-	12	communes claires et sombre du Haut ou Bas Empire			
	HE	1	commune grise			
	BE	1	brossée			
	6e - 7e	1	to17k			
12147	-	1	communes claires et sombre du Haut ou Bas Empire			
12144	-	1	anse cannelée antique	7e siècle	remblai	
	-	3	tessons brûlés			
	7e s.	6	to17k - to17t			
12141	HE	1	engobé blanche	-	remblai	
12137	BE - hMA	1	enfumée micacée altérée (catégorie 15)	-	F357	
12129	-	4	communes claires du Haut ou Bas Empire	-	remblai	
11766	HE	2	engobé blanche	10c - 11c	remblai	
	10c - 11c	8	to8m - to16c			
TOTAL		504				

Tableau 3: Datation de la céramique du secteur 7 par unité stratigraphique.

5. LES OBSERVATIONS A L'EXTREMITÉ ORIENTALE DE L'ÉGLISE (SECTEUR 17) (THOMAS CREISSEN AVEC SOLENE LACROIX ET GAEL SIMON)

Au cours l'année 2015, nous avons pris la décision de commencer la fouille de la partie la plus orientale de la zone 1 correspondant aux secteurs 16 et 17 (Fig. 25).

Les objectifs étaient multiples. Il s'agissait avant tout de mieux connaître la nature des vestiges présents. En effet, l'ensemble était recouvert de gravats et d'herbes folles qui en interdisaient la bonne observation. Par ailleurs, dans ce même secteur, à l'est d'un mur érigé au 19^e s. (M. 140), se trouve une « salle » voûtée enterrée correspondant à ce que Charles Lelong appelle le « souterrain » dans ses publications (LELONG 1988 : 302-303 et 1989 : 125-126). Elle est recouverte d'une voûte en berceau brisé appareillée en partie détruite, ce qui permet d'y accéder directement. L'une des questions à résoudre consistait également à déterminer la fonction de cet espace.

Surtout, ce secteur est déterminant pour mieux comprendre l'articulation du chevet gothique bien sûr, mais aussi l'agencement de cette partie de l'abbatiale dans les différents états romans : existait-il alors une chapelle axiale greffée sur le déambulatoire ? Allait-il être possible de mettre en évidence l'existence d'un premier état roman dépourvu de déambulatoire autour de la crypte ?

Pour tenter de répondre à ces interrogations, il a fallu procéder à une fouille très physique car il est rapidement apparu qu'une énorme quantité de remblais s'était accumulée dans ce secteur depuis la suppression de l'abbaye. Par conséquent, il n'a pas été possible d'engager réellement la fouille du « souterrain » : ce travail est prévu pour l'an prochain.

La faible superficie examinée et la nature des niveaux archéologiques nous ont conduits à présenter d'abord l'ensemble de la séquence stratigraphique avant de l'interpréter.

5.1. Description de la séquence stratigraphique (Fig. 26 et 27)

L'ensemble du secteur est recouvert par un niveau hétérogène mêlant herbes folles, gravats pulvérulents et terre végétale (US 12500). Ce niveau, qui suit la configuration très irrégulière du terrain, s'enfonce dans les profondeurs du souterrain. Un abondant mobilier contemporain y est présent : fragments de plastique, mais aussi objets métalliques, verre, ossements animaux... Il faut notamment relever la présence de très nombreuses ferrures de bottes ou de chaussures (247 au total), de plaques militaires de l'armée d'occupation allemande ou bien encore des récipients en verre à destination médicale et/ou pharmaceutique (notamment un corps de seringue en verre et des flacons à médicaments). Une monnaie en aluminium de 1942 a également été retrouvée. Cette US associe en réalité plusieurs niveaux distincts et correspond avant tout à un décapage de ce secteur laissé à l'abandon depuis des années.

Par endroits, la surface était recouverte d'un sédiment hétérogène marron beige comportant un abondant gravier (US 12507) : il s'agit du soubassement d'une rampe d'accès qui avait été installée quelques semaines avant l'ouverture du chantier à la suite d'un problème de compréhension entre les partenaires du projet et qui fut démontée à la pelle mécanique au commencement de la fouille. Ce niveau, dont les contours précis n'ont pas été relevés, peut être considéré comme un équivalent de l'US 12500.

L'US 12501, qui occupe la partie ouest du secteur fouillé, est essentiellement constituée d'un mortier pulvérulent blanchâtre auquel sont associés de nombreux éclats de tuffeau. Parmi le matériel qui en provient se trouvent quelques bouts de plastique : il s'agit d'un niveau correspondant à l'érosion récente de ce secteur, qui peut être elle aussi considérée comme une simple variante de l'US 12500.

Tout comme l'US 12507, ce niveau paraît recouvrir pour partie une grande fosse de format ovalaire mesurant près de 3 m de long pour environ 2 m de large (F. 363). Elle est profonde d'environ 70 cm au maximum. Le creusement (US 12505) a des bords inclinés et son fond est irrégulier. Deux niveaux distincts sont isolés pour le comblement de la structure. En partie haute, l'US 12508 est un remblai hétérogène contenant du verre, de la céramique ou bien encore des fragments de TCA. L'US 12509 correspond à un numéro global associant différentes passes d'un remblai hétérogène. Outre de la céramique, des objets métalliques ou bien encore quelques ossements, ce remblai contient quelques fragments de pierres, dont certains sont sculptés.

Toujours située sous l'US 12501, l'US 12502 est localisée dans la partie orientale de la zone fouillée. Elle présente un fort pendage sud-nord, et se caractérise par la présence de très nombreuses scories au sein d'un sédiment argilo-limoneux de couleur grise. Le matériel est également riche en céramique récente (faïence, porcelaine...). Plusieurs renforts de chaussure métalliques sont présents.

Juste en dessous, l'US 12504 est localisée au même endroit. Elle aussi possède un fort pendage. Elle se développe plus au sud. Cette US est constituée d'un sédiment homogène sableux de couleur marron gris. Elle surmonte un niveau de sédiment hétérogène comportant de très nombreuses inclusions qui forme lui aussi une rampe (US 12515). Le matériel conservé dans ce niveau est abondant.

Les US 12502, 12504 et 12505 s'appuient toutes trois contre le parement externe d'un mur occupant la partie orientale du secteur fouillé (M. 139). Ce mur, assez fortement incliné, paraît présenter un fruit. La maçonnerie est conservée sur un maximum de huit assises, mais la mise en œuvre en est assez grossière : les blocs ne sont pas liés au mortier, les pierres – essentiellement en tuffeau – ont des modules irréguliers et plusieurs remplois peuvent s'observer (notamment un fragment de base moulurée qui évoque les éléments de l'abbatiale romane). Il s'agit manifestement d'un mur de terrasse destiné à contenir les remblais situés plus à l'est. Un sondage (S1) effectué à un mètre à l'est de ce mur a permis d'observer une succession de remblais associés à ce mur (US 12503, 12544, 12545 et 12546).

Pour des raisons de sécurité, une banquette a été conservée à la base de ce mur le long de son parement occidental et ses fondations n'ont donc pas pu être intégralement observées. Toutefois, un sondage ponctuel (S.2) a permis d'identifier le niveau à partir duquel il a été construit : ce mur repose sur un niveau hétérogène riche en matériel divers – céramique, fer... (US 12547) très similaire à l'US 12515.

Au sud de la zone fouillée, l'US 12547 repose directement sur des maçonneries qui seront évoquées plus bas (UC 12533 et 12528). Plus au nord, elle surmonte un épais niveau de couleur blanchâtre, très gras, qui paraît correspondre à une couche de tuffeau « fondu » se caractérisant par une quasi-absence de matériel (US 12506). Sous ce niveau, l'US 12513 est une simple « poche » plaquée contre la maçonnerie UC 12533. Elle paraît correspondre à un petit dépotoir riche en matériaux divers.

Juste en dessous, l'US 12527 est constituée d'un mortier pulvérulent de couleur beige. L'US 12516, située plus au nord, présente à peu près la même morphologie. Ces deux niveaux ont été individualisés en coupe seulement : lors de la fouille en plan, ils ont été associés à l'US 12510, un épais niveau constitué d'innombrables éléments de maçonnerie explosés ou de fragments de mortier. Pour l'essentiel, ce sont des éléments de blocage éclatés dont les plus grands atteignent environ 40 x 40 x 40 cm. Les US 12517 et 12511 constituent de simples variantes de cet épais remblai fait de matériaux de démolition. Il en est de même pour l'US 12512, située dans la partie sud-ouest du secteur fouillé (ce niveau surmonte l'US 12510). Cette dernière couche contient également des fragments de maçonneries, mais qui sont noyés dans un abondant mortier pulvérulent. En dehors des éclats de pierre, pratiquement aucun mobilier n'a été trouvé au sein de ces niveaux. Il faut toutefois mentionner la présence de quelques blocs de pierre perforés par des creusements circulaires très réguliers, mesurant environ 6 à 7 cm de diamètre.

Cantonnée à l'espace située sous l'US 12512, l'US 12521 est constituée d'un sédiment brun foncé homogène et compact.

En dehors de l'US 12512, probable niveau de circulation, les US 12511, 12517 et 12510 sont probablement de simples variantes d'un même gros niveau de démolition formant à l'origine un amas irrégulier (Fig. 27). Au sein de ce dernier, il faut relever l'absence de blocs de pierre de grandes dimensions.

Sous ce remblai est apparue une série de creusements. L'un d'entre eux, le plus vaste, n'a pu être observé qu'en partie seulement (F. 366, creusement UC 12543). Il est de format quadrangulaire et paraît avoir été directement creusé au sein d'une maçonnerie compacte (UC 12531). Les bords en sont droits et réguliers. Le fond n'a pas pu être atteint pour des raisons de sécurité. Le comblement consiste en différentes couches : l'US 12519 est un épais niveau essentiellement constitué de blocs de maçonneries éclatées, tandis que l'US 12520 comporte principalement du mortier pulvérulent. L'US 12518 est un fin niveau terreux qui paraît sceller le comblement de cette « fosse ».

En dehors de cette dernière, l'essentiel des creusements identifiés consiste en une série de trous très réguliers, plus ou moins profonds, qui sont forés au sein des maçonneries antérieures (F. 368 à 377 ; Fig. 27). Ils ont un diamètre de 6 à 7 cm, sont parfaitement circulaires et possèdent des bords droits et lissés. Leur profondeur varie fortement : de quelques centimètres à plus de 40 pour certains d'entre eux interdisant de les vider totalement. Dans la plupart des cas, seuls des numéros de faits et de creusements ont été attribués afin de ne pas alourdir l'enregistrement, le comblement étant alors constitué par les niveaux de démolition évoqués plus haut. Toutefois, dans certains cas, ces creusements étaient encore remplis par un sédiment homogène et pulvérulent de couleur rouge ou noire (US 12540, 12541 et 12542 ; Fig. 27). Des prélèvements ont été effectués afin de pouvoir en déterminer la nature. Dans certains cas, les bords de ces creusements sont eux-mêmes rougis et/ou noirâtres, et les maçonneries alentours sont souvent très irrégulières et présentent ces mêmes types de colorations. Au-dessus du creusement circulaire F. 368, le creusement US 12522/ F 367 correspond à une dépression très irrégulière à profil en V dont les bords sont noircis par endroits. Ce creusement était comblé par l'US 12514, comprenant des matériaux de démolition en partie rougis. Une fois tous les remblais et niveaux précédemment évoqués démontés, il est apparu que l'ensemble de la zone fouillée cette année était occupé par

d'imposantes maçonneries, essentiellement constituées de blocage. Les limites précises entre ces maçonneries ne sont pas toujours très claires, mais plusieurs ensembles peuvent être distingués.

L'UC 12530 occupe la partie septentrionale de la zone fouillée. Elle culmine à environ 51,3 NGF, c'est-à-dire qu'elle est à peu près à l'altitude du sol du déambulatoire de l'abbatiale gothique. La partie sommitale est relativement plane, tandis que son « parement » sud est très irrégulier. L'ensemble est constitué d'un blocage grossier fait de mortier et de nombreux blocs de tuffeau, dont certains sont très gros : environ 60 x 60 cm pour les plus imposants. Aucun n'est réellement dressé.

L'UC 12528 est son équivalent pour la partie méridionale du secteur fouillé : la partie sommitale en est aplanie, et le parement nord est très irrégulier (le mur M.139 semble pour partie reposer directement sur cette maçonnerie). La morphologie de la partie orientale de cette UC 12528 est à vrai dire complexe et il est manifeste que plusieurs blocages sont associés : il faudra donc reprendre l'analyse de ces maçonneries plus en détail lors de la prochaine campagne.

Entre ces deux ensembles, l'UC 12529 présente le même type de mise en œuvre : abondance de mortier ennoyant des blocs de format très irrégulier (aucun élément en remploi n'a pu être observé). Cette maçonnerie a une surface très irrégulière et paraît constituer une série de ressauts. Elle semble largement solidaire des UC 12530 et 12528 et il est manifeste que toutes participent d'une même phase de construction.

L'extrémité orientale de la zone fouillée est largement occupée par une puissante maçonnerie à la surface aplanie – l'UC 12531 – qui vient s'appuyer contre l'UC 12529. La partie sommitale consiste en une chape de mortier homogène et lissée, mais le creusement F. 366 permet d'observer le type de mise en œuvre : l'ensemble est réalisé en blocage associant petits blocs de tuf et mortier abondant.

Dans la partie nord-est du secteur 17, une maçonnerie appareillée surmonte l'UC 12531. Elle vient s'appuyer contre l'UC 12532. Seul un petit tronçon en est conservé, mais elle paraît présenter une orientation ouest-est. Elle est réalisée à l'aide de blocs taillés, dont certains sont manifestement des remplois.

En pendant, côté sud, l'UC 12533 présente sensiblement la même morphologie. Elle aussi est constituée d'éléments de remplois dont certains comportent des vestiges de polychromie. Cette maçonnerie s'appuie contre l'UC 12528 et paraît reposer sur l'UC 12529 (mais le lien avec cette dernière est moins clair). Son extension originelle n'est pas connue. Le sondage (S. 2) réalisé à l'est du mur M. 139 avait notamment pour finalité de vérifier si cette maçonnerie se prolongeait à l'origine plus à l'est, mais seuls des remblais ont pu y être observés.

Toutes ces maçonneries, malgré l'existence d'une chronologie relative, appartiennent manifestement à une même grande phase de construction.

Au terme de la fouille, il est donc apparu que l'ensemble du secteur dégagé cette année était occupé par des maçonneries très puissantes. Il est possible que des états antérieurs s'observent au fond du creusement F. 366, mais l'emplacement de ce dernier fait qu'il n'a pas été possible de le vider totalement pour d'évidentes raisons de sécurité. Afin d'essayer d'identifier des états antérieurs à l'installation de ces maçonneries, une saignée a été amorcée au sein de l'UC 12529. Il s'agit toutefois d'un travail fastidieux car nous avons décidé de

procéder manuellement, à l'aide de massettes et de burins, afin de ne pas menacer l'intégrité des vestiges de la crypte romane, très fragiles et situés à proximité immédiate. Ce chantier devra donc se poursuivre l'an prochain.

5.2. Interprétation de la séquence stratigraphique

5.2.1. Aménagement des fondations de la chapelle axiale de l'église gothique (Agr. 265, Fig. 28)

En l'état actuel, les plus anciens vestiges reconnus dans ce secteur sont les gigantesques maçonneries qui occupent l'ensemble du secteur fouillé. Toutes participent au chantier de construction de l'abbatiale gothique et correspondent pour l'essentiel au mur de fondation/de chaînage du déambulatoire de cette église. Les deux maçonneries appareillées, UC 12532/UC 12533, pourraient correspondre aux fondations des murs latéraux de la chapelle d'axe de l'abbatiale : la poursuite des travaux permettra de valider cette hypothèse. On relèvera que les blocs de remploi ne sont utilisés que pour ces deux ensembles maçonnés, seuls des blocs informes ou approximativement dressés ayant été repérés dans les parties en blocage.

En l'état actuel des connaissances, il est manifeste que le « souterrain » évoqué par Charles Lelong vient s'appuyer contre les maçonneries associées au soubassement du déambulatoire gothique. Il est par ailleurs avéré que cette salle se déployait entre l'emplacement de la chapelle d'axe et celui de la chapelle rayonnante qui lui faisait suite au nord, cette dernière la surmontant en grande partie. Comme Charles Lelong l'avait parfaitement démontré, il est donc manifeste que cette salle a été aménagée pendant le chantier de construction du chevet de l'abbatiale gothique, vers 1300 et même plus précisément avant 1312, date du décès de l'abbé Eudes de Bracéoles/Bracieux qui avait commandité la chapelle rayonnante qui la surmonte et qui abritait sa tombe (LELONG 1988 : 302-303 et 1989 : 125-126).

Sa fonction demeure énigmatique. En 1948, Robert Ranjard évoque cet espace en précisant qu'il était accessible par un puits et qu'il correspondait vraisemblablement à une crypte : « ... dans l'axe longitudinal de la basilique, s'ouvre un large puits aux parois irrégulières donnant accès à une cave, vestige de l'ancienne crypte creusée sous le chœur » (RANJARD 1958 : 634). Charles Lelong réfute à juste titre cette lecture et interprète l'ensemble comme un « souterrain » dont il concède toutefois que la fonction demeure mystérieuse (LELONG 1988 : 302-303 et 1989 : 125-126).

En réalité, il ne s'agissait vraisemblablement pas d'un souterrain : en partie orientale, cet espace est fermé par un imposant niveau de « terre » au sein duquel se distinguent en réalité différentes couches archéologiques. Or, l'une d'entre elles, située à environ 1 m en dessous du faîte de la voûte, se caractérise par la présence de très nombreux fragments de *tegulae* posés à plat. Il paraît dès lors probable d'y reconnaître un niveau de démolition de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge encore en place. Sa présence à une altitude si élevée semble interdire de penser que le souterrain se prolongeait plus à l'est, la circulation devenant alors impossible. La fonction de cet espace demeure inconnue.

En dehors de ces maçonneries, aucun autre niveau contemporain du fonctionnement de l'abbaye de Marmoutier n'a pu être identifié.

5.2.2. *La démolition de la chapelle axiale et d'une partie du chœur gothique (Agr. 266, Fig. 28)*

Comme cela a été dit, de très nombreux creusements ont pu être identifiés au sein de ces maçonneries. Les plus remarquables sont des trous très réguliers de petit diamètre, dont les parois sont parfois rubéfiées, et qui pour certains contenaient encore un sédiment pulvérulent rouge ou noir. À ces forages sont parfois associés des creusements très irréguliers cantonnés dans leur entourage immédiats. Tous ces éléments appartiennent vraisemblablement à une phase de minage de ces maçonneries. Les trous ont pu être réalisés à la sonde à mine et le comblement rougeâtre que l'on y observe pourrait correspondre à un reste d'explosif. Les creusements irréguliers observés en périphérie seraient le fruit de ces explosions.

Le grand creusement (F. 366) repéré en partie est du secteur 17 appartient vraisemblablement à cette même phase, tout comme sont manifestement contemporains les niveaux de démolition qui surmontent ces creusements (US 12510, mais aussi 12512, 12511 et 12517). En témoignerait le fait que plusieurs éléments retrouvés dedans présentent ces mêmes forages réguliers, caractéristiques de cette phase. Le niveau d'occupation US 12521 est certainement contemporain de cette intervention.

Cette phase de destruction peut être aisément associée au démantèlement de l'abbatiale qui intervient progressivement dans le premier tiers du 19^e s. ; deux arguments vont dans ce sens :

- d'une part, l'étude menée par Bastien Chérault sur l'abbaye de Marmoutier au 19^e s. montre que M. Mornand, propriétaire d'une grande partie de l'enclos après 1818, utilisa des mines pour démolir les pans de murs restant de l'abbatiale (CHERAULT 2012 : 130), une technique employée ailleurs vers la même époque (l'un des exemples les plus connus concernant l'abbatiale de Jumièges). Dans cette hypothèse, on peut penser que le minage a finalement été abandonné une fois qu'il est apparu que le blocage ne présentait pas grand intérêt, aucun bloc appareillé n'y étant incorporé : seules les maçonneries UC 12532 et 12533, possibles fondations de la chapelle d'axe, auraient été largement récupérées car elles étaient précisément faites de blocs de moyen appareil (pour l'essentiel des remplois). Cette récupération impliquerait alors que le secteur correspondant à l'emprise de la chapelle axiale a été largement décaissé.

- d'autre part, l'emprise couverte par ces trous de mines s'étend de part et d'autre du mur de clôture nord-sud (M. 140, voir *infra*) certainement édifié vers 1829 (Agr. 267). Cette phase de démolition est donc antérieure à l'édification de ce mur.

Une fois ces travaux terminés, les matériaux issus de cette démolition qui ne pouvaient être réutilisés auraient été laissés sur place (US 12510 à 12512 et US 12517).

5.2.3. *La construction du mur de clôture nord-sud (M. 140, Agr. 267) et le problème de la datation du mur M 139 (Fig. 30)*

Un mur de clôture de direction nord-sud (M. 140), qui coupait le secteur 18 en deux a été édifié durant le 19^e s., assurément entre 1811 et 1847. En effet, il n'apparaît pas sur le cadastre ancien mais est présent sur les plans des fouilles entreprises entre 1847 et 1848 (Fig. 30). Il est probable que ce mur a été édifié vers 1829 quand le nord de l'ancien enclos abbatial fut découpé en deux ensembles, une brasserie et une maison dite du jardinier louées à des particuliers par M. Mornand qui avait fait l'acquisition du site de Marmoutier en 1818. Le mur 140 aurait ainsi constitué la limite parcellaire occidentale de cette maison. Ces deux ensembles comme le reste de l'enclos abbatial entrèrent en possession des sœurs en 1847 tout en continuant à être loués à des particuliers (CHERAULT 2012).

La datation du mur M 139, situé environ 1,50 m à l'est de M 140 et parallèle à ce dernier, reste problématique. Il s'agit manifestement d'un mur de terrasse. Dès lors, il est tentant de rattacher sa construction à une phase de réaménagement et d'aplanissement du terrain, fortement perturbé par les travaux de récupération du début du 19^e siècle. Le lotissement du terrain par M. Mornand en 1829 pourrait alors justifier ce réaménagement. Dans cette hypothèse toutefois, il est difficile de comprendre pourquoi le mur de terrasse M 139 et le mur de clôture M 140 ne se superposent pas. Quoiqu'il en soit, M. 139 pourrait alors correspondre à une première réaffectation de cet espace.

5.2.4. *La découverte du « souterrain » (Agr. 268, Fig. 29)*

On sait qu'après que le site de Marmoutier a été investi par la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus en 1847, les religieuses qui administraient cette dernière partirent à la recherche du « trésor des moines » entre 1848 et 1849 (LELONG 1889 : 160 note 161). Un creusement qui s'observe au sein du chaînage gothique, près de l'autel de l'ancienne crypte romane alors comblée, est traditionnellement rattaché à cette chasse au trésor.

Une recherche au sein des archives de Charles Lelong conservées aux archives municipales de Tours a permis de retrouver deux croquis et cinq lettres associés à ces fouilles qui permettent de restituer la chronologie et l'emplacement des sondages (AMT/23/Z/10 : Fouilles de 1848-1849).

En 1848, les fouilles dans ce secteur se bornent, en se fondant sur le premier plan (Fig.29), à une tranchée de direction nord-sud située quelques mètres à l'est du mur M. 140, au nord du bâtiment dénommé portail de la Sacristie où logeait un jardinier. L'emplacement du souterrain et de la rampe associée est occupé par des fagots de bois indiquant qu'il n'était pas encore – ou plus – connu à cette date.

Le second plan daté du 30 novembre 1848 montre que des fouilles ont été menées contre la face orientale du mur M.140, mais uniquement dans la partie sud ; il y est fait mention d'un "terrain exploré", certainement le large décaissement observable aujourd'hui (Fig. ?). Sur ce même plan, il est également fait mention du "cintre de la chapelle de Saint-Louis", très certainement le "souterrain". Enfin, accolé au sud de ce dernier et juste en avant du mur de clôture M 140, il est fait mention d'un « mur à démolir en terre, à 8 ou 10 pieds ». Deux petites croix sont indiquées, la légende précisant qu'elles ont été inscrites sur le mur pour

délimiter un tronçon de « 5m50 qu'il faudra découvrir et démolir », le texte précisant « et à partir d'un mètre du mur sur une largeur de cinq mètres ». La légende n'est à vrai dire pas très claire, l'identification du – ou des murs – mentionné(s) n'étant pas précisé : s'agit-il du « mur de séparation de la cour et du jardin » (c'est-à-dire le mur M 140) ou bien du « mur à démolir en terre » ? Quoi qu'il en soit, il est manifeste que deux murs sont connus à cette époque, distant d'environ 1m, et que le second est en partie enfoui : selon toute vraisemblance, il s'agit du mur M 139. Si tel est bien le cas, ces travaux n'ont finalement jamais été réalisés.

Sur ce plan, aucun moyen d'accès au « cintre de la chapelle de Saint-Louis » n'est représenté. Pour autant, un espace d'environ 1 m sépare les deux maçonneries indiquées sur ce document. Or, c'est précisément dans ce secteur qu'ont été observés une série de niveaux (US 12506, 12547 mais peut-être aussi 12516, 12527 et 12513) qui forment une rampe longeant le parement ouest de M 139. Cette dernière pourrait alors constituer une voie d'accès au souterrain.

La datation de cet ensemble reste toutefois problématique : en effet, le pendage suit celui du mur M 139 et le mobilier que l'on trouve dans les niveaux constituant la rampe est apparenté à celui que l'on trouve dans les remblais contenu par ce mur de terrasse qui ont pu être observés dans le sondage S1 (US 12546, 12545, 12544 et 12503). Dans cette hypothèse, rampe et mur seraient contemporains, donc antérieurs à la réalisation des fouilles sous la conduite des religieuses. La mention de fagots occupant ce secteur sur le document de 1847 semble pourtant interdire cette lecture. Par ailleurs, selon sœur Robinet, l'accès au souterrain (le « puits ») s'effectuait par des échelles au 20^e siècle, et aucune rampe d'accès n'est mentionnée. Ce point demande à être éclairci.

Relevons enfin que ce document indique également un projet de fouille à l'ouest du mur M. 140 qui prendrait la forme d'une croix centrée sur un puits, peut-être celui qui est toujours visible aujourd'hui dans les maçonneries du secteur 17.

Les archives ne mentionnent pas la réalisation du projet et nous ne savons pas s'il fut réalisé, néanmoins, c'est peut-être à ces travaux que l'on peut rattacher le creusement mentionné plus haut qui s'observe dans le secteur de la crypte romane.

5.2.5. *Abandon de l'ensemble (Agr. 269)*

Au sein des niveaux les plus récents, le matériel était particulièrement abondant et présentait toutes les caractéristiques de ce que l'on trouve dans un dépotoir. Or nous avons découvert dans les archives de Charles Lelong le texte original de Sœur Robinet mentionnant une zone de rejet à cet emplacement :

"Le docteur Ranjard m'avait parlé d'un certain trou, près du peuplier derrière le mur à l'est de la basilique près du portail des terrasses et de la sacristie. C'était, disait-il, l'entrée de la crypte de la Basilique. (le 20 octobre 1950) J'ai été à l'endroit indiqué. Ce n'est plus qu'une montagne de détritrus de tous genres, la poubelle du monastère. J'ai parlé à Pasquier, ici depuis fort longtemps, très brave homme et de plus intelligent. Il m'a dit que lui et son fils Amédée y sont descendus bien des fois, avec des échelles – profondeur : 5 ou 4 m. environ. On se trouve alors dans ce qu'il appelle souterrain – 3 m de largeur environ, longueur de 8 m voûté, avec une tête, style égyptien comme clé de voûte [...]. "Ce souterrain

n'est pas droit mais oblique, et "est penché du côté de Rougemont". Là il est obstrué par un éboulement qui le bouche complètement. Du côté du mur, il est bouché par une muraille d'une énorme épaisseur, de plus de 2 m au moins "qui est le mur de fondation de l'église". Il y en a d'autres qui ont essayé de percer ce mur, pour voir ce qu'il y a derrière, car ils croyaient que le trésor y est caché. Ils ont fait des "percements" de 2,5 m de long, mais ils n'ont pas pu arriver jusqu'au bout et n'ont rien vu. La pierre est trop dure. Alors, comme le trou ne servait à rien, il y a 2 ans on l'a bouché, en y jetant toutes les saletés."

(Récit de Pasquier in Robinet, AMT/23/Z/10 : *Topographie de Marmoutier*, Tome 3, 59-63).

C'est donc cette poubelle que nous avons en partie fouillée cette année et qu'il faudra continuer à vider l'an prochain à l'intérieur du « souterrain ». Une première étude indique une forte proportion de matériel à usage pharmaceutique ou médical. Or, l'installation d'un hôpital militaire à Marmoutier pendant la première guerre mondiale est attestée. De nombreux vestiges mobiliers probablement liés à cette fonction ont d'ailleurs été identifiés lors d'un diagnostic archéologique réalisé par l'INRAP en 2011 dans l'angle sud-est de l'enclos monastique (De Filippo 2012). La présence de plaques militaires de l'armée d'occupation allemande est également à relever. Ce dépotoir aurait été utilisé jusque dans les années 1940. La découverte d'une monnaie en aluminium datée de 1942 cadre bien avec ces indications chronologiques.

5.2.6. *L'intervention de Charles Lelong (Agr. 270, Fig. 30)*

Il est très difficile de connaître la nature des interventions menées par Charles Lelong et son équipe dans ce secteur. Dans la dernière demande de fouilles déposée par ce dernier en 1984, il est prévu d'intervenir dans ce secteur, mais ce projet ne sera finalement pas accepté. Pour autant, il est certain que ce secteur a été en partie fouillé. Tout d'abord, le mur qui s'y dressait et que l'on observe sur des photos contemporaines des fouilles (Fig. ?) a été en partie démantelé. Par ailleurs, dans son article consacré à l'abbatiale gothique paru en 1980, Charles Lelong évoque l'existence de la « cave » mentionnée par Robert Ranjard à Sœur Robinet (*cf. supra*) et fait état de l'existence du dépotoir correspondant au puits évoqué par ce dernier. Mais sa description indique clairement qu'il n'a pas encore pu accéder à cet espace : « Mais, quant à la localisation précise de ce « souterrain » nous n'avons recueilli que des témoignages contradictoires », (LELONG 1980 : 157). À l'inverse, la salle est clairement décrite dans l'article de 1988, ce qui indique que le secteur a été en partie fouillé/dégagé entre ces deux dates. La destruction d'une partie du mur de clôture nord-sud (M. 140) dut également intervenir durant ce laps de temps comme le prouvent deux photographies prises par l'équipe de Charles Lelong à deux dates inconnues mais faisant apparaître pour l'une le mur de clôture intact et pour l'autre le même mur coupé en deux, dans la situation observable aujourd'hui (Fig. 30).

Toute une partie du dépotoir a certainement été vidée à cette occasion, et c'est peut-être lors de ces travaux qu'a été réalisé le creusement F. 363 évoqué plus haut. Les blocs de pierre sculptés observés dans le comblement de ce dernier proviennent probablement du mur

M. 139, peut-être en partie endommagé lors de ces travaux ou partiellement effondré dès avant.

À la suite de cette intervention, ce secteur mal intégré à l'espace fouillé car situé à l'extérieur de la toiture protégeant le chantier a continué à être délaissé, ce qui explique que du matériel très récent a pu être retrouvé dans les niveaux de surface (US 12500, 12501 ou bien encore 12507).

En définitive, la campagne de cette année s'est révélée particulièrement physique. Il a fallu évacuer une énorme quantité de remblais, tous postérieurs à la suppression de l'abbaye. Par ailleurs, elle n'a pas permis de répondre aux interrogations formulées quant à la morphologie du chevet de l'abbatiale romane dans ses différents états. Les fondations de l'abbatiale gothique sont si puissantes qu'elles recouvrent tout le secteur et ne laissent aucune fenêtre ouverte sur les niveaux plus anciens. Il faudra donc les démanteler en partie pour espérer observer ces états antérieurs.

Elle n'en apporte pas moins des informations très utiles sur la morphologie de l'abbatiale gothique et prépare le terrain pour une meilleure compréhension de la salle souterraine, qui fera l'objet d'une fouille plus complète lors de l'été 2016. Enfin, même s'ils ne correspondent pas forcément aux découvertes escomptées, les niveaux récents apportent un éclairage original sur le démantèlement de l'abbatiale : les minages du 19^e siècle sont généralement mal documentés d'un point de vue archéologique, et ces découvertes viendront en partie combler cette lacune. Enfin, le mobilier découvert dans le dépotoir a permis d'éclairer des périodes encore assez mal connues d'un point de vue archéologique, qu'il s'agisse de la présence des sœurs de la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus, du fonctionnement de l'hôpital militaire durant la première guerre mondiale ou bien encore de la présence d'une unité de l'armée allemande d'occupation.

Enfin, ce travail permettra à terme d'intégrer pleinement les vestiges de ce secteur au parcours de visite proposé sur le site de Marmoutier, alors que jusqu'à présent ce dernier avait surtout l'aspect d'une friche.

6. RELEVES SYSTEMATIQUES ET PHASAGE PRELIMINAIRE DES MAÇONNERIES (THOMAS LEPAON)

Le travail de relevé architectural des vestiges situés dans l'emprise des églises abbatiales, amorcé en 2011 (MARMOUTIER 2012 : 23-26), a été poursuivi durant la campagne de fouille 2015. Fondé sur la méthodologie présentée l'an passé (MARMOUTIER 2014 : 30), le plan des maçonneries, dans leur majorité mise au jour par Charles Lelong, a été complété avec le relevé quasi exhaustif des vestiges actuellement découverts (Fig. 31).

Le relevé des maçonneries a naturellement donné lieu à une vérification systématique des relations architecturales entre les différentes structures. Tenant compte des études antérieures, ce travail permet de proposer une synthèse diachronique des différentes phases de construction depuis l'Antiquité jusqu'au 13^e s. (Fig. 31-43). La réalisation de ces documents de travail a permis d'affiner la chronologie des différentes structures et de mettre au jour certains détails totalement inédits.

Par exemple, l'église de l'an Mil est traditionnellement restituée avec trois absides à l'est. Le dispositif comprend un aménagement central plus étroit que les constructions latérales (CREISSEN et LORANS 2014 : 541). Cette hypothèse se fondait sur l'attribution de M.91 à cette phase or, il apparaît que cette maçonnerie coupe les niveaux de sols associés à l'église de l'an Mil et ne peut donc pas lui être associée. L'étude complémentaire a révélé que cette structure, épaisse d'une trentaine de centimètres, disposait de deux parements très différents (Fig. 43). Au nord, la paroi est irrégulière et semble avoir été construite en tranchée aveugle. Au sud, la face a bénéficié d'un enduit sur toute sa hauteur. Cette maçonnerie pourrait correspondre au débouché de l'escalier en baïonnette sud menant à la crypte du 11^e s., répondant ainsi au dispositif nord parfaitement conservé. En ce qui concerne l'église de l'an Mil, ces nouvelles données autorisent à proposer la restitution d'une abside centrale plus large dont l'extension orientale demeure inconnue.

Autre exemple, un nouveau plan du bâtiment 8, désormais doté d'une abside centrale, est également proposé (Fig. 37). Elle correspond à l'abside jusqu'alors associée au collatéral nord de l'église de l'an Mil (CREISSEN et LORANS 2014 : 541). Or, la mise en place de la fondation de la pile nord-est de la croisée du transept de l'église de l'an Mil a en partie détruit les maçonneries de cette abside (Fig. 36). De fait, cette construction est assurément antérieure à l'édifice de la fin du 10^e s. sans qu'il soit pour autant possible de définir précisément la date de son édification. En l'état actuel des connaissances, cette abside pourrait donc être associée au bâtiment 8 daté du 9^e s. c'est-à-dire immédiatement antérieur à l'église de l'an Mil.

La poursuite de l'étude archéologique permettra peut-être de préciser du bâtiment auquel rattacher l'abside et de sa date de construction

Cette proposition demeure une hypothèse de travail car la nature du bâtiment auquel est associée cette abside ainsi que sa date de construction doivent être confirmés par une étude archéologique complémentaire.

À court terme, le plan des vestiges doit être complété par l'intégration des relevés architecturaux déjà réalisés manquant à ce travail. Il s'agit des maçonneries du porche d'entrée de l'église abbatiale gothique (DUSSOL 2014 : Fig. 44 ; MARMOUTIER 2014 : Fig. 55) et de la crypte romane (MARMOUTIER 2012 : Fig. 30). Pour cette dernière, l'étude de Clémentine

Bourdin dans le cadre de son Master 1 amorcé cette année permettra de compléter le travail déjà effectué par Thomas Creissen. De même, les fondations de l'église abbatiale gothique font l'objet d'un Master 1 actuellement mené par Ronan Camoin. Les relevés et résultats de cette étude viendront enrichir ce présent travail. À moyen terme, ce travail constituera un canevas pour la réalisation de relevés pierre à pierre des vestiges, indispensables pour l'étude de l'histoire des techniques architecturales du site, et permettra aussi la production de modèle en trois dimensions (MARMOUTIER 2014 : 32).

CHAPITRE 2. LA ZONE 4

(EMMANUELLE GUINEHUT AVEC LA COLLABORATION DE NOEMIE ASTIER-CHOLODENKO
ET VALENTIN MICLON)

La zone 4 correspond à l'emprise de l'hôtellerie (bâtiment 2) du monastère construite à la fin du 12^e s., et à l'intérieur de laquelle ont été mis au jour des vestiges appartenant à des bâtiments antérieurs (bâtiment 5 de la fin du 11^e s. ou début 12^e s. et bâtiment 6 du 11^e s.), et des niveaux du haut Moyen Âge plus ou moins bien caractérisés.

L'objectif de la campagne 2015 en zone 4 concernait spécifiquement ces niveaux. Il s'agissait de répondre à différentes problématiques intéressant les premières occupations de cette partie du monastère et nécessitait de (Fig.44) :

- finir la fouille des sépultures en secteur 4 ;
- finir la fouille des niveaux de terres noires dans la partie occidentale des secteurs 10 et 11 ;
- commencer la fouille des niveaux de remblais du haut Moyen Âge dans la partie occidentale de la zone 4 (secteurs 2, 3, 10 et 11) directement sous les terres noires ;
- poursuivre la fouille des premiers niveaux d'occupation observés dans la partie orientale de la zone 4 et étendre le sondage réalisé en 2014 en secteur 8, afin de confirmer l'absence d'aménagements sur cette partie du site avant les 5^e -6^e s.

1. LES SEPULTURES (SECTEUR 4)

1.1. Rappel des principales phases d'inhumation successives (Marmoutier 2014 : 33-34) (Fig. 45)

En 2007, la fouille d'un petit secteur d'une surface de 17m² situé au nord du bâtiment de l'hôtellerie a permis de mettre en évidence un cimetière comprenant trois phases d'inhumation successives. Il s'agit d'un cimetière de laïcs comme le prouve la présence de sépultures d'hommes et de femmes adultes, ainsi que d'os erratiques appartenant à un immature.

La plus ancienne phase, identifiée en 2012, et dont les dernières sépultures ont été fouillées cet été, comporte onze sépultures présentant une orientation d'environ 85° par rapport au nord. Bien que cette phase et ces inhumations soient difficiles à dater compte tenu de la complexité stratigraphique et des recoupements des fosses, elles pourraient correspondre à un espace funéraire contigu et contemporain du bâtiment 6, premier bâtiment maçonné (11^e s.) connu en zone 4.

La deuxième phase d'inhumation regroupe quinze sépultures d'hommes et de femmes, orientées plein est. Elle serait datée des 11^e-12^e s. et pourrait fonctionner de manière contemporaine du bâtiment 5 (11^e- 12^e s.).

Une dernière phase comprend onze sépultures et reprend approximativement, l'orientation de l'extension orientale du bâtiment 2 (100° par rapport au nord). Ce cimetière semble avoir été abandonné quand les aménagements liés au projet de porche gothique monumental n'en permettent plus l'utilisation au 13^e s.

1.2. Les sépultures fouillées en 2015 (Fig. 46)

Les deux sépultures fouillées en 2015 ont été rattachées à la première phase d'utilisation du cimetière. La datation reste imprécise et hypothétique, les fosses perçant des niveaux du haut Moyen Âge ; le mobilier provenant du comblement de ces fosses, notamment la céramique, est daté des 8^e-9^e s.

1.2.1. S.121 (Fig. 46a)

S.121 est une sépulture qui n'a pu être fouillée que dans sa partie distale, puisque recoupée par la fosse de la sépulture S.99. Les pieds étaient en place, sans signe de compression ni de paroi visible, avec des connexions lâches et des déplacements notamment en ce qui concerne le métatarse gauche. Il n'y a pas de mobilier associé. Il est difficile de statuer sur le type de contenant compte-tenu des informations très partielles à disposition, mais les déplacements des ossements en dehors du volume du cadavre laissent supposer une décomposition en espace vide. Néanmoins la présence de S.99 à proximité peut avoir affecté la position des restes osseux. Le niveau de creusement n'est pas connu.

1.2.2. S.122 (Fig. 46c)

Les limites de la fosse (US 43147) n'ont pas été bien repérées à la fouille.

Le comblement (US 43140) était très hétérogène, limono-argileux contenant des inclusions de tuffeau jaune et blanc, des fragments de TCA et d'ossements humains ainsi que des charbons. Des poches de sédiments (US 43141, 43142, 43145) de natures différentes (aussi bien argileuses que sableuses) ont été observées à la fouille sans qu'il soit possible d'expliquer précisément l'origine de ces phénomènes.

Concernant le dépôt osseux (US 43139), il s'agit d'un individu adulte reposant sur le dos la tête à l'ouest, membres supérieurs fléchis de 90°, la face antérieure de l'avant-bras droit reposant sur la face postérieure de l'avant-bras gauche. La présence d'ossements intéressés par des articulations labiles ainsi que le respect de la topographie générale du squelette témoignent du caractère primaire du dépôt.

Le squelette n'a pu être dégagé que du bloc cranio-facial à la ceinture pelvienne. La représentation osseuse est très bonne, mais la conservation très mauvaise.

La diagnose sexuelle a été réalisée *in situ* au moyen de la méthode de J. Bruzek (2002) qui repose sur l'observation de cinq caractères répartis sur les trois segments morpho-fonctionnels de l'os coxal. Cette méthode a permis de déterminer le sexe masculin de cet individu.

La structure n'a pas bénéficié d'un enregistrement exhaustif en vue d'une analyse taphonomique poussée. Néanmoins ont été constatées dès la phase de terrain différentes informations permettant de proposer un premier niveau de restitution de l'architecture funéraire :

- Le bloc cranio-facial apparaît par sa face antérieure, comme les vertèbres cervicales avec lesquelles il demeure en connexion stricte. La mandibule a basculé vers l'avant

dans le volume initial du corps, provoquant la rupture des articulations temporo-mandibulaires.

- Le rachis thoracique et lombaire apparaît par sa face antérieure. Les vertèbres thoraciques et lombaires sont en connexion lâche.
- Au niveau de la ceinture scapulaire, est observée une verticalisation des clavicules (face d'apparition antérieure) dont les extrémités latérales sortent du volume initial du cadavre. Les scapulas apparaissent en vue antérolatérale.
- Les côtes, en connexion plus ou moins lâche avec les vertèbres, se sont toutes mises à plat.
- Les bras apparaissent en vue latérale et sont placés le long du corps. Le coude droit présente une connexion lâche. La connexion entre l'humérus et l'ulna gauche est rompue.
- Les os de la main gauche sont tous déconnectés et sortent du volume initial du cadavre.
- Le carpe droit est en connexion stricte, y compris avec les métacarpiens (à l'exception du MTC 1), en revanche les phalanges de la main sont déconnectées.
- La ceinture pelvienne apparaît par sa face antérieure. La symphyse pubienne est légèrement ouverte. L'articulation sacro coxale gauche est déconnectée, la gauche est en connexion lâche.

Les déplacements osseux en dehors du volume du cadavre résultent d'une décomposition en espace vide. La compression observée au niveau de la ceinture scapulaire ainsi que l'ouverture restreinte de la symphyse pubienne sont cohérentes avec l'utilisation d'un cercueil ou d'un coffrage ; cependant, en l'absence de plus d'informations d'ordre taphonomique ou matériel, il demeure impossible de trancher entre ces deux hypothèses.

2. LES TERRES NOIRES ET LES FOSSES QUI LES PERCENT (SECTEURS 3, 4, 10 ET 11)

2.1. Rappel des principaux éléments observés entre 2008 et 2014 et du protocole mis en place (MARMOUTIER 2014 : 34-44)

Après avoir fouillé, en secteurs 2, 10 et 11, un empierrement ou cailloutis fait principalement de blocs de tuffeau et de silex enveloppés par un sédiment sablo-limoneux gris foncé et datant des 9^e ou 10^e s. et identifié comme une vaste cour proche de l'entrée occidentale du monastère, des niveaux de terres noires ont été mis au jour en 2013. Le protocole mis en place à cette époque avec l'aide de Mélanie Fondrillon et réévalué en 2014 a été poursuivi. Les terres noires ont été fouillées par passes mécaniques de 5 cm en suivant le pendage des couches supérieures et inférieures quand la distinction dans ces sédiments était impossible. Des prélèvements ont été effectués dans toutes les US fouillées, à raison de 20 litres tamisés sur place à l'aide de deux colonnes de tamis, dont le maillage était de 6 mm, 1,85 mm et 1,1 mm. Trente litres ont par ailleurs été conditionnés puis stockés sur place afin d'en permettre l'étude ultérieure dans des laboratoires spécialisés (analyse ichtyologique et carpologique). Des prélèvements ont été effectués dans les fosses identifiées dans ces niveaux du haut Moyen Âge, selon les mêmes modalités, mais le reste de leur comblement a été entièrement tamisé.

Dans la partie orientale de la zone 4, ces niveaux de terres noires avaient été largement détruits, dans un premier temps par la mise en place d'un espace semi-enterré à l'intérieur du

bâtiment 5 (11^e s.), et dans un deuxième temps par un décaissement important dans ce même bâtiment. Persistait uniquement une bande d'environ 1,50 m de large située au pied des murs du bâtiment 5, M. 1002 au nord, M. 1001 au sud et M. 1014 à l'est (Fig. 47a).

Dans la partie occidentale, en revanche, les terres noires étaient bien conservées sur une grande partie des secteurs 2, 3, 10 et la moitié du secteur 11, malgré un écrêtement au nord et à l'est.

A l'ouest du secteur 2, trois faciès de céramiques différents avaient été mis en évidence, passant du 9^e-10^e s. pour les couches se situant directement sous le cailloutis, au 8^e-9^e s., puis enfin au 7^e-8^e s. pour les couches se situant sur les niveaux de remblais de tuffeau pulvérulent. Le reste des terres noires fouillées présente une datation moins précise, comprise entre le 8^e et le 10^e s.

Par ailleurs, Carole Vissac a réalisé en 2014 une étude micromorphologique des terres noires dans les coupes 45 et 76 (Fig. 47c et d) qui a montré des séquences microstratifiées. La base de ces coupes est caractérisée par la fréquence de matériaux de construction plus ou moins dégradés et hétérogènes, avec notamment la présence de mortiers. Les couches supérieures renferment des constituants plus hétérogènes provenant d'apports rythmés puis plus occasionnels ou massifs (rejets, régallages) avec des réaménagements de l'espace plus ou moins perceptibles. Le sommet de la séquence stratigraphique est caractérisé par une accumulation importante avec des épisodes de rejets et de passage. Les constituants anthropiques témoignent de déchets variés, domestiques et artisanaux (charbons, os, coprolithes, silice fondue, mortier, coquilles d'œuf). Cette phase correspondrait peut-être à une augmentation des épisodes d'apport et de fréquentation. (VISSAC 2014 : 8).

De nombreux faits ont été fouillés depuis 2008 (Fig. 47b) L'apparente homogénéité des terres noires n'ayant pas permis de déceler les niveaux de creusement qui y étaient associés, les fosses n'ont été révélées que lors de la mise au jour de la couche de tuffeau jaune pulvérulent mêlé de terre se situant sous la dernière US de terres noires. Néanmoins plus d'une vingtaine de fosses ont été identifiées sans qu'il ait été possible d'en proposer une interprétation précise. Aucun bâtiment n'a pu être restitué, malgré la présence de deux profonds trous de poteaux d'un calibre important. Plusieurs hypothèses ont néanmoins été étudiées comme celle d'aménagements de berge compte tenu de la proximité du chenal secondaire de la Loire, et celle d'une palissade accompagnée de différentes installations attenantes.

2.2. La fin de la fouille des terres noires en secteurs 3, 4, 10 et 11

La campagne 2014 n'avait pas permis de terminer la fouille des terres noires dans la partie occidentale des secteurs 10 et 11 (Fig. 48).

En 2015, dix nouvelles couches de terres noires ont été fouillées en secteur 10 (Agr. 832), représentant une épaisseur d'environ 60 cm, tandis qu'en secteur 11 (Agr. 833), seules six couches ont été mises au jour, correspondant à une trentaine de centimètres, compte tenu du fait que ces niveaux avaient été largement détruits par le creusement d'une fosse moderne F. 1324.

Ces sédiments sombres suffisamment homogènes pour qu'il soit impossible d'en différencier des US autrement qu'artificiellement par passes mécaniques (Fig. 48), sont

définis par leur caractère sablo-limoneux et la présence de très nombreuses inclusions de petits blocs et cailloux calcaires, ainsi que de silex. Il est important de noter également la fréquence élevée de charbons de bois et de petits fragments d'ardoise.

Le mobilier en céramique retrouvé et étudié a permis d'identifier des phases d'occupation comprises entre le 8^e et la fin du 10^e s. avec un total de 135 tessons en secteur 10 (NMI 50) et de 164 tessons en secteur 11 (NMI 51).

Le petit mobilier découvert dans ces niveaux est assez varié, mais il faut souligner la présence de nombreux objets en rapport avec une activité artisanale, comme de multiples scories de fer, un bloc de verre fondu avec une empreinte de creuset ou de brique (US 43094), ainsi qu'un fragment d'os avec un trait de scie. Une bille de terre cuite y a également été découverte. De plus les tessons de verre qui peuvent être datés renvoient à une période située entre le 8^e et le 10^e s. (Tableau 11).

En secteur 3, il restait deux niveaux de terres noires à fouiller (US 43055 et 43058, Agr. 586) qui correspondent à une datation des 8^e-9^e s., et en secteur 4, après avoir fini de fouiller le cailloutis du 10^e s. (Agr 780), deux couches de terres noires, US 43101 et 43112 (Agr. 829), ont été identifiées et ont apporté de la céramique des 7^e-8^e s.

En secteur 11, la présence dans ces niveaux de plusieurs tessons des 10^e-11^e s. doit résulter de l'existence d'une fosse, qui n'a pas été décelée lors de la fouille.

2.3. Les faits creusés dans les terres noires

Cinq nouveaux faits sont venus s'ajouter aux trente ayant été associés à l'occupation des terres noires observés en 2014 (Tableau 4) (Fig. 51). Rappelons que toutes ces fosses n'ont été repérées que tardivement et que donc leurs niveaux de creusement ne sont pas bien établis.

F.1425 (Fig. 49a), uniquement vu dans la coupe 40, est le seul fait mis au jour en secteur 3 et identifié comme un trou de piquet de 20 cm de diamètre.

F.1426 (Fig. 49b), en secteur 10, est une fosse grossièrement circulaire d'environ 25 cm de diamètre.

Les quatre autres faits repérés cette année se situent en secteur 11. F. 1433 (Fig. 50) est une large fosse circulaire de plus d'1,10 m de diamètre et de profondeur. Plusieurs couches de comblement ont été identifiées. L'US 43130 est constitué d'un sédiment sablo-limoneux gris très sombre et très meuble avec de nombreuses inclusions de tuffeau, silex, TCA, ardoise ainsi que de multiples fragments d'un mortier blanc très dur. 43134 est très meuble, plus brune, argileuse, avec les mêmes inclusions que 43130, auxquelles s'ajoutent des silex chauffés, et des poches d'un matériel organique, végétal, ressemblant à du torchis (Fig.49) et qui a été prélevé. Des blocs de tuffeau et de la TCA semblent avoir servi de calage. Par ailleurs la dernière couche fouillée, très fine, représentant le fond de cette fosse, était constituée d'un sédiment de couleur brune plus claire, très argileux avec de nombreux morceaux de charbon de bois et fragments végétaux. Ces couches sont datées des 10^e-11^e s. par la céramique qu'elles contenaient. Cette fosse est donc vraisemblablement percée à travers les premières couches de terres noires. Il faut noter la présence, dans la première couche de comblement de F. 1433, d'un tesson de verre plié en deux, résultat obtenu sous l'action violente d'une source

de chaleur, ce qui fait évoquer un incendie, volontaire ou non, ou la présence d'un four à proximité.

F. 1431 et F.1432 (Fig. 48c et d) sont deux faits mis au jour dans la partie occidentale du secteur 10. F. 1432 peut être interprété comme un trou de poteau ; il présente un creusement circulaire aux bords bien droits de 75 cm de diamètre et 50 cm de profondeur. Le sédiment retrouvé est brun foncé sablo-limoneux avec de très nombreux petits fragments de mortier blanc. F.1431 est une fosse circulaire de 60 cm de diamètre et 40 cm de profondeur qui a également livré des scories de forge, déchets que l'on retrouve dans le fond des foyers au contact de la tuyère.

F.1431 et F.1432 sont datées par l'étude de la céramique qu'elles contenaient du courant du 10^e s. Ainsi il faut considérer le fait que ces trois fosses sont percées à travers le haut des terres noires et sont difficilement rattachables aux structures en creux fouillées en 2013 et 2014 (Fig. 51). Dans le secteur 11, il apparaît en outre évident, compte tenu du mobilier retrouvé dans les passes mécaniques et du recollage qui a même pu être fait, qu'une autre fosse correspondant à cette période n'a pas été repérée.

Comme l'année dernière, il est très difficile de faire ressortir un plan à partir des différentes structures mises en évidence, en raison de leur extrême hétérogénéité en termes de formes, de dimensions, de comblements ainsi que d'altitude. Cette occupation, en marge du monastère au haut Moyen Âge, peut représenter une zone d'activités artisanale et/ou agricole à proximité du chenal secondaire de la Loire mis en évidence un peu plus à l'est et qui était alors peu actif (MARMOUTIER 2013 : 111-114).

N°Fait	Secteur	Agrégation	Longueur	Largeur	Profondeur	NGF fond	Fond plat	Identification	Forme	Datation
F.1158	3	586	1,08	0,85	0,21	50,92		Trou de poteau	Ovale	8-9
F.1333	2	692	1,79	1,27					Ovale	8-10
F.1334	2	692	0,80	0,55	0,20	50,09			Ovale	8-10
F.1335	2	692	0,88	0,64	0,24	49,92			Ovale	8-10
F.1336	2	692	1,00	0,73	0,22	49,68			Demi-lune	8-10
F.1338	2	692	0,43	0,34	0,17	49,98			Demi-lune	8-10
F.1339	2	692	0,40	0,33	0,12	50,18			Circulaire	8-10
F.1354	5	861	0,55	0,46	0,07	49,85	Oui		Circulaire	7-8
F.1355	10	832	1,26	1,10	0,95	49,99	Oui	Trou de poteau	Circulaire	8-9
F.1359	10	832	0,87	0,22	0,77	49,80			Demi-lune	8-9
F.1364	5	860	1,12	0,79	0,26	49,63			Ovale	8-10a
F.1365	7	816	1,57	0,42/0,25	0,23	49,99		Rigole	Thermomètre	8-10a
F.1370	7	816	1,42	1,35/0,70	0,45	49,65			Rectangulaire	8-10a
F.1389	11	833	0,32	0,29	0,33	50,24		Trou de poteau ?	Ovale	8-9
F.1390	11	833	1,11	1,01	0,28	50,59	Oui		Circulaire	8-9
F.1393	11	833	0,59	0,41	0,38	50,51			Trilobée	8-9
F.1394	11	833	0,33	0,32	0,40	50,27		Trou de poteau	Circulaire	8-9
F.1395	11	833	0,50	0,36	0,43	50,11		Trou de poteau	Circulaire	8-9
F.1396	11	833	0,44	0,20	0,17	50,39			Bilobée	8-9
F.1399	5	860	0,50	0,43	0,17	49,78			Circulaire	8b-10a
F.1400	5	860	0,74	0,83	0,30	49,61		Foyer / trou de piquet incendié	Ovale	8b-10a
F.1403	7	816	0,30	0,37	0,11	49,94			Circulaire	8-10a
F.1405	2	859	1,19	0,78	0,25	50,13	Oui		Cacahuète	7-8
F.1406	2	859	0,76	0,63	0,37	50,15			Circulaire	7-8
F.1407	2	859	0,88	0,59	0,28	50,23	Oui		Ovale	7-8
F.1408	2	859	0,81	0,73	0,23	50,42	Oui		Circulaire	7-8
F.1409	2	858	0,38	0,32	0,33	50,24		Trou de poteau ?	Circulaire	8-9
F.1410	2	858	0,18	0,17	0,17	50,49	Oui	Trou de piquet	Circulaire	8-9
F.1413	7	816	0,50	0,40	0,20	49,78			Ovale	8-10a
F.1415	7	816	0,85	0,80	0,22	49,68			Ovale	8-10a
F.1425	3	586	0,25	0,25	0,20	50,64		Trou de piquet	Circulaire ?	
F.1426	10	832	0,32	0,25	0,15	50,10			Ovale	
F.1431	11	833	0,75		0,43	50,18	Oui		Circulaire	10
F.1432	11	833	0,90	0,80	0,51	50,05	Oui	Trou de poteau	Circulaire	10
F.1433	11	833	1,20	1,14	1,12	49,39	Oui	Trou de poteau	Circulaire	10c-11

Tableau 4: Caractéristiques et datation des fosses observées dans les terres noires

3. L'OCCUPATION ARTISANALE (SECTEURS 2, 3, 10 ET 11)

3.1. Caractéristiques

Directement sous les terres noires se trouvait une couche de remblai de tuffeau jaune pulvérulent plus ou moins mêlé par endroits à un sédiment brun, d'épaisseur variable, entre 10 et 30 cm, et attribué au 8^e s. par l'étude de la céramique (Fig. 52 a et b).

Sous ce remblai, se succèdent plusieurs couches d'occupation en secteurs 10 et 11 principalement. Il s'agit de sédiments brun foncé très fins, avec parfois une importante concentration de petits fragments de charbons de bois, comme dans les US 43090 en secteur 10, et 43115 et 43087 en secteur 11. Ces couches sont parfois séparées par des poches de remblais composés de tuffeau jaune pulvérulent notamment en secteur 11, qui présente les remaniements les plus importants. Ainsi cette surface a sans doute été utilisée suffisamment longtemps et de manière intensive pour avoir nécessité plusieurs petites phases de remblaiement itératives afin de préserver la zone d'activité.

Dans ce même secteur, les couches 43106, 43111 et 43157 sont constituées de tuffeau jaune pulvérulent et en grande partie rubéfié (Fig. 52c), témoin de la présence de foyers à proximité.

En secteur 2, la couche d'occupation 43136 était plus épaisse et homogène et le mobilier y a été retrouvé en très grande quantité : 352 restes pour la céramique correspondant à 18 NMI, 3 tessons de verre à vaisselle, 4 clous en fer, ainsi qu'un crochet et une probable virole en fer.

Ces couches d'occupation ont livré un nombre de tessons de céramique moindre dans le reste des secteurs : 29 restes (NMI = 7) en secteur 3, 120 restes (NMI = 34) et en secteur 11, 85 restes (NMI = 13). Le petit mobilier est lui aussi moins bien représenté. On a retrouvé quelques tessons de verre (verre à vitre et vaisselle), des clous, des fragments de plaque en fer, 4 scories de fer, une coulée de plomb, et deux plaques de liaison de peigne en os. Si la zone étudiée correspond à un espace lié au travail artisanal, peu de fosses y sont pour le moment rattachées, et le mobilier donne peu d'informations sur le type d'artisanat pratiqué, qui nécessitait néanmoins la présence de sources de chaleur à proximité.

3.2. La fosse F.1430 (Fig. 53)

F.1430 est une fosse circulaire de 55 cm de diamètre et de 25 cm de profondeur, dont les parois sont bien verticales et le fond plat. Le comblement, US 43098, est constitué d'un sédiment brun foncé sablo-limoneux très meuble contenant de nombreuses inclusions de charbon de bois et de petits morceaux de tuffeau et silex.

F.1430 pourrait être interprété comme un trou de poteau en rapport avec un bâtiment ou un aménagement destiné à protéger la zone d'activité artisanale. Malheureusement aucune autre structure en creux potentiellement associée à F.1430 n'a été découverte.

3.3. Une surface de mortier blanc

Une fine couche de mortier blanc (US 43138 en secteur 2, US 43076 en secteur 3, US 43137 en secteur 10, et US 43124 en secteur 11) a été mise au jour et pourrait correspondre à un niveau de sol ayant fonctionné avec la zone artisanale.

4. UNE SURFACE DE CIRCULATION ? (SECTEURS 2, 3, 10 ET 11) (FIG. 54)

Les derniers jours de la campagne de fouille 2015 ont permis de révéler une importante surface ($\approx 20 \text{ m}^2$) se retrouvant en secteurs 2, 3, 10 et 11, composée d'un empierrement fait de très nombreux blocs de tuffeau, silex et TCA, dont la forme et l'épaisseur peuvent même faire penser à des éléments de dallage dans le sud du secteur 2 (Fig. 56).

Cinq étendues empierrées ont été identifiées :

- F. 1436 réunissant les US 43151 et 43152 en secteurs 2 et 3 orienté nord-sud ;
- F. 1437 (US 43154) en secteur 11 ;
- F. 1438 (US 43153) en secteur 10 ;
- F. 1439 (US 43155) en secteur 10 ;
- F. 1440 (US 43156) en secteur 11.

Les différentes altitudes continuent à respecter le pendage déjà connu qui existe dans la zone 4 selon un axe nord-sud. En effet, au nord du secteur 3, F. 1436 apparaît à une altitude de 50,80 m NGF, tandis que dans le sud du secteur 2, les constituants sont présents à la cote de 49,99, ce qui porte à plus d'un mètre le dénivelé. F. 1436 ressemble presque en secteur 3 aux marches d'un escalier (Fig. 56), le pendage tendant à s'accroître dans ce dernier secteur.

La question a même été posée d'interpréter cette structure comme la démolition d'un mur compte tenu de sa limite occidentale très nette et des différentes orientations des éléments les uns par rapport aux autres.

Par ailleurs, l'existence d'une petite dépression linéaire dans les faits F. 1436 (orientation nord-sud) et F. 1438 (orientation est-ouest) (Fig. 55), ressemblant à une rigole d'environ 1 à 2 cm de large, suggère la présence d'un cloisonnement au sein de cet aménagement.

Aucune autre structure en creux n'a été associée à cet espace de circulation.

5. LE DEBUT DE L'OCCUPATION EN ZONE 4 (SECTEURS 5 ET 8)

5.1. Rappel des principaux éléments observés en 2014 dans le sondage en secteur 8 (Marmoutier 2014 : 35-36) (Fig. 55)

Un sondage rectangulaire de 2,75 m par 0,80 m avait été réalisé en 2014 dans l'angle nord-est de la zone 4, en secteur 8. La fouille avait été poursuivie jusqu'à atteindre les niveaux naturels à une altitude de 48,44 m NGF. Il s'agissait d'un sédiment brun clair sablo-limoneux spongieux et à faible porosité sans mobilier anthropique retrouvé.

Une couche de remblais d'environ 90 cm d'épaisseur, composée de sédiments ocre-brun clair sablo-limoneux et humides contenant du gravier, quelques galets de rivière, des éclats de tuffeau et des limons, a d'abord été fouillée. Succède à ces niveaux une épaisse

couche brun sombre attestant une phase d'occupation dont la fonction est difficilement identifiable avec précision. Carole Vissac avait effectué l'année passée des prélèvements micromorphologiques qui avaient montré une organisation et une composition qui variaient verticalement, témoignant de différentes phases d'apport. Le dépôt était caractérisé par une forte composante charbonneuse issue de rejets de foyers domestiques et/ou d'activités artisanales, comme le suggéraient des résidus métalliques et des constituants vitrifiés (chauffés à plus de 800°C). Les caractères de ces dépôts avaient mis en évidence une accumulation rapide de rejets, peut-être en rapport avec des activités à proximité et progressivement repris par l'activité biologique et rythmés par le passage (VISSAC 2014). Ces niveaux avaient été attribués aux 5^e-6^e s. par l'étude de la céramique.

Trois sondages à la tarière avaient également été effectués selon un transect nord-sud, révélant pour chacun la présence de ce niveau charbonneux à une profondeur d'environ 90 cm sous le niveau d'arrêt de fouille en 2014.

5.2. Organisation de la zone fouillée (Fig. 56)

Cette année, en raison des aménagements liés aux mesures de sécurité (coffrage des piles et étaie des murs), il a été décidé de fouiller ces niveaux les plus anciens en procédant à partir de deux sondages. L'un a été réalisé en secteur 8 et prolongeait celui pratiqué en 2014, l'autre en secteur 5.

Toujours dans un souci de sécurité, il a été nécessaire de procéder à cette fouille en opérant par paliers afin de prévenir tout effondrement. Toutes ces dispositions ont grandement réduit la surface ainsi que le volume fouillé (7 m² en secteur 8 et 8 m² environ en secteur 5).

5.3. Des remblais successifs (Agr 828)

Les niveaux supérieurs de ces remblais avaient été largement détruits par le décaissement F. 1300 et la mise en place d'un vide sanitaire fonctionnant avec la dernière phase du bâtiment 5 (11^e-12^e s.). Ils sont essentiellement composés d'un mélange de tuffeau désagrégé et de sédiments limoneux bruns, avec de nombreuses inclusions de blocs de calcaire. On retrouve en grande partie des séquences de couches très semblables entre le secteur 8 et le secteur 5. L'épaisseur moyenne de ces dépôts avoisine les 95 cm.

La fouille de ces niveaux n'a livré que très peu de matériel, comme cela était déjà apparu l'année dernière dans le sondage pratiqué en secteur 8, qu'il s'agisse de céramique, d'ossements animaux ou de petit mobilier. La céramique trouvée (29 tessons en secteur 8) comporte une quantité très importante de tessons gallo-romains redéposés (14 restes en secteur 8). Néanmoins, il semblerait que ces remblais aient été mis en place au 6^e et/ou 7^e s. mais la datation reste hypothétique compte tenu de la quantité très insuffisante de tessons.

En ce qui concerne le reste du mobilier, il est important de noter le nombre non négligeable de scories (25 en secteur 8 et 7 en secteur 5), compte tenu de la rareté des éléments anthropiques découverts. Il faut également tenir compte de la présence de zones et de blocs calcaires rubéfiés, associés à des charbons et des briques calcinées, voire vitrifiées, témoignant de l'existence de foyers et de fours à proximité.

Ainsi, en secteur 8, l'US 42330 a montré des matériaux organiques brûlés et une forte concentration de charbons, tandis que des matériaux de construction détériorés sous l'action du feu et du mobilier rubéfié ont été découverts dans l'US 42335.

Un potin gaulois a par ailleurs été mis au jour dans une des couches les plus anciennes de ces remblais (US 42336).

5.4. Un niveau argileux et très charbonneux difficile à identifier (Agr 836, Fig. 58)

Sous ces niveaux de remblais se trouve une couche au sédiment limono-argilo-sableux gris noir avec inclusions calcaires très fréquentes, aussi bien observée en secteur 5 (US 42338) qu'en secteur 8 (US 42339). L'épaisseur de cette couche, proche de 60 cm par endroits, connue par le sondage réalisé en 2014 ainsi que par les prélèvements à la tarière, a nécessité la réalisation de passes mécaniques de 10 à 15 cm. Ce dépôt est, contrairement aux remblais sus-jacents, riche en mobilier. Sous ces trois premières séquences apparaît un niveau plus clair argilo-sableux moins riche en mobilier. En secteur 8 sous ce sédiment plus gris (US 42345), on observe une couche (US 42351) plus riche en charbon et plus foncée, très semblable aux niveaux supérieurs de cette agrégation.

En ce qui concerne le mobilier, l'étude de la céramique a permis de dater ces niveaux des 5^e-6^e s., avec un total de 318 restes dont 86 tessons (27%) de céramique gallo-romaine redéposée. Ces couches sont caractérisées par l'abondance de charbons de bois, la présence de battitures et comprennent aussi 19 tessons de vaisselle en verre (dont trois datés 5d-6c), un tesson de verre à vitre, 14 scories de fer, des fragments de tiges, tôles et déchets de cuivre, un décor de tableterie en os, et des déchets de terre cuite. Il faut mentionner que le mobilier était plus abondant dans les premières couches fouillées et plus rare dans le bas de ces niveaux.

Il est intéressant de noter également que cette couche très noire qui était apparue, dans un premier temps, assez plane, s'est révélée finalement suivre le pendage nord-sud repéré depuis quelques années. En effet, elle est observée à la cote NGF de 49,24 m au nord du sondage en secteur 8, 48,88 m au sud de ce même sondage, et 48,49 m au sud du sondage du secteur 5. Un fait mal identifié, F. 1434, a été observé en secteur 5. Il s'agit d'une fosse circulaire d'environ 50 cm de diamètre dont la fouille n'a concerné que la moitié nord puisqu'elle était recoupée par la coupe C193. Le comblement n'a pas fourni de mobilier et était uniquement caractérisé par la présence de plusieurs blocs de calcaire, inexistant dans le reste de ces niveaux.

La dernière couche de cette agrégation reposait sur un niveau brun, limono-sableux, qui a d'abord été considéré comme le substrat naturel. La fouille devra être poursuivie dans ces deux secteurs l'année prochaine afin de fouiller cette dernière couche qui repose sur le substrat.

5.5. Le substrat (Agr. 837)

Le substrat n'ayant pas été atteint cette année, que ce soit en secteur 8, dans le sondage de l'année passée étendu vers le sud, ou en secteur 5, un prélèvement à des fins de datation OSL (*Optically Stimulated Luminescence*) a été effectué par Philippe Gardère

(géoarchéologue à l’Inrap et membre du LAT) dans l’US 42229 fouillée en 2014. Il sera envoyé en laboratoire et les résultats seront disponibles courant 2016.

2^{EME} PARTIE : ÉTUDE DU MOBILIER

CHAPITRE 1 : ANALYSE DE LA CERAMIQUE DU HAUT MOYEN ÂGE DE LA ZONE 4 (PHILIPPE HUSI ET PIERRE TESTARD)

L'analyse de la poterie médiévale mise au jour dans la zone 4 de l'abbaye de Marmoutier pendant la campagne de 2015 a permis d'identifier plusieurs phases d'occupations datées de la fin du 5^e s. au 11^e s.

Cette étude intègre les méthodes développées dans le cadre du Projet Collectif de Recherche sur la céramique du Bassin de la Loire moyenne en se fondant sur l'analyse typologique et quantifiée du matériel par production et par forme en fonction de la chronostratigraphie (HUSI 2003 a et HUSI 2013 a).

Le catalogue des productions, ou groupes techniques, et celui des formes de la ville de Tours, ont servi de référence pour l'identification et la datation des récipients. Ils sont consultables en ligne sur le site Iceramm aux adresses suivantes :

- <http://iceramm.univ-tours.fr/bdgt.php?region=1> (catalogue des productions/groupes techniques)
- <http://iceramm.univ-tours.fr/bdforme.php?region=1> (catalogue des formes)

L'enregistrement des données et la quantification des restes en Nombre Minimum d'Individus et Nombre Typologique d'Individus ont été réalisés dans le module BaDoC (pour Base de données céramique) du système ArSol (pour Archives du Sol) du LAT (GALINIE *et al.* 2005 ; HUSI et RODIER 2011). Le NMI est calculé par production en pondérant le nombre de lèvres et de fonds. D'autres éléments comme certains tessons de panses, verseurs ou anses, peuvent aussi être ajoutés dans le cas où ils n'appartiennent pas à une lèvre ou à un fond déjà étudiés. Le NTI est le nombre d'individus auquel une forme peut être rattachée.

Dans les sept secteurs étudiés de la zone 4, 1953 fragments de céramique ont été découverts soit un minimum de 304 individus dont 93 ont une forme identifiable. Dix-huit pourcent des restes sont hors contexte, soit redéposés de l'Antiquité (357) soit intrusifs du bas Moyen Âge ou de l'époque Moderne (3). Enfin, 61 fragments intégralement brûlés ne sont pas identifiables.

1. DE LA FIN DU 5^E S. A LA PREMIERE MOITIE DU 6^E S.

Les niveaux d'occupation les plus anciens de la zone 4 ont été mis au jour dans les secteurs 5 et 8 sous plusieurs remblais massifs (agrégation 836, US : 42346, 42344, 42343, 42341, 42338, 42345, 42342, 42229 et 42339). Ces couches sombres très argileuses contenant du matériel de construction brûlé ont livré un lot de 350 tessons de poterie datés de la fin du 5^e s. à la première moitié du 6^e s. hormis quelques tessons (26 %) qui sont datés du Haut ou du Bas-Empire et sont donc redéposés¹. Au minimum 59 individus ont été identifiés dont 26 dans une forme attestée (Tableau 5).

¹ Nous remercions Alain Ferdière pour son aide dans la datation des niveaux antiques.

Production (GT)	Secteur	5						8		Total		
	Agrégation	836									NMI	%
	US/Datation Production	42346	42344	42343	42341	42338	42345	42342	42229	42339		
SG4a	BE	-	-	-	-	1	-	-	-	-	1	2%
dsp1	BE - 6e s.	-	-	1	-	2	-	1	-	3	7	12%
to15m	BE - 6e s.	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2%
to15j	BE - 7a	-	-	-	-	-	1	-	-	-	1	2%
to15n	BE - 7a	-	-	-	1	1	-	1	-	-	3	5%
to15a	BE - 8a	-	-	-	-	1	-	1	-	-	2	3%
to17z	5e - 6e s.	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2%
to6j	5c - 6d	-	-	-	-	-	1	-	1	-	2	3%
to17b	5c - 6d	-	-	-	-	-	1	1	1	-	3	5%
to15h	6a - 7b	-	-	1	1	-	-	-	-	-	2	3%
to17s	6a ? - 8b	-	-	-	1	1	-	-	-	-	2	3%
to17ai	6b - 7b	-	-	-	1	1	-	1	-	2	5	8%
to17n	6b - 7c	-	-	-	-	1	-	1	1	1	4	7%
to17k	6b - 7c	1	1	1	4	3	-	3	1	2	16	27%
to17t	7a - 8b	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2%
to16e	7b - 8b	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	2%
to15k	hMA	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	2%
<i>gallo-romain</i>		-	<i>1</i>	-	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	<i>1</i>	-	<i>1</i>	6	10%
Total		1	2	3	10	12	4	10	8	9	59	100%

Tableau 5 : Nombre Minimum d'Individus de la fin du 5^e s. à la première moitié du 6^e s.

Note : les productions en grisées sont les plus utilisées dans le faciès, celles en italiques sont hors contexte et "BE" signifie Bas-Empire

Certaines des productions en usage sont fines et enfumées, parfois micacées ou avec quelques nodules de feldspath ou avec un polissage ou encore un lissage en bande jointive (to15a, to15h, to15j, to15k et to15n). Deux autres groupes techniques sont fins et bien cuits de couleur grise parfois légèrement micacés ou avec un lissage total (to6j et to15m). L'un des deux est une imitation locale des Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes pour produire des coupes à lèvres droites appartenant à la typologie de Rigoir (Rigoir 6 en to15m). D'autres groupes techniques sont grossiers, souvent rugueux et micacés, de couleur beige, orangée, ocre ou rose (to16e, to17k, to17s et to17ai), noire ou brune (to17b, to17n, to17t et to17z). Les productions to17n, to17s et to17ai sont parfois non tournées.

Une production sigillée claire de couleur orangée pourrait être encore en usage (SG4a) et plusieurs fragments bien cuits de couleur grise avec un lissage attestent l'utilisation des Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes (DSP1).

Les groupes techniques les plus utilisés pour ce début du haut Moyen Âge sont grossiers et micacés de couleur beige ou noire et les Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes (to17k, to17ai et DSP1).

Les pots globulaires, sans anse, ont des variations morphologiques au niveau de leur lèvre (Fig. 59). Les plus communes sont déjetées et carrées (pot 2a : AJ-211 à 525), d'autres

sont en crosse, ou plates ou en baguette ou encore en poulie (respectivement pot 2d : AJ-522 ; pot 2n : AJ-511 ; pot 2p : AJ-510 et 518 et pot 2u : AJ-209). Ces pots sont produits sans distinction dans des groupes techniques grossiers de couleur claire ou enfumés parfois légèrement micacés ou non tournés (catégories 15 et 17). Ils sont comparables aux pots mis au jour dans des sites datés du 4^e au 6^e s. à Tours et à Joué-lès-Tours (BEBIEN 2005 : 332 ; BOUILLON 2013 : 46-47 et HUSI 2013 b : 35). Le pot globulaire à lèvre déjetée est courant de la fin de l'Antiquité jusqu'au 11^e s. où il cède sa place aux pots à lèvre en bandeau (HUSI 2013 b : 35 ; pot 2a et pot 2b). Les deux derniers pots très fragmentés, dont l'un est non tourné, ont une lèvre déjetée très semblables aux précédents récipients (pot 2 : AJ-480 et 521).

Un pichet orange granuleux et légèrement micacé a une lèvre éversée sur laquelle se rattache une anse plate décorée de trois bandes verticales excisées (AJ-517 : pichet 10 ?, to17k). Selon Alain Ferdière, cette forme se rapproche des pichets en pâte granuleuse ou rugueuse datés des 4^e et 5^e s. Un pichet quelque peu similaire a été découvert dans la nécropole du Bas-Empire de Maule dans les Yvelines et daté du 5^e s. (BARAT et SIRAT 1993 : 202, fig. 105). De même des pichets très semblables ont été exhumés dans des contextes de la fin du 5^e s. ou du début du 6^e s. en Île-de-France (BERTIN et SEGUIER 2011 : 269, n° 206). Ces pichets semblent toujours avoir un bec pincé et même s'il n'a pas été observé sur le fragment trouvé à Marmoutier il a été choisi de le représenter avec.

Un autre pichet avec une carène, un bandeau court et un bec pincé appartient probablement à cette période. Mis au jour dans un remblai postérieur à l'agrégation 836 (Agrégation 828, US 42335, il est produit dans un groupe technique beige, légèrement micacé et daté du 5^e ou 6^e s. (AJ-427 : pichet 10h, to6k). Ce pichet est très semblable à un récipient fragmentaire daté du 5^e s. et identifié comme étant un gobelet (BEBIEN 2005 : 34, fig. 14). La présence d'un bec pincé sur l'exemplaire de Marmoutier incite à penser qu'il s'agit plutôt d'un pichet.

Les coupes et les plats représentent un peu moins de 40% des récipients en usage pendant la période (Fig. 60). La coupe qui a une carène basse et une lèvre en légère inflexion externe est datée entre le 4^e s. et la première moitié du 6^e s. en Touraine (AJ-515 : coupe 6a : BEBIEN 2005 : 333 et HUSI 2013 b : 37). Une variante morphologique avec un changement d'inflexion de la panse au niveau de la carène caractérise plutôt les 6^e et 7^e s., tout comme une dernière coupe avec une lèvre droite et une collerette (AJ-485 : coupe 6i : HUSI 2013 b : 37 et AJ-479 : coupe 8a : BEBIEN 2005 : 333). Ces trois récipients sont produits dans des groupes techniques grossiers et micacés de couleur beige ou fins et enfumés (to17k et to15h). Deux petites coupes à lèvre droite, l'une en DSP et l'autre en imitation locale de couleur grise, appartiennent à la typologie établie par Rigoir pour les 5^e et 6^e s. (AJ-210 et 495 : Rigoir 6 : BEBIEN 2005 : 333 et HUSI 2013 b : 37). L'une des deux est décorée par un guillochis en bâton (AJ-210). Deux autres coupes en DSP ont une lèvre en bourrelet aplati et ressemblent aux bols carénés de type Rigoir 16 (AJ-464 et 477 : RAYNAUD 1993 : 413). Un plat en DSP avec une lèvre arrondie est aussi en usage aux 5^e et 6^e s. (AJ-486 : Rigoir 4 : BEBIEN 2005 : 334 et HUSI 2013 b : 38). Enfin, un plat avec une lèvre en amande en DSP peut aussi être associé à la typologie de Rigoir (AJ-481 : Rigoir 8 ? : RAYNAUD 1993 : 413).

Les occupations actuellement les plus anciennes mises au jour dans les secteurs 5 et 8 de la zone 4 ont permis d'étudier la vaisselle en terre cuite en usage à la transition du Bas-Empire et du haut Moyen Âge. Les pots globulaires sont produits dans des pâtes grossières souvent micacées ou parfois enfumées et représentent un peu moins de 60% des récipients

identifiés. Deux pichets inédits à ce jour permettent de compléter la chrono-typologie de la céramique en usage à Tours de la fin du 5^e à la première moitié du 6^e s. Enfin, les coupes et les plats sont pour 60% d'entre eux produits dans des Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes ou dans des imitations locales et appartiennent à la typologie établie par Rigoir pour les 5^e et 6^e s.

Ces niveaux d'occupation sont recouverts par de vastes remblais qui ont livré très peu de mobilier (agrégations 828 et 827). Les rares groupes techniques observés soit appartiennent à la période précédente (to17k, DSP1...), soit, plus fins et enfumés, sont en usage de la fin du 6^e au 8^e s. (to15i, to15c). Enfin, la couche la plus récente de ces remblais (US 42144) a livré des productions fines de couleur blanche ou grossières très cuites et brunes plutôt utilisées de la seconde moitié du 7^e s. à la fin du 8^e s. (to1p et to8t).

2. DU 7^E S. A LA PREMIERE MOITIE DU 8^E S.

Cette période du haut Moyen Âge est caractérisée par plusieurs occupations artisanales réparties sur cinq secteurs différents de la zone 4 (agrégations 864, 866 et 868, US US 43136, 43117, 43074, 43135, 42775, 43150, 43149, 43126, 43087, 43104, 43122, 43098, 43116, 43148, 43115, 43078 et 43114). En secteur 4 un cailloutis extérieur a aussi été observé (agrégation 780 : US 42775). Le nombre de fragments de poterie exhumés dans ces couches est de 758 dont 93 sont redéposés ou brûlés, pour un minimum de 69 individus dont 17 ont une forme attestée (Tableau 6).

Product ion (GT)	Secteur	2		3		4	10			11						Total				
	Agrégation	868						780	864			866						NMI	%	
	US/Datation Production	43136	43117	43074	43135	42775	43150	43149	43126	43087	43104	43122	43098	43116	43148	43115	43078			43114
to15e	BE - 7a	1	-	1	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	4	6%
to15L	BE - 7b	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1%
to15c	6d - 8a	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	2	3%
to15i	6d - 8d	6	1	2	2	1	1	-	3	1	1	1	1	1	1	1	2	1	26	38%
to15d	hMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1%
to16e	7b - 8b	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	2	3%
to8p	7b - 9a	4	-	-	2	-	-	1	1	-	-	-	1	1	1	1	1	-	13	19%
to16j	7c - 8d	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	-	3	4%
to8t	7c - 8d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1%
to1p	7c - 8d	3	-	-	2	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	1	1	-	9	13%
to1n	8a - 9c	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1%
to15t	8e - 9e s.	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1%
	<i>gallo-romain</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1%
	<i>inclassable</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1	1%
	<i>redéposé</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	-	-	3	4%
	Total	16	2	4	7	2	1	2	4	1	4	3	2	5	4	4	6	2	69	100%

Tableau 6 : Nombre Minimum d'Individus du 7^e s. à la première moitié du 8^e s.

Note : les productions en grisées sont les plus utilisées dans le faciès, celles en italiques sont hors contexte et "BE" signifie Bas-Empire

Les productions en usage sont pour la plupart enfumées et fines ou grossières de couleur grise ou noire avec quelquefois un lissage en face externe plus ou moins total (to15c, to15d, to15e, to15i, to15L et to15t). Le groupe technique to15i représente à lui seul plus du tiers des individus identifiés. Une autre production fine et grise est aussi fréquemment utilisée

(to8p). Trois productions sont de couleur brune ou orangée et très grossières, parfois rugueuses, ou bien cuites ou encore couvertes par un engobe rouge total en face externe (to8t, to16e et to16j). Enfin, les deux derniers groupes techniques sont fins et blancs parfois décorés par des bandes de peinture rouge (to1p et to1n). La production 1p, qui est la plus précoce de couleur blanche en Touraine, est remplacée à partir du milieu du 8^e s. par un groupe technique plus grossier et chargé d'inclusions de calcaire (to1f : HUSI 2013 b : 31). L'absence de cette production grossière dans ces agrégations permet de proposer une datation antérieure au milieu du 8^e s.

Tout comme à la période précédente, les pots sont ovoïdes et sans système de préhension (Fig. 61). Ils ont une lèvre déjetée parfois carrée avec un léger col et sont produits dans des groupes techniques enfumés ou de couleur claire (pot 2a : AJ-498 à AJ-531 : to1p, to8p, to15i). Ces pots sont en usage dès le milieu du 5^e s. et perdurent jusqu'au 11^e s., date à laquelle apparaissent les pots à lèvre en bandeau (HUSI 2013 b : 35 ; BOUILLON 2013 : 46 et JAFFROT 2013 : 54). Les niveaux du haut Moyen Âge mis au jour pendant la campagne de fouille de 2014 à Marmoutier ont aussi livré ce type de pot (HUSI et TESTARD 2014 : fig. 79 et 83).

Deux autres récipients sont réalisés dans des productions fines enfumées ou blanches et ont une lèvre avec une légère inflexion vers l'extérieur (AJ-505 et 532 : to1p et to15i). Ce sont peut-être des pots ou des cruches mais aucune comparaison n'a pu être établie avec des récipients locaux.

Sur une cruche de couleur sombre avec une lèvre déjetée, le départ d'un bec ponté est encore identifiable (AJ-499 : cruche 3 ?, to15i). Ce type de verseur est plutôt attesté sur des cruches en usage aux 8^e et 9^e s. en Touraine (HUSI 2013 b : 36 et JAFFROT 2013 : 54).

Enfin, plus rare pour cette période, un petit pichet enfumé a une lèvre déjetée et un bec pincé (AJ-431 : pichet 10g : to15i). Cette forme est inédite dans les contextes tourangeaux mais ressemble à un pichet mis au jour à Limoges et daté de la première moitié du 8^e s. (VEQUAUD 2013 a : 199).

Les coupes hémisphériques sont encore en usage et produites dans des groupes techniques enfumés ou de couleur grise ou plus rarement blanche (Fig. 62 : to1p, to8p et to15i). La coupe la plus répandue a une lèvre en bourrelet externe plus ou moins marqué et est datée du 7^e s. au 9^e s. (coupe 14a : AJ-386 à AJ-503 : HUSI 2013 b : 37). Sur un exemplaire, un bec pincé a pu être observé en partie (AJ-502). Une autre coupe avec un rebord en bourrelet plus léger et aplati est plutôt utilisée du 6^e au 8^e s. (coupe 14d : AJ-387 : HUSI 2013 b : 37 et JAFFROT 2013 : 55). Enfin, la dernière coupe est fine, de couleur blanche, et a une lèvre droite avec une petite collerette (coupe 8a : AJ-500 : to1p). Si ce type de vase est en usage en Touraine du 6^e au 8^e s., son groupe technique blanc la placerait plutôt entre la seconde moitié du 7^e s. et le 8^e s. (HUSI 2013 b : 37 et BOUILLON 2013 : 48).

Les pots globulaires et les coupes sont similaires en tous points à ceux mis au jour lors de la précédente campagne de Marmoutier (HUSI et TESTARD 2014 : fig. 80, 82 et 84).

3. DE LA SECONDE MOITIE DU 8^E S. A LA PREMIERE MOITIE DU 10^E S.

Ces niveaux sont constitués par des terres noires fouillées par passes mécaniques dans les secteurs 3, 4, 10 et 11 (agrégations 586, 829, 832 et 833, US 43055, 43101, 43085, 43084, 43082, 43081, 43080, 43077, 43072, 43063, 43059, 43100, 43099, 43144, 43096, 43127, 43094, 43065 et 43057). Dans ces couches 656 fragments de poterie ont été mis au jour dont moins de 30% sont hors contexte, soit redéposés, soit intrusifs.

Plusieurs productions sont redéposées et datées du début du haut Moyen Âge, comme celle fine et enfumée à cœur blanc (to15a) D'autres groupes techniques, dont plusieurs ont servi à produire des pots à lèvre en bandeau, sont datés de la seconde moitié du 10^e au début du 11^e s. Ces derniers ont peut-être été rejetés dans le comblement de fosses non perçues à la fouille en raison de la couleur très sombre du sédiment².

Au minimum 106 individus ont été identifiés dans ces terres noires dont 12 avec une forme attestée (Tableau 7).

Production (GT)	Secteur	3	4	10								11							Total			
	Agrégation	586	829	832								833							NMI	%		
	US/Datation Production	43055	43101	43085	43084	43082	43081	43080	43077	43072	43063	43059	43100	43099	43144	43096	43127	43094			43065	43057
<i>to15j</i>	<i>BE - 7a</i>	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
<i>to15q</i>	<i>6d - 8c</i>	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
to15i	6d - 8d	1	2	-	1	1	1	-	1	1	-	-	-	-	1	1	2	-	-	-	1	1
to8p	7b - 9a	-	1	-	-	-	1	-	1	1	1	-	-	1	-	-	2	-	-	-	8	8
to1p	7c - 8d	1	1	-	1	1	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	2	7	7
to16j	7c - 8d	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
to11h	8a - 9b	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
to1n	8a - 9c	-	-	-	-	1	-	-	-	1	1	1	-	-	-	-	-	-	-	1	5	5
to1f	8b - 9c	2	-	1	1	-	-	-	-	3	-	1	-	1	-	1	-	1	1	-	1	1
to6f	8b - 9c	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
to15t	8e - 9e s.	-	-	-	-	1	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	2
sar16j	8c - 10a	1	1	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	1	-	1	1	1	1	6	6
to17al	8c - 9d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
be8e	8d - 11a	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	-	1	1	1	1	5	5
to11k	9e - 10e s.	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
to8L	9a - 10b	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	1	1	1
to11i	9a - 10b	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	2	2
to11f	9c - 10c	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	2	2
to17	9c - 10c	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
to6g	9c - 10c	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
to8r	9c - 10d	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	1	2
to1e	vers le 10e s.	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
<i>to11v</i>	<i>10e - 11e s. ?</i>	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1
<i>to8m</i>	<i>11a - 12a</i>	-	-	-	-	1	-	1	1	1	1	1	1	1	-	1	-	1	1	1	5	5
	<i>inclassable</i>	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	-	-	-	1	1	1	4	4
	<i>redéposé</i>	-	-	1	1	1	-	1	1	1	1	1	1	1	-	1	-	1	1	1	1	1
	<i>intrusif</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	1	1
	Total	5	5	3	5	9	5	3	5	1	5	5	3	3	2	5	3	7	8	1	9	1

Tableau 7 : NMI de la seconde moitié du 8^e s. à la première moitié du 10^e s.

Note : les productions en grisées sont les plus utilisées dans le faciès, celles en italiques sont hors contexte et "BE" signifie Bas-Empire.

² Voir 4. De la seconde moitié du 10^e s. au début du 11^e s.

Les productions les plus anciennes encore en usage sont fines et bien cuites, de couleur grise, ou enfumées et parfois craquelées, ou fines et bien cuites de couleur blanche, ou encore plus grossières de couleur brune et recouvertes par un engobe rouge (respectivement to8p, to15i, to15t to1p et to16j). Le groupe technique blanc, to1p, est remplacé à partir du milieu du 8^e s. par un autre groupe plus grossier avec de grosses inclusions de calcaire dans sa matrice argileuse qui représente 10% des individus en contexte (to1f, HUSI 2013 b : 31). D'autres productions sont fines, parfois rugueuses, ou très cuites ou micacées ou encore mécaniquement fragiles et de couleur grise, orangée, brune, beige ou rose (to6f, to6g, to8L et to17aL). Dans le courant du 8^e s. et jusqu'à la fin du 10^e s., quatre productions sont fines ou grossières avec parfois des gros grains de calcaire ou du mica dans leur matrice argileuse et de couleur beige, blanche, rose ou ocre et toujours décorées avec des bandes de peinture rouge ou ocre (to1e, to1n, to8r et to17m). Si ces groupes techniques peints n'ont pu être associés à des récipients lors de la campagne de fouille 2015, ils semblent en majorité réservés à la production de cruches d'après les découvertes antérieures (HUSI 2013 b : 36 et HUSI et TESTARD 2014 : fig. 82-83).

Quelques groupes techniques fins ou grossiers avec parfois des inclusions de feldspath ou de calcaire et de couleur rose, blanche ou orangée sont recouverts par une glaçure monochrome jaune ou verdâtre (to11f, to11h et to11i).

Enfin, contrairement aux autres groupes techniques, les deux derniers ne sont pas produits dans des ateliers locaux mais dans le Blésois ou l'Orléanais. Le premier est fin, rugueux et de couleur ocre ou orangée et produit dans le Blésois entre la fin du 8^e s. et le début du 10^e s. (be8e, AUBOURG ET JOSSET 2013 : 71-72 et 77). Le second groupe technique est produit dans l'officine de Saran aux mêmes périodes et est plus grossier et brun avec un engobe rouge en face externe (sar16j : JESSET 2013 : 104 et 113).

Peu de formes ont été mises au jour dans ces terres noires (Fig. 63). Les pots sont globulaires et semblables à ceux des périodes précédentes avec parfois un léger col ou des lèvres déjetées ou encore en gouttière et sont en usage jusqu'au début du 11^e s. (pot 2a, pot2f et pot 2g : AJ-462 à AJ-368). Ils sont pour la plupart produits dans des groupes techniques fins ou grossiers de couleur beige ou blanche (to1f et to1p). Les pots les plus communs ont une lèvre déjetée avec un léger col et sont en usage tout au long du haut Moyen Âge à Tours (pot 2a : HUSI 2013 b : 35 et COFFINEAU 2013 : 59). Les deux autres pots, l'un avec une lèvre déjetée sans col et l'autre avec une lèvre en gouttière, sont utilisés du 8^e s. au 11^e s. (pot2f et pot 2g : HUSI 2013 b : 35).

Avant la fin de cette période, les récipients de forme ouverte comme les coupes ou les plats tendent à disparaître de la vaisselle en terre cuite. Une unique coupe hémisphérique avec un léger bourrelet externe est enfumée et datée du 7^e au 9^e s. (coupe 14a, to15i : AJ-530, HUSI 2013 b : 37).

Enfin un probable plat de couleur grise, pour lequel aucune comparaison n'a été trouvée, a une lèvre avec un léger bourrelet rentrant (AJ-509 :to8p).

Les niveaux de la seconde moitié du 8^e s. à la première moitié du 10^e s. sont moins nombreux que ceux mis au jour lors des deux dernières campagnes de fouille en zone 4 (HUSI, TESTARD et GERBAUD 2015 : 37-44). Mais les groupes techniques identifiés sont les mêmes, avec ceux plus anciens fins et grossiers qui sont enfumés et ceux plus récents qui sont en post cuisson oxydante, avec des couleurs variant du beige, rose, ocre au blanc et avec parfois un

décor réalisé à la peinture ou avec une glaçure monochrome jaune ou verte. De même les pots globulaires avec des lèvres déjetées et les coupes à lèvre droite et à collerette sont identiques à ceux étudiés les deux dernières années. En revanche les niveaux mis au jour en 2015 n'ont pas livré de cruches à bec tubulaire ou ponté ou encore de vases décorés à la molette.

4. DE LA SECONDE MOITIE DU 10^E S. AU DEBUT DU 11^E S.

La fin du haut Moyen Âge est attestée en zone 4 par de rares occupations antérieures à la construction d'un cailloutis : le niveau le plus haut des terres noires (US 43056), une couche de préparation du cailloutis (US 43062) et le comblement d'une fosse (US 43134 et 43130). Par ailleurs, il est probable qu'au moins une autre fosse ait été aménagée dans les niveaux antérieurs (US 43081, 43080, 43077, 43072 et 43063) car ceux-ci ont livré des pots à lèvre en bandeau et une production couverte par de la peinture et de la glaçure dont des fragments recollent dans les couches 43080 et 43063. Pour présenter cette période, il a été choisi de réintégrer ce matériel qui a été découvert dans les niveaux antérieurs datés de la seconde moitié du 8^e s. à la première moitié du 10^e s.

Au total 153 fragments de poterie ont été mis au jour, dont 37 sont hors contexte, pour un minimum de 25 individus dont 12 sont morphologiquement identifiés (Tableau 8).

Production (GT)	Secteur	10			11		Total	
	Agrégation	832		799	833			
	US/ Datation GT Iceramm	mobilier réintégré (fosse?) US 43082-43080-43077-43063	43056	43062	43134	43130	NMI	%
be8e	8d - 11a	-	-	-	1	-	1	4%
to11f	9c - 10c	-	-	-	1	-	1	4%
to1e	vers le 10e s;	-	-	-	1	-	1	4%
to11L	10e - 11e s.	-	-	1	-	-	1	4%
to11v	10e - 11e s. ?	1	-	-	-	-	1	4%
to17u	10c - 11c	-	1	-	1	-	2	8%
to8m	11a - 12a	4	4	1	-	2	11	44%
to2k	11e - 13e s.	-	-	1	-	-	1	4%
	<i>inclassable</i>	-	1	-	-	-	1	4%
	<i>redéposé</i>	-	1	1	2	1	5	20%
	Total	5	7	4	6	3	25	100%

Tableau 8 : Nombre Minimum d'Individus de la seconde moitié du 10^e s. au début du 11^e s.

Note : les productions en grisées sont les plus utilisées dans le faciès et celles en italiques sont hors contexte.

La production grossière et très cuite, de couleur blanche ou beige, représente un peu moins de 50 % des individus observés (to8m). D'autres productions sont fines ou grossières, de couleur blanche, rose, brune ou beige, parfois micacées ou avec une glaçure monochrome jaune ou verte (to2k, to8e, to11L et to17u). Enfin, une production grossière de couleur beige se distingue de toutes les autres par son décor composé de bandes de peinture brune et de tâches de glaçure monochrome verdâtre (to11v).

Entre la fin du 10^e s. et le début du 11^e s. un changement dans la morphologie des pots globulaires est observé (Fig. 64). Le pot à lèvre déjetée dont la forme apparaît au 5^e s. se substitue avant la fin de la période à un pot à lèvre en bandeau court (respectivement pot 2a : AJ-528 et pot 2b : AJ-363, 413, 414 et 428). Ces pots à lèvre en bandeau sont en usage jusqu'à la fin du 13^e s. en Touraine (HUSI 2003 b : 33 et HUSI et TESTARD 2015 b : 52). Un dernier pot a une lèvre à mi-chemin³ entre une forme en gouttière et en bandeau et est plutôt daté de la seconde moitié du 10^e s. ou du début du 11^e s. comme l'attestent les exemplaires en usage au château de Loches (pot 2-29 : AJ-364 et 365, HUSI et TESTARD 2015 b : 52).

Deux cruches ont un bec verseur réalisé par pincement de leur lèvre déjetée et ont au moins une anse plate (cruche 6a : AJ-371 et AJ-527). La première, produite dans un groupe technique brun est très semblable aux cruches en usage dans le Blésois du 10^e s. au début du 11^e s. (be8e : AJ-527, AUBOURG et JOSSET 2013 : 78). La seconde cruche est plus grossière, bien cuite et de couleur beige et peut être rapprochée des cruches utilisées à Loches au 10^e s. (AJ-371 : to8m, HUSI et TESTARD 2015 : 53).

Deux lèvres en légère inflexion externe pourraient appartenir à des cruches comme celles mises au jour dans le nord du Poitou dans des ensembles datés du 10^e s. (AJ-340 et 529, VEQUAUD 2013 b : 144). Enfin, le groupe technique décoré par des bandes de peinture brune et des tâches de glaçure verdâtre pourrait avoir servi à produire une cruche destinée au service de table, mais l'absence d'éléments caractéristiques, comme un verseur ou une anse, interdit toute comparaison avec d'autres vases très décorés (AJ-416 : to11v).

La connaissance de la poterie de la seconde moitié du 10^e s. à la première moitié du 11^e s. est l'un des apports de la campagne de fouille de 2015. Lors de la campagne de fouille précédente, une seule couche avait livré deux fragments de pot à lèvre en bandeau antérieurs au cailloutis sur lequel reposaient des niveaux dont la céramique était datée des 8^e et 9^e s. (US 42853, HUSI et TESTARD 2014 : fig. 78). Deux hypothèses avaient été émises : soit ces pots à lèvre en bandeau étaient intrusifs et rejetés dans une fosse non perçue à la fouille, soit la céramique mise au jour dans les niveaux postérieurs au cailloutis étaient redéposée (HUSI et TESTARD 2014 : 81). Les derniers niveaux antérieurs au cailloutis mis au jour cette année ayant livré des vases en terre cuite datés de la seconde moitié du 10^e au début du 11^e s., il semblerait plutôt que le mobilier mis au jour en 2014 dans les couches postérieurs au cailloutis soit redéposé.

5. DE LA FIN DU 11^E S. AU 12^E S.

Dans le comblement d'un trou de poteau en secteur 11 (Agrégation 871, US 43079) deux fragments de poterie sont datés de la fin du 11^e s. ou du 12^e s. Les groupes techniques sont fins, parfois très cuits et de couleur blanche ou rose (to1L et to 8u). Aucune forme de vase n'a été observée.

³ Anciennement dénommé pot à lèvre en proto-bandeau.

6. PRELIMINAIRES A LA CHRONO-TYPOLOGIE DE LA CERAMIQUE DE LA FIN DU 5^E S. AU DEBUT DU 11^E S. DECOUVERTE SUR LE SITE DE MARMOUTIER

Les travaux sur la céramique du haut Moyen Âge de l'abbaye de Marmoutier menés par Claire Gerbaud, Philippe Husi et Pierre Testard depuis la campagne de fouille de 2012 permettent de proposer une première chrono-typologie de la céramique de la fin du 5^e s. au début du 11^e s. pour cet important site monastique.

Les pots qui sont utilisés tout au long du haut Moyen Âge ne sont pas très diversifiés (Fig. 65). Si les pots avec une forme générale en « S » et une lèvre en poulie, ou les pots globulaires avec des lèvres en baguette ou en poulie ou encore en inflexion externe droite sont plus caractéristiques de la seconde moitié du 5^e s. jusqu'à la fin du 6^e s., le pot à lèvre déjetée avec un léger col est utilisé du 5^e s. à la fin du 10^e s. (respectivement pot 2d, 2p, 2u, 2n et 2a). Entre le 8^e s. et le 10^e s., deux autres pots ont des lèvres déjetées sans col ou en gouttière plus ou moins prononcée (pot 2f et 2g). Au cours du 10^e s. quelques pots ont des rebords à mi-chemin entre une forme en gouttière et en bandeau (pot 2-29). Enfin, le pot qui caractérise la fin du haut Moyen Âge est toujours globulaire mais a une lèvre en bandeau court et perdure jusqu'à la fin du 13^e s. (pot 2b).

Si la morphologie des pots n'est pas très différenciée, l'éventail des groupes techniques utilisés pour leur fabrication est plus varié. De la fin du 5^e s. à la première moitié du 6^e s., les groupes techniques sont grossiers et souvent micacés, parfois rugueux et de couleur beige, orangée, ocre, grise, brune ou noire (to15k, 15n, 17b, 17n, 17ai et 17k). Du milieu du 6^e s. à la première moitié du 8^e s., les groupes techniques sont fins ou grossiers et très souvent enfumés avec parfois un lissage plus ou moins total ou en bandes (to15a, 15k, 15n, 15q et 15i). Dans les premières décennies du 7^e s., les groupes techniques de couleur claire sont à nouveau utilisés, d'abord les productions grises puis, dans le dernier quart du s., celles de couleur blanche (respectivement to8p et 1p). Aux 8^e et 9^e s. quelques groupes techniques sont plus grossiers et de couleur blanche, beige ou brune (to1f, 8e et 8ad). Enfin à partir de la seconde moitié du 10^e s. deux groupes techniques sont plus durs et blancs (to8f et 8m).

Les pichets sont rares pour le haut Moyen Âge en Touraine et ont probablement tous un bec pincé (Fig. 66). Entre la fin du 5^e s. et la première moitié du 6^e s., l'un est grossier de couleur beige et a une lèvre en bandeau et l'autre avec sa lèvre éversée et son anse plate se rapproche des productions dites granuleuses de la fin de l'Antiquité (pichet 10h, to6k et pichet 10 ?, to17k). Au 7^e s. un unique pichet est enfumé et possède une lèvre déjetée (pichet 10g, to17i).

Aucune cruche n'a été observée dans les contextes datés de la fin du 5^e s. au 7^e s. (Fig. 66). En revanche, à partir du 8^e s., des cruches en pâte fine blanche ont une lèvre déjetée, une anse et un bec tubulaire tréflé (cruche 1c, to1p). Les becs pontés apparaissent sur des cruches à lèvre en gouttière ou déjetée ou encore droite avec une légère collerette dans le courant du 9^e s. (cruche 3a et 3b). Elles sont produites dans des groupes techniques fins et enfumés, ou roses ou encore grossiers de couleur beige ou brune et parfois décorés de bandes de peinture rouge à ocre (dans l'ordre to15i, 16b, 17f et 1n). Au 10^e s., les cruches sont produites dans des groupes techniques plus durs de couleur brune, orangée ou beige et ont une anse plate et un verseur produit par déformation de leur lèvre déjetée (cruche 6a, be8e et

to8m). Enfin, une probable cruche très décorée avec des bandes de peinture brune et de la glaçure verdâtre a été découvert dans un contexte daté de la seconde moitié du 10^e s. au début du 11^e s. (cruche ? to11v).

Les coupes sont présentes dans la vaisselle en terre cuite au moins jusqu'au 8^e s. (Fig. 67). La plus commune a une lèvre droite et une petite collerette et est en usage de la fin de l'Antiquité jusqu'au début du 8^e s. (coupe 8a). Produite dans de nombreux groupes techniques, les plus anciens sont très grossiers, micacés et de couleur claire, puis essentiellement fins et enfumés parfois lissés (to8p, 15^e, 15f, 15i, 15q, 17k, 17q).

Entre le 5^e et le 6^e s., deux coupes produites dans des groupes techniques grossiers et beiges ou enfumés ont des lèvres avec une légère inflexion externe et parfois une carène basse (coupe 6a, to15h et coupe 6i, to17k). À la même époque, les coupes produites dans des Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes ou en imitations locales grises sont utilisées (DSP1 et to15m). Elles ont des lèvres droites arrondies et un décor fait par guillochis ou des lèvres en légère inflexion externe (Rigoir 6 ou 16 ?). Aux 7^e et 8^e s., quelques coupes ont des lèvres en bourrelet externe, parfois rentrant, ou un rebord rentrant avec une collerette haute (coupe9c, 14a, 14d et 8b). Elles sont produites dans les groupes techniques fins ou grossiers et enfumés ou fins et gris ou beige (respectivement to15e, 15f, 15i, 8p et 1p).

Deux plats hémisphériques en Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes ont des lèvres en bourrelet avec un décor incisé ou droites avec une petite collerette et sont datés des 5^e-6^e s. (Fig. 67 : Rigoir 4 et 8 ?).

Un seul mortier hémisphérique dans une production enfumée et craquelée a été identifié dans un contexte daté du 8^e s. : il a une lèvre arrondie, une légère collerette et est décoré par l'application d'une fourche et de demi-sphères en terre cuite (Fig. 68 : mortier, to15t).

Les couvercles sont coniques entre le 6^e et le 8^e s. et un exemplaire présente un petit tenon de préhension horizontal (Fig. 68 : couvercle 2c). Ils sont toujours produits dans des groupes techniques enfumés (to15e et 15i).

Le décor le plus ancien identifié sur un vase de l'abbaye de Marmoutier est un guillochis en bâton apposé sur une coupe en imitation de Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes (Fig. 69 : guillochis B, to15m). Du 7^e au 9^e s., l'essentiel des décors est constitué par des molettes géométriques en forme de losanges, de bâtons, de carrés ou en motifs composés (molette A, C, H, E et CD). Ces molettes décorent des récipients fins ou grossiers et enfumés ou beiges (to15e, to15i et to8ad). Quelques pots ou coupes enfumés reçoivent aussi un lissage en bandes disjointes ou jointes (non représenté : to15e et 15f). De la fin du 7^e au début du 10^e s., certaines cruches sont recouvertes par un engobe total de couleur rouge : il s'agit notamment des productions des ateliers saranais (non représenté : to16j et sar16j). Entre le 8^e et le 10^e s., certaines cruches sont décorées de bandes de peinture rouge, ocre ou brune parfois avec des croisillons excisés (peinture et croisillons excisés, to1n, 1e, 8r ou 17m). À la même époque, quelques récipients sont décorés par un motif en croisillon réalisé par lissage (to1f). La glaçure monochrome jaune ou verte apparaît dans le courant du 8^e s. et peut recouvrir de façon totale ou partielle des vases (non représenté : to2k, 11f, 11i,

11k et 11L). Enfin, entre la seconde moitié du 10^e s. et le début du 11^e s., une cruche est décorée par des bandes de peinture brune et une glaçure monochrome verdâtre (to11v).

L'analyse de la poterie mise au jour lors de la campagne de fouille de 2015 sur le site du monastère de Marmoutier a permis d'identifier quatre périodes distinctes du haut Moyen Âge. Les occupations les plus anciennes, probablement à vocation artisanale, ont été mises au jour dans les secteurs 5 et 8 et sont datées de la fin du 5^e s. à la première moitié du 6^e s.. Entre le 7^e s. et la première moitié du 8^e s., d'autres occupations artisanales ont été découvertes dans les secteurs 2, 3, 4, 10 et 11. De la seconde moitié du 8^e s. à la première moitié du 10^e s., les occupations décelées dans les terres noires des secteurs 3, 4, 10 et 11 sont plus difficiles à caractériser. Enfin, juste avant la construction d'un cailloutis sur presque toute la zone, quelques rares couches et comblements de fosses sont datés de la seconde moitié du 10^e s. au début du 11^e s..

Outre la datation des contextes fouillés, cette étude a permis d'enrichir la chrono-typologie des récipients en terre cuite utilisés à Marmoutier tout au long du haut Moyen Âge. Cette chrono-typologie est un apport supplémentaire à la connaissance de la céramique de Tours notamment pour la fin du 5^e s. et la première moitié du 6^e s. Deux pichets inédits viennent enrichir le répertoire de la vaisselle utilisée en Touraine au début du haut Moyen Âge. L'un est rugueux, orangé avec une anse et peut-être un bec pincé et l'autre est beige avec une lèvre en bandeau et un bec pincé (pichet 10 ? et 10g).

À la même période, les coupes et les plats sont produits pour 60% des individus exhumés dans des Dérivées de Sigillées Paléochrétiennes (DSP1). Ce chiffre est à relativiser car seulement dix coupes et plats ont été découverts pour un total de 26 vases.

À partir du 7^e s., les récipients utilisés sont les mêmes que ceux mis au jour lors des deux dernières campagnes de fouille mais aussi que ceux en usage à Tours (HUSI, TESTARD et GERBAUD 2015 et HUSI 2013 b). Dans le courant du 10^e s., un changement morphologique dans le rebord des pots globulaires se produit. Les lèvres déjetées ou en gouttières observées sur les vases depuis le milieu du 5^e s. cèdent leur place aux lèvres en bandeau court plus caractéristique du Moyen Âge central (pot 2b).

De rares cruches attestent un commerce régional comme celles à bec tubulaire et avec un engobe rouge qui proviennent des ateliers saranais (sar16j) au 9^e s. ou celles brunes et bien cuites avec un bec pincé très semblables aux récipients produits dans le Blésois au 10^e s. (be8e). La majeure partie du mobilier provenait probablement d'ateliers locaux non encore identifiés.

Il convient aussi de mentionner la qualité générale des vases avec des productions bien cuites et des récipients décorés à la molette, à la peinture ou plus rarement avec de la glaçure. De façon anecdotique, un vase découvert dans un contexte daté entre la seconde moitié du 10^e s. et le début du 11^e s. a reçu un décor mixte associant peinture et glaçure (to11v).

Les prochaines campagnes de fouilles permettront sans doute d'enrichir une nouvelle fois le corpus des récipients en terre cuite, apport nécessaire à la compréhension du monastère au haut Moyen Âge et à la connaissance des vases en usage aux environs de Tours à cette période (HUSI 2003 b et 2013 b).

CHAPITRE 2 : LE PETIT MOBILIER, LE VERRE ET L'ARTISANAT
(JAMES MOTTEAU)

1. LE PETIT MOBILIER

D'une année à l'autre, le commentaire général varie peu en ce qui concerne le mobilier des secteurs 7 et 8 de la zone 1 et de celui de la zone 4 : faible quantité d'objets identifiés et clous nombreux. L'artisanat, principalement concentré autour du travail du fer, a laissé des traces dans les deux zones. Le mobilier du secteur 17 de la zone 1, d'époque contemporaine, sera traité à part.

1.1. Zone 1, secteurs 7 et 8

Les niveaux d'occupation de l'Antiquité, du 1^{er} s. au 5^e s., ont fourni peu de mobilier dont l'essentiel identifié se range dans la catégorie activité domestique : peson de fuseau (agr. 257) et aiguille en os (agr. 262). Un autre artefact, dans une couche liée à la construction du mur M. 36 (agr. 263), peut correspondre à une épingle en fer. 318 clous, ainsi que des fragments indéterminés de fer et de cuivre, ont également été récupérés dans ces niveaux.

Les couches du haut Moyen Âge des 6^e-7^e siècles sont pauvres en découverte d'objets, une seule aiguille en cuivre, tordue, volontairement ou non, comme pour obtenir un hameçon (agr. 261).

Agr.	objets manufacturés	artisanat	
1e phase de construction de M. 36			
A264	17 clous fer		
2e phase de construction de M. 36			
A263	1 épingle ? fer		
occupation 2e s.			
A262	1 aiguille os	1 plaque fer	1 scorie fer
	112 clous fer	1 fer	
		3 cuivre	
occupation 3e-4e s.			
A 257	1 peson de fuseau ? Cér.	2 fer	1 brique calcinée
	123 clous fer	3 cuivre	1 vitrification ?
		1 ferrure ? Fer	1 ébauche de plaque os
			1 scorie fer
		1 déchet cuivre ?	
bâtiments gallo-romains, occupation 4e s.			
A256	66 clous fer	1 tube fer	1 brique calcinée
		1 sphère minéral	1 brique vitrifiée
			3 scories fer
occupation extérieure 6e			
A261	1 aiguille pliée en hameçon cuivre		2 scories fer
occupation extérieure 6e-7e			
A260	15 clous fer	1 fgt de plaque plomb	1 fgt de terre
			2 scories fer
occupation : bâtiment sur solins 7e			
A259	5 clous fer	1 plaque plomb	1 scorie fer
			1 coulée
			1 fgt de bois
démolition de la chapelle axiale et d'une partie du cloître 19e s.			
A266	1 gond bilobé fer	1 plaque fer	
	1 clou fer	4 tiges fer	
intervention de Charles Lelong 20 s.			
A270	1 tirefond fer	1 fgt d'ardoise gravé	1 fgt calciné

Agr.	objets manufacturés		artisanat	
	1 fgt de hache fer	18 tiges fer		
	1 ferrure de mobilier fer	7 plaques fer		
	1 couvercle boîte de sardines fer	1 bloc fer		
	2 fils de fer	1 fer		
	2 pitons ? Fer	2 fgts plaques cuivre		
	1 fgt serrure ? Fer	1 embout cuivre		
	1 gond fer	1 tige alu		
	1 revolver jouet alu	1 fil ?		
	227 ferrures allemandes fer			
	9 plaques d'identité allemandes fer			
	3 plaques d'identité allemandes alu			
	1 goupillon nettoie-tubes fer			
	1 monnaie 1942 alu			
	1 plaque 10 DOC alu			
	1 plaque 100 DOC alu			
	1 bouterolle cuivre			
	11 clous fer			
	1 anneau cuivre			
	1 cuillère alu			
	1 seringue verre			
	1 bouton noix de coco			
	mâchefer			
	1 boulet et demi charbon			
	1 plaque publicité, plâtrier			

Tableau 9 : Marmoutier 2015, petit mobilier zone 1

1.2. Zone 1, secteur 17

Un capharnaüm complet règne sur le mobilier de ce secteur, « poubelle » des sœurs et remanié par Charles Lelong. Les objets marquent spécialement deux époques :

- la première guerre mondiale avec la présence d'un hôpital militaire ; le seul objet représentatif que l'on peut assigner à cette situation est un corps de seringue en verre ; le flaconnage en verre permet de considérer ce site comme hôpital, confortant l'interprétation du sondage réalisé à l'automne 2011 dans l'angle sud-est de l'enclos monastique (DE FILIPPO 2012, 34-36).

- la seconde guerre mondiale avec l'occupation allemande ; douze plaques d'identité allemandes, plus ou moins lisibles et non nominatives en fer et en aluminium, indiquent la présence de soldats d'un détachement du régiment 62 de l'aviation, basé à Blois à partir d'octobre 1941 jusqu'à sa dissolution en octobre 1942 (FL. A. Regt. Nr. 62 Komp. Nr. ; photo 17.12500.66A) et d'une autre unité ?, 121 FlakerSalz Abt. 51 [1 Battr] (photo 17.12500.67). 227 ferrures de bottes ou de chaussures sont à mettre en relation avec ces unités (photo 17.12500.65) ainsi qu'un goupillon pour nettoyer les tubes d'arme à feu et une bouterolle de fourreau (de poignard ?) en cuivre.

Une pièce de monnaie française de 1942 et deux plaques rectangulaires estampées 10 DOC et 100 DOC (avec le O de DOC en forme de losange évidé), en aluminium, complètent vraisemblablement le mobilier de cette période.

D'autres objets ou fragments sans relation évidente entre eux ont été trouvés dans ce secteur, éléments de mobilier (ferrure, serrure ?), de construction (pitons), d'alimentation (cuiller, boîte de sardines).

1.3. Zone 4

Le petit mobilier de cette zone n'est pas caractéristique des contextes d'où il provient. La plupart des objets, hors clous, sont des plaques de liaison de peignes, dont deux rectangulaires à deux rangées de dents, en os avec des traits de scie sur chaque longueur (photo 17.43135.4). Des trois exemplaires, deux ont été découverts dans des couches de l'occupation artisanale (agr. 866 et 868) et le dernier, un fragment de peigne triangulaire (?) des 4^e ou 5^e siècles, dans les terres noires (agr. 832 ; photo 17.43045.1).

La seule monnaie mise au jour dans les fouilles de 2015, en remblais de tuffeau (agr. 828), est un potin gaulois usé ; sa forme fait penser au type à la tête diabolique et au taureau cornupète d'origine turone en circulation jusque vers le milieu du 1^{er} s. de notre ère (COLBERT DE BEAULIEU 1970, Pl. 6 ; identification de Ch. Theureau).

Le reste du mobilier est hétéroclite, décor de tabletterie en os, bille en terre cuite, crochet en fer dont la fonction reste indéterminée. Des fragments en fer, erratiques, ne permettent aucune identification certaine.

agrégations	identifiés	indéterminés	artisanat
le occupation			
A836	fragments de tôle cuivre	1 tige fer	déchets de forge
	1 décor de tabletterie os	1 tige ? Cuivre	4 déchets cuivre
		1 cuivre	
occupation artisanale			
A866	1 plaque de liaison de peigne os	1 coulée plomb	2 scories fer
	5 clous fer		
A868	1 plaque de liaison de peigne os	2 plaques fer	2 scories fer
	1 crochet fer	1 tige cuivre	
	1 virole ? Fer		
	5 clous fer		
remblais de tuffeau			
A828	1 potin gaulois	5 fer	40 scories fer
	13 clous fer		2 briques calcinées
A835	1 clou fer		1 bois de cerf
			1 rognure plomb
occupation			
A827	1 clou fer		1 culot fer
			1 brique calcinée
remblais ou colluvions			
A778	3 clous fer		
terres noires			
A586	2 clous fer	1 fer	1 scorie fer
A829	1 clou fer		
A832	1 plaque de liaison de peigne os	2 fer	8 scories fer
	1 bille terre cuite (jouet)		1 brique calcinée
	14 clous fer		1 os avec trait de scie
A833	11 clous fer	1 plaque fer	69 scories fer
		1 cuivre (déchet ?)	3 briques calcinées
			déchets de forge
			5 déchets cuivre
			1 bloc de verre
structures creusées dans les terres noires			
A858		1 barre fer	
cailloutis			
A681			1 scorie fer
A799	1 clou fer	1 plaque fer	

Tableau 10 : Marmoutier 2015, petit mobilier zone 4.

2. LE VERRE

La plupart des tessons de verre se présentent sous une forme très fragmentée et peu ont des caractéristiques particulières qui permettent une fourchette de datation relativement fine. Seule la « poubelle » du secteur 17 de la zone 1 a fourni de la verrerie en quantité non négligeable.

2.1. Zone 1, secteurs 7 et 8 (Tableau 11)

La vaisselle du secteur 8 provient de niveaux de l'Antiquité et les premiers tessons sont des éléments d'une coupe Isings 3 du 1^{er} s. ou du début du 2^e s., date d'arrêt de sa production, découverts dans la première phase de construction du mur M. 36 (ISINGS 1957). Les couches d'occupation postérieures contenaient deux tessons des 1^{er}/2^e siècles, coupe Isings 3 et gobelet Isings 33, et des tessons de formes fermées, flacon ou pot et anse de bouteille moulée utilisées jusqu'au 3^e siècle. Quelques autres tessons, non datés, complètent ce lot.

Le premier tesson de verre à vitre apparaît dans l'agr. 257, au 3^e ou 4^e s. Le produit reste rare : deux autres tessons viennent de l'occupation des bâtiments gallo-romains au 4^e s. Aucune forme n'a été mise en évidence dans les niveaux postérieurs du secteur 7. Les tessons sont plus nombreux que ceux trouvés dans les couches gallo-romaines ; ceci est à prendre avec circonspection car il peut être dû au rapport des volumes des niveaux fouillés avant le 6^e s. et ceux des 6^e et 7^e s.

Comme pour la vaisselle, on observe un accroissement des tessons de verre à vitre dans les niveaux de la première partie du haut Moyen Âge. Ces fragments sont tous en verre à fondant sodique et constituent ce qu'on nomme maintenant le « vitrail-mosaïque ».

2.2. Zone 1, secteur 17 (Tableau 11)

La verrerie de la « poubelle » peut être partagée en groupes d'usage différent :

- la vaisselle habituelle de contenants que l'on trouve dans une habitation des 19^e et 20^e s., bouteilles à vin dont la production s'échelonne du dernier quart du 17^e s. jusqu'au 20^e s., petits flacons soufflés dans un moule en deux parties dont un flacon à parfum, bouteilles de bière de la brasserie Saint-Éloi de Tours ;
- un ensemble disparate regroupant verres à boire, gobelets ou coupes de verres à jambe, couvercle indéterminé et encrier cubique comme ceux des écoles jadis ;
- un groupe plus spécifiquement réservé au soin de personnes blessées ou malades, flacons à médicaments vides ou contenant encore des liquides (non ouverts et sans analyses), ampoules à médicaments. Ces artefacts sont à mettre en relation avec la seringue placée avec les objets, l'ensemble correspondant à l'activité d'un hôpital pendant le premier conflit mondial.

agrégations	vaisselle	datations	verre à vitre	artisanat
le phase de construction de M.36				
A264	tessons de coupe Isings 3	1-2a		
occupation 2e s.				
A262	1 tesson de coupe Isings 3	1c-2a		
	1 tesson de gobelet Isings 33	1-2		

agrégations	vaisselle	datations	verre à vitre	artisanat
	1 base de flacon ou de pot	1-3		
	1 anse de bouteille moulée	1-3		
	3 tessons			
occupation 3e-4e s.				
A257	1 base de bol		1 tesson	
	4 tessons			
bâtiments gallo-romains, occupation 4e s.				
A256	3 tessons		2 tessons	
occupation extérieure 6e				
A261	2 lèvres rebrûlées	HMA	1 tesson	
	1 tesson			
Occupation extérieure 6e-7e				
A260	16 tessons		6 tessons	
	1 tesson fondu			
occupation : bâtiment sur solins 7e				
A259	1 tesson	3-4		
	1 tesson	8-10 ?		
	7 tessons			
	1 partiellement fondu			
intervention de Charles Lelong				
A270	3 gobelets ou verres à jambe	19-20b	1 sachet	19-20
	7 flacons	19c-20b	4 tessons	18-20
	10 flacons à médicaments	20		
	7 ampoules à médicaments	20		
	1 flacon à parfum	19c-20		
	34 tessons de bouteilles	17d-20		
	4 à 7 bouteilles de bière	1845-20		
	1 couvercle			
	1 encrier	20 ?		

Tableau 11 : Marmoutier 2015, verre zone 1

2.3. Zone 4 (Tableau 12)

Un fragment d'anse d'amphorisque du 1^{er} s. est la plus ancienne pièce de vaisselle dans cette zone, en dépôt secondaire dans les terres noires (agr. 833).

Dans les niveaux d'occupation les plus anciens (agr. 836) ont été découverts des tessons caractéristiques de la fin du 5^e s. ou du 6^e s. : un tesson caréné d'un gobelet FEYEU 52 ou 53 et cinq tessons (dont deux lèvres rebrûlées) décorés de filets d'émail blanc opaque, éléments de formes ouvertes non identifiées (FEYEU 2003).

Les quelques tessons de vaisselle dans les remblais de tuffeau et les terres noires sont probablement des fragments de vaisselle que l'on peut dater du 8^e s. au 10^e s. d'après leur aspect. La typologie des échantillons ne peut être précisée à cause de l'exiguïté de ces tessons. Un fond repoussé, pincé pour former un petit pied ourlé datable du 9^e ou du 10^e s., reste énigmatique (US 43067, non agrégée). De rares parallèles ont été découverts à Tours sur le site du Château, à Vernou-sur-Brenne (renseignement C. Aunay), à Nevers (MUNIER 2009) sans qu'il soit possible de leur attribuer une forme particulière.

Le verre à vitre est peu représenté. Deux tessons ont été découverts dans les niveaux d'occupation artisanale (agr. 866 et 868).

Le plus intéressant vient des terres noires, boudine de l'agr. 832 et bord de cive de l'agr. 833, tessons provenant de cives, disques avec une surépaisseur centrale, la boudine. Cette technique d'obtention du verre plat est ancienne (HEROLD 2005 : 307) et est présente dans les contextes des 8^e-9^e ou 10^e s. de l'abbaye de Marmoutier. Un témoignage conforte

cette assertion ; il est apporté par les stries circulaires concentriques sur un tesson avec filets et taches rouges inclus dans le verre vert découvert lors de la campagne de fouilles de 2010 (photo 17.11125.6).

Un bloc de verre refondu porte encore la trace d'un support brunâtre, creuset ou brique (photo 17.43094.1). Cet artefact est probablement lié au recyclage du verre, activité que l'on retrouve sur plusieurs sites à Tours dans des remblais, hors de tout atelier de récupération (MOTTEAU 1985).

agrégations	vaisselle	datations	verre à vitre	artisanat
1e occupation				
A836	17 tessons		1 tesson	1 bloc ou tesson ?
	5 émaux blancs dont 2 lèvres	5d-6c/?		
	1 gobelet Fe 52/53	6-?		
	1 lèvre			
occupation artisanale				
A866	1 tesson		1 tesson	
A868	3 tessons		1 tesson	
remblais de tuffeau				
A828	1 lèvre	8-10		
A835	1 tesson	8-10		
terres noires				
A829	1 lèvre ourlée extérieure	8 ?		
A832	1 lèvre	8 ?	2 tessons	1 boudine
	3 tessons	8-10 ?		
A833	1 anse amphorisque	1	2 tessons	1 bord de cive
			1 tesson fondu	1 bloc refondu
cailloutis				
A799	1 tesson	8-10		
sans agrégation				
US 43067	1 pied ourlé	9-10	1 tesson	

Tableau 12 : Marmoutier 2015, verre zone 4.

3. L'ARTISANAT

3.1. Aperçu général

Des restes d'activités artisanales sont présents dans les secteurs 7 et 8 de la zone 1, ainsi qu'en zone 4.

Le travail du fer a laissé des traces dans les deux zones sous forme de scories :

- de manière « aléatoire » en zone 1 avec quelques résidus à partir de l'occupation du 2^e s. (agr. 262) jusqu'au bâtiment sur solins au 7^e s. (agr. 259). De nombreux sites d'habitat à Tours présentent ces caractéristiques sans qu'on puisse véritablement parler d'activité artisanale à ces endroits ;

- la situation est totalement différente en zone 4, avec des quantités importantes de scories associées à des déchets ressemblant à de la terre fortement chauffée et cuite (agr. 832 et 833 des terres noires) ; la présence de briques calcinées incite Laurent Fournier (INRAP, centre d'Orléans) à interpréter l'ensemble comme le résultat d'un travail de forge (Cf. 3.2).

Des scories nombreuses et des fragments de briques calcinées ont aussi été découverts dans les remblais de tuffeau (agr. 828) alors qu'un culot de fer provient de l'occupation postérieure à ces remblais (agr. 827).

Quelques déchets de cuivre sont issus de niveaux de la première occupation (agr. 836) et des terres noires (agr. 833) ; ce sont des petits fragments dont une interprétation unique est délicate, dégradation d'objets ou activité artisanale.

Une rognure de plomb dans les remblais de tuffeau peut avoir été détachée d'une plaque pour servir de joint en construction (agr. 835).

Deux artéfacts en os, bois de cerf en remblais (agr. 828) et os avec trait de scie (agr. 832) complètent le travail de cette matière inventorié lors des fouilles des années précédentes.

3.2. Le dépotoir métallurgique de la zone 4 (F. 1431)

L'étude macroscopique du mobilier métallurgique du site de Marmoutier a compris le tri, la pesée, la prise de dimension et de résistivité de chaque élément.

On peut ainsi observer que l'échantillon est constitué de 75 NR (nombre de reste) dont 12 NMI (nombre minimum d'individus) pour un total de 4 073 kg. Le NMI montre qu'il y a eu au moins douze opérations de forge sur le site de Marmoutier, il s'agirait donc d'un atelier relativement pérenne. L'état d'oxydation général étant faible, on peut ajouter que les vestiges ont été en contact de l'air pendant peu de temps, soit quelques semaines au maximum, avant d'être enfouis.

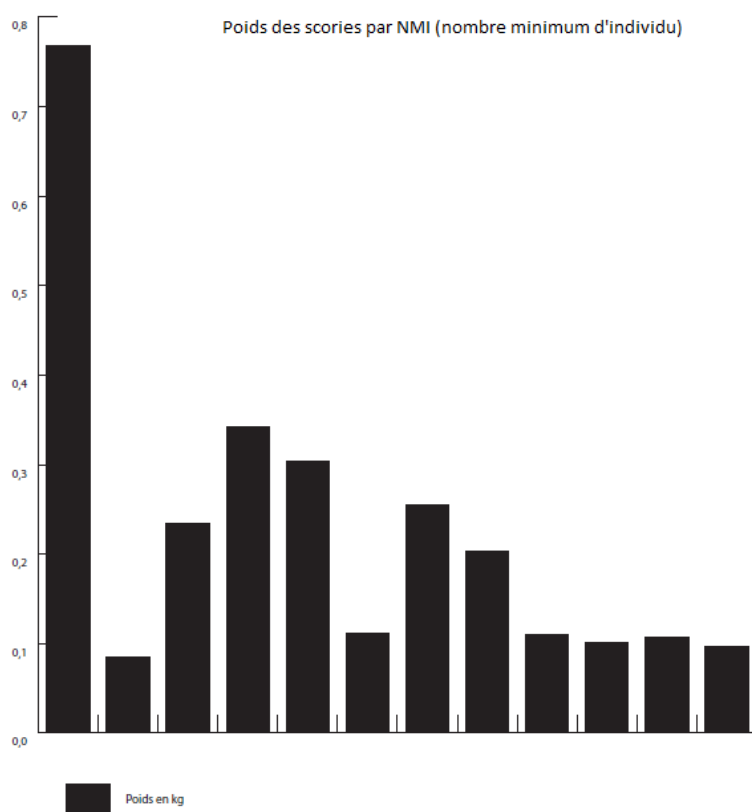


Tableau 13 : Tableau représentant le poids des scories par NMI
L. Fournier et S. Lacroix

Le tableau réalisé avec les poids des NMI met en évidence un échantillon plutôt homogène avec une moyenne de 0,1 et 0,3 kg ; seul un exemplaire sort du lot avec 0,768 kg.

Cette étude a révélé la présence de trois types de déchets différents. D'après la typologie établie par V. Serneels (SERNEELS 1993) on retrouve des scories plano-convexes (ou en forme de calotte) formées par l'accumulation de matière au fond du foyer, des scories argilo-sableuses caractérisées par leur légèreté et constituées en grande partie de matériaux argilo-sableux, qui se sont agglomérés, voire vitrifiés, le long des parois du four, et enfin des scories de liaison se trouvant à la jonction entre les deux autres dans le foyer.

Au vu des déchets retrouvés, ils constitueraient donc les déchets d'un foyer de forge généralement alimenté en charbon de bois et activé par un soufflet.

Les foyers de forge sont généralement ouverts, creusés dans le sol, munis ou non de parois réfractaires. La ventilation forcée, réalisée à l'aide de soufflets, peut être insufflée dans la cuve du foyer à l'aide de tuyères de terre cuite.

Les plus caractéristiques des déchets de forge se présentent, comme c'est le cas sur le site de Marmoutier, sous la forme de calottes plus ou moins hémisphériques, leur surface est plane et leur fond convexe, épousant parfois la forme d'un "bol réceptacle" aménagé dans le fond du foyer. Ces déchets caractéristiques sont appelées scories plano-convexes, calottes ou culots de forge. Elles peuvent présenter un aspect rouillé lorsqu'elles sont riches en oxydes de fer. Ces scories se constituent par agglomération de la croûte d'oxyde de fer qui se transforme à la surface du métal et des matières argilo-sableuses que le forgeron ajoute pour en limiter la formation. La vitrification des parois du foyer peut également contribuer à la formation de ces pièces (SERNEELS 1998 : 48). Elles présentent souvent des amas de matériaux argilo-sableux issus de la fonte des parois de foyer.

La scorie s'accumule dans le foyer au débouché de la tuyère. Cette masse de déchets s'accroît au fur et à mesure de la succession plus ou moins rapide des opérations gênant l'arrivée du flux d'air dans le foyer. Le culot de forge est alors évacué.

On constate donc que les vestiges métallurgiques découverts dans une fosse (F. 1431) du site de Marmoutier révèlent la présence, non loin de là, d'un atelier de forge installé de façon pérenne au cours du 10^e siècle. En raison de la faible quantité de scories retrouvée en comparaison de sa longévité, on peut dire qu'il s'agit vraisemblablement d'un atelier de service permettant par exemple la fabrication et l'entretien d'outillage (MANGIN, 2004). En lien avec la population monastique, le site est toutefois caractérisé par des déchets homogènes montrant une certaine maîtrise du travail du fer.

	Description	Réactivité à l'aimant	Poids en kg	Diam. en cm	L./l. en cm	ép. en cm
Scorie plano-convexe	Scorie plano-convexe, complète et oxydée	Oui	0,768	11,0		5,7
	Scorie plano-convexe, complète, oxydée avec trace de vitrification	Oui	0,085	5,5		3,0
	Scorie plano-convexe, complète et oxydée	Oui	0,234	7,1		2,9
	Scorie plano-convexe, complète, oxydée avec trace de vitrification	Oui	0,342	7,3		5,0
	Scorie plano-convexe, complète, oxydée avec trace de vitrification	Oui	0,304	8,0		3,9
	Scorie plano-convexe, complète et oxydée	Oui	0,112	5,4		2,5
	Scorie plano-convexe, complète et oxydée	Oui	0,255	7,1		4,7
	Scorie plano-convexe, complète, oxydée avec trace de vitrification	Oui	0,203	8,4		3,9
	Scorie plano-convexe, complète non oxydée et liée à la paroi du four	Oui	0,110	4,9		4,1
	Scorie plano-convexe, complète, très oxydée et insolite car très fine	Oui	0,101	8,3		1,4
	Scorie plano-convexe, complète, non oxydée, liée à la paroi du four et trace de vitrification	Oui	0,107	5,0		3,1
	Scorie plano-convexe, complète, non oxydée, liée à la paroi du four	Oui	0,096	5,3		4,1
	Élément de liaison		Oui	0,081		
		Oui	0,109			
		Oui	0,107			
		Oui	0,031			
		Oui	0,019			
		Oui	0,031			
		Oui	0,016			
		Oui	0,018			
		Oui	0,016			
		Oui	0,012			
		Oui	0,011			
		Oui	0,006			
		Oui	0,003			
		Non	0,005			
		Oui	0,005			
Élément argilo-sableux		Non	0,095			
		Non	0,062			
		Non	0,039			
		Non	0,018			
		Non	0,106			
		Non	0,032			
		Non	0,009			
		Non	0,015			
		Non	0,009			
		Non	0,011			
		Non	0,013			
		Non	0,034			
		Non	0,045			
		Non	0,020			
		Non	0,040			
		Non	0,033			
		Non	0,052			
		Non	0,032			
		Non	0,025			
		Non	0,014			
	Non	0,020				

Description	Réactivité à l'aimant	Poids en kg	Diam. en cm	L./l. en cm	ép. en cm
	Non	0,011			
	Non	0,014			
	Non	0,011			
	Non	0,009			
	Non	0,006			
	Non	0,010			
	Non	0,004			
	Non	0,009			
	Non	0,006			
	Non	0,007			
	Non	0,013			
	Non	0,006			
	Non	0,003			
	Non	0,005			
	Non	0,004			
	Non	0,008			
	Non	0,004			
	Non	0,003			
	Non	0,002			
	Non	0,005			
	Non	0,003			
	Non	0,005			
	Non	0,002			
	Non	0,003			
	Non	0,001			
	Non	0,001			

Tableau 14 : Scories et terre cuite vitrifiée.

CHAPITRE 3 : LE MOBILIER LAPIDAIRE (THOMAS CREISSEN ET CYRIELLE VIGIE)

Le travail d'étude du mobilier lapidaire engagé sur le site de Marmoutier depuis 2010 s'est poursuivi cette année. Les blocs sont décrits et relevés sur place à l'échelle 1/5 et ces dessins sont ensuite mis au propre en utilisant le logiciel Illustrator, travail réalisé principalement par Cyrielle Vigie.

Cette année, ce sont essentiellement des blocs retrouvés lors des fouilles archéologiques réalisées par Ch. Lelong qui ont été traités. Pour la plupart, ils sont entreposés au rez-de-chaussée de la maison du grand prieur.

Trente-cinq nouveaux éléments ont été dessinés et décrits, et deux d'entre eux sont en cours de relevé : au total, le corpus compte désormais 376 éléments sculptés.

Lors de la phase de mise au propre, onze nouveaux éléments ont pu être achevés, ce qui porte le total des dessins informatisés à 109 éléments.

Parmi les blocs étudiés cette année figure un lot homogène formé par une série de nervures chanfreinées auxquelles correspondent deux clefs de voûte (Fig. 70 à 74). Nous avons donc pris le parti de mettre au propre en priorité ces éléments qui constituent un ensemble cohérent. Certaines de ces pièces sont couvertes d'au moins deux couches picturales : un badigeon blanc pour la plus récente, une peinture ocre-jaune pour la plus ancienne.

Ces blocs ont été découverts en 2009 dans la zone 4, soit dans des niveaux de démolition de la fin du 18^e s. ou du début du 19^e s., soit dans des murs de séparation édifiés avec des remplois à l'intérieur du bâtiment dont la voûte avait déjà dû être détruite.

L'ensemble appartient à au moins deux voûtes d'ogives dont la modénature est très différente de celle en usage pour les nervures de l'abbatiale gothique, dont la datation s'échelonne entre le 13^e et le 14^e siècle. Leur datation précise comme leur provenance demeurent pour l'instant indéterminées.

Ce travail d'inventaire et d'analyse du mobilier lapidaire devra se poursuivre l'an prochain. Il est à relever que même si ce travail progresse lentement, son rythme est cependant plus rapide que celui de la découverte de nouveaux éléments lapidaires.

CHAPITRE 4 : ANALYSE PRELIMINAIRE DES FRAGMENTS D'ENDUITS PEINTS DECOUVERTS LORS DE LA FOUILLE DES LATRINES (ZONE 4, SECTEUR 9) DE L'HOTELLERIE MONASTIQUE (NOEMIE ASTIER CHOLODENKO)

4. PRESENTATION DE L'ETUDE

Dans le cadre des recherches menées sur le site de Marmoutier, deux études ont été entreprises sur les décors peints de l'hôtellerie monastique entre 2008 et 2012 :

- par Alexandre Gordine, spécialiste des enduits peints au musée de l'Ermitage à Saint-Pétersbourg, qui a procédé à l'analyse visuelle des vestiges conservés sur les parties en élévation (MARMOUTIER 2008 : 73-77) ;
- par Véronique Legoux, conservatrice-restauratrice de peintures murales qui entreprit la conservation d'urgence des décors peints en place en 2012 et produisit le rapport d'opération correspondant l'année suivante (MARMOUTIER 2013 : 1-14 sur DVD).

Plusieurs phases ont été dégagées à la suite des observations exposées dans la première étude, sur lesquelles se fondent les interventions postérieures. Certaines pratiques, nuances et motifs décoratifs observés dans chacun des ensembles a permis de définir la datation des décors en lien avec les analyses de bâti. Alexandre Gordine reconnaît ainsi deux phases essentielles de décor des maçonneries intérieures de l'hôtellerie médiévale :

- les peintures les plus précoces à motifs ornementaux et géométriques sont posées au moment de l'achèvement du bâtiment entre la fin du 12^e s. et le début du 13^e s. ;
- elles sont recouvertes par la suite d'un décor couvrant, similaire au premier mais adapté au goût des 14^e-15^e s., probablement concomitant au percement des baies rectangulaires chanfreinées éclairant les parties hautes de l'édifice (gouttereau sud et pignon ouest) et à l'installation d'un plancher intermédiaire divisant en deux le volume du second niveau (GORDINE 2008 : 76).

L'ensemble originel peint à l'ocre rouge sur un enduit blanc cassé de grande qualité est composé d'un appareil parfaitement réglé (Fig. 75a). Pour cela, les lignes horizontales directrices sont tracées au cordeau imprégné de couleur témoignant de l'importance accordée à la régularité du décor. Ce traitement est cependant réservé aux assises supérieures de l'élévation. Pour le reste des maçonneries, les joints de mortier sont simplement teints à l'ocre rouge. Ce type de décoration vise à imiter le ciment rouge employé dans l'architecture antique (GORDINE 2008 : 76).

Au second niveau, seules les parties hautes de murs de la grande salle bénéficient d'un décor plus élaboré (Fig. 75b). Le mur pignon occidental reçoit ainsi une frise géométrique de rubans plissés et entrecroisés exécutée dans une quadrichromie noir, ocre-jaune, ocre-rouge et vert pâle. Le bandeau principal est encadré par de fines bandes ocre jaune doublées de noir et d'ocre rouge aux limites inférieure et supérieure. Ce décor correspond sur les murs gouttereaux nord et sud au niveau de corniche peint à l'ocre rouge marbré de noir (Fig. 75c). Afin de souligner cette partie de l'architecture, deux bandes noire et jaune encadrent la corniche. A ces éléments sont associés les quelques claveaux peints conservés au-dessus de la baie en lancette sur la façade sud de l'hôtellerie monastique. Également exécutés à l'aide de peinture ocre-rouge vif, le jointolement sobrement ornémenté des pierres de couronnement prend la forme d'arcatures stylisées : un arc en plein-cintre supporté par des colonnettes en épingle (GORDINE 2008 : 73-74).

Le décor moderne appliqué par la suite est également composé d'un appareil peint dans lequel le blanc est employé pour simuler les joints, tracés à la main, sur un fond ocre jaune. La corniche au sommet des murs gouttereaux présente cette fois-ci une alternance de plages ocre rouge et jaune, en damier. Le couronnement des baies rehaussé d'un tracé brun-rouge reproduit schématiquement des claveaux moulurés de festons. Comme précédemment, une frise couronne les maçonneries. En revanche, elle est dédiée aux murs gouttereaux dans la deuxième phase et représente des rinceaux végétaux rouge-rosé et ocre jaune sur un enduit badigeonné de blanc. Grâce au matériel à sa disposition, Véronique Legoux précise la lecture précédemment proposée par Alexandre Gordine qui voyait une frise de rinceaux rouges sur un fond alternativement jaune et blanc. Il n'était pas fait mention auparavant du motif appliqué aux claveaux, ni du damier ornant les corniches (LEGOUX 2013 : 8-9).

Les badigeons successifs monochromes, généralement blancs, qui recouvrent cet état de décor entre le 16^e et le 18^e s. correspondent plus vraisemblablement à des interventions d'entretien et de consolidation, plutôt qu'à de véritables campagnes décoratives (LEGOUX 2013 : 10).

Hormis les frises décrites pour les décors 1 et 2, les peintures murales sont conçues de la même manière quels que soient les espaces. En effet, l'appareil peint couvre également les murs et les voûtes du rez-de-chaussée, conservées dans le passage traversant le bâtiment à l'extrémité occidentale. Le rez-de-chaussée est interprété comme un espace de stockage et éventuellement d'accueil des pauvres (LORANS, MAROT, SIMON 2015 : 16-17). Il est cohérent par ailleurs de trouver les décors les plus élaborés aux niveaux supérieurs de l'édifice, destinés à accueillir des membres de rangs plus élevés de la société, laïcs ou ecclésiastiques.

L'objectif de cette nouvelle étude est d'enrichir les observations exposées plus haut à partir d'une analyse sommaire des fragments de décors récemment découverts lors de la fouille de la zone 4, dans l'emprise correspondante à la partie détruite de l'ancienne hôtellerie. Dans un premier temps, l'objectif est de produire un inventaire partiel des enduits peints retrouvés afin d'évaluer l'ampleur des données conservées. Considérant le nombre important de vestiges et la diversité des décors représentés, les recherches ont été concentrées sur l'identification des principaux types décoratifs et des gammes chromatiques en présence. L'étude constitue ainsi un jalon supplémentaire vers une meilleure appréhension de l'aspect général des décors qui couvraient les murs de l'hôtellerie. La poursuite ultérieure de l'analyse devrait permettre à terme d'envisager la restitution.

5. LE CONTEXTE DE MISE AU JOUR DU CORPUS D'ENDUITS PEINTS

L'ouverture du secteur 9 à la suite de l'extension de la zone de fouille vers l'ouest entreprise en 2012 a permis la mise au jour d'une tour de latrines (EA 1341) au sud de l'hôtellerie monastique (bâtiment 2). Cependant, le dégagement des parois internes de la construction n'a été commencé qu'à partir de 2013 (MARMOUTIER 2012 : 30). De plan rectangulaire, la construction mesure 3,8 m de long pour 1,9 m de large hors-œuvre, sur seulement 60 cm de hauteur conservée au-dessus du niveau de circulation intérieur restitué pour la même période (Fig. 75a). Elle a par ailleurs été observée sur une profondeur minimale de 4,5 m, révélant la présence d'un arc de décharge (ARC 1373) et d'un conduit rectangulaire (EA 1374) aménagé dans l'épaisseur de la maçonnerie (MARMOUTIER 2013 : 36-40 ;

MARMOUTIER 2014 : 55). Le chaînage des maçonneries au mur gouttereau sud (M.1001) du corps principal révèle la mise en œuvre contemporaine des structures, datée de la fin du 12^e s. La tour de latrines desservait les espaces d'accueil au second niveau de l'hôtellerie, compte tenu de l'absence de communication avec le rez-de-chaussée du bâtiment (MARMOUTIER 2012 : 30).

La première transformation intervenue dans l'emprise originelle de la tour correspond à la mise en place de niveaux de sol successifs (MARMOUTIER 2013 : 37-40). La tour est alors aménagée en escalier hors-œuvre desservant les deux étages supérieurs créés à la fin du 13^e s. ou au début du 14^e s., comme représenté sur les vues modernes de l'édifice (Fig. 76a). Elle conserve cette fonction jusqu'à sa destruction au 19^e s. au même titre que les deux tiers orientaux du bâtiment (MARMOUTIER 2014 : 57). La dernière transformation connue avant l'arasement des maçonneries est un agrandissement de la tour vers le sud (M.1010, EA 1342) lors d'une importante phase de réaménagement de l'édifice à la fin du 18^e s. (MARMOUTIER 2012 : 34).

La fouille des niveaux de remblais employés en comblement des parties basses (US 42893-42934, Agr.823, 838), marquant l'abandon de sa fonction initiale, a fourni une datation au premier remaniement de la tourelle vers la fin du 13^e-début du 14^e s. (MARMOUTIER 2014 : 56). Ces niveaux de destruction épais de 3 m contenaient les nombreux fragments d'enduits peints qui font l'objet de cette étude (US 42 895 et 42 934, Fig. 76a). Ces ensembles décoratifs représentent une partie seulement des vestiges conservés, les unités stratigraphiques qui les contenaient ayant été fouillées uniquement dans la moitié occidentale du secteur (Fig. 76a).

6. METHODE DE TRAITEMENT ET CLASSEMENT DES FRAGMENTS

L'état des vestiges un an après leur découverte a nécessité un important travail de traitement préalable à l'étude. Les fragments ont subi un nettoyage sommaire au pinceau et scalpel avant d'être répartis en caisses selon les gammes de couleurs employées, la composition des enduits et leur traitement de surface. Une sélection a été entreprise parmi les vestiges afin d'obtenir une vision la plus complète possible – mais encore partielle – des différentes gammes de teintes et de motifs représentés dans le corpus. Les ensembles créés à partir de ces critères sont inventoriés dans un tableau précédemment employé pour l'étude des enduits peints du site (MARMOUTIER 2014 : 108).

Sur les 1 361 pièces observées, 47 groupes de fragments ont pu être formés, en fonction de plusieurs caractères déterminants :

- les teintes employées ;
- l'association des nuances de valeurs chromatiques ;
- la manière dont elles sont appliquées (niveau de dilution des pigments, soit l'épaisseur, la texture et l'intensité de la matière picturale ; emploi des superpositions et rehauts ; caractérisation de la facture par l'aspect des touches de pinceau, la pose des aplats et rehauts)

Ils concernent ici la couche picturale uniquement, l'apparente homogénéité matérielle des enduits ne livrant pas de critère de distinction net (cf. *infra*). Des analyses microscopiques sur lames minces seraient nécessaires pour affiner le classement.

Ces groupes seront qualifiés par la suite d'ensembles décoratifs, soit le plus petit échelon des peintures sans prendre en compte la stratigraphie interne des enduits peints. Ceux-ci

constituent des portions de décor mais ne peuvent en aucun cas suffire à qualifier le motif dans son entier. En d'autres termes, plusieurs ensembles forment un motif et l'association de plusieurs motifs sert à recomposer un décor complet. Des observations plus fines doivent être menées sur les fragments traités afin de regrouper les ensembles et tenter ainsi la reconstitution des décors originaux.

Néanmoins, la majorité des ensembles appartient vraisemblablement à une même phase de décors. En effet, l'analyse macrographique des enduits révèle une grande homogénéité dans la composition des mortiers et les proportions de matériaux employées.

Quelques remarques sur les propriétés techniques des enduits : composition, qualité et traitement de surface.

Il s'agit d'un enduit mince de 0,6 cm à 1,6 cm en moyenne, de teinte gris-beige à blanc, homogène et compact (Fig. 77a). Il est chargé d'une forte proportion de sable en grains fins mêlé de grains moyens brun-gris à roux et de quelques graviers brun-roux et gris sombre. L'équilibre des charges de différents calibres par rapport à la dose de chaux confère à l'enduit sa résistance, tout en favorisant la régularité de la surface. Une grande majorité des fragments contient également des nodules de chaux, fixés lors de la carbonatation de l'enduit, ainsi que l'empreinte ponctuelle de fibres longues et étroites – probablement de la paille (Fig. 77b). Les traces d'un layage fin et d'un léger piquetage de la surface murale, profond d'environ 5 mm, sont imprimées au revers de cet enduit (Fig. 77c).

L'emploi de fibres végétales dans la composition de l'enduit le plus ancien encore en place dans la salle du premier étage de l'hôtellerie avait surpris Alexandre Gordine lors de son étude (GORDINE 2008 : 73). En effet, l'ajout de ce type de charge est rarement rencontré sur le site au-delà de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Âge (ASTIER-CHOLODENKO 2014 : 56). Par ailleurs, cette pratique visant à augmenter l'élasticité de l'enduit et sa résistance aux mouvements de rétraction lors du séchage est essentiellement adoptée pour des supports instables tels que les parois en matériaux périssables (treillages recouverts d'argile pour les plafonds, cloisons de terre et torchis) (PALAZZO-BERTHOLON, COUTELAS 2009 : 113). La précaution prise dans ce cas par l'artisan peut provenir de la qualité de la chaux utilisée ou de conditions atmosphériques particulières faisant craindre l'apparition de fissures au moment de la prise de l'enduit.

Neuf des quarante-sept ensembles (cf. *infra*) présentent un enduit constitué de deux couches successives : une première épaisse de 1 cm à 4,5 cm servant de préparation à la suivante plus fine, identique en apparence à celle précédemment décrite. La couche inférieure – l'*arricio* – est plus hétérogène et friable avec une charge de sable en grains moyens et graviers. Elle contient également des nodules de chaux de diamètre important, jusqu'à 5 mm (Fig. 77d). Les vestiges de cette couche de préparation, en contact originellement avec la paroi, sont peu ou mal conservés. Ils se réduisent dans la plupart des cas à quelques grains de sable épais et de graviers, encore pris au revers de l'*intonaco*.

La surface des enduits est soigneusement lissée, voire polie pour certains décors (509-2 et 507-6 par exemple). De nombreuses incisions quadrillent la surface des enduits. Elles ont été pratiquées dans le frais afin de délimiter différentes plages de décor (Fig. 77e). La première teinte appliquée pour construire le décor est l'ocre-rouge, également appelée *sinopia*. Deux pratiques cohabitent pour la réalisation des motifs. Lors de la pose des couleurs, le tracé antérieur est parfois laissé visible, en réserve, à la frontière entre les aplats colorés (ENS.

508.3) (Fig. 77f). Dans le deuxième cas, les aplats de couleur sont posés avec un léger recouvrement, puis la limite est marquée par un rehaut sur l'une des deux plages (ENS. 506-5, 508-1).

7. CARACTERISATION DES PRINCIPAUX ENSEMBLES DECORATIFS.

L'observation des décors révèle l'emploi de trois gammes chromatiques dominantes : l'ocre-jaune, l'ocre-rouge et le vert. Le bleu a été observé dans un seul ensemble composé de deux fragments (42895.507, Fig. 78). Il semble essentiellement s'agir de teintes d'origine minérale.

Au sein du corpus, plusieurs types ont été distingués :

- un décor composé de tracés rectilignes ocre-rouge sur fond blanc cassé se croisant à angle droit (ENS. 500 et 502, 374 fragments) ;
- un décor composé de tracés curvilignes ocre-rouge sur fond blanc cassé (ENS. 501, 16 fragments) ;
- une plage monochrome vert pâle, sans motif apparent⁴ (ENS. 504-1/2, 47 fragments) ;
- une plage monochrome ocre-rouge, sans motif apparent (ENS. 519-1/2, 597 fragments) ;
- une plage monochrome ocre-jaune, sans motif apparent (ENS. 518, 12 fragments) ;
- une série de décors en bichromie formés de deux bandes juxtaposées jaune et vert (ENS. 521, 42 fragments), vert et rouge (ENS. 522, 24 fragments) ou jaune et rouge (ENS. 520, 20 fragments)
- une série de décors polychromes à motifs géométriques exécutés dans les tons de vert, ocre-jaune, ocre-rouge et généralement cernés de bandes noires, avec des rehauts de gris et de blanc translucide (ENS. 506-4, 7 fragments ; 510-1/2, 2 fragments ; 511, 22 fragments) ;
- une série de décors polychromes de qualité supérieure – à en juger par la solidité de la couche picturale, son aspect lisse, la vivacité des couleurs et par la netteté des tracés – formés d'aplats de couleur homogènes juxtaposés (vert, ocre-jaune vif et ocre-rouge) sur lesquels sont tracées de fines lignes effilées noires ou bleues, avec des rehauts, de blanc pur ou de nuances de gris clair (ENS. 507-1/6, 18 fragments ; 509-1/2, 27 fragments⁵).

Plusieurs motifs ont ainsi été déterminés (Fig. 77f). Une partie des parois était couverte d'un appareil feint à joints rouges sur fond blanc, proche de celui observé en élévation (cf. *supra* ; Fig. 75a). La présence de tracés curviligne d'exécution similaire pourrait indiquer qu'une frise de rinceaux stylisés était associée à ce décor couvrant ou plus vraisemblablement correspondre au couronnement orné de lancette, prenant la forme d'arcatures en plein cintre sur colonnette en épingles (cf. *supra*).

Le nombre important de fragments monochromes ocre-rouge et l'homogénéité de leur facture montrent qu'ils occupaient une vaste surface, uniformément peinte. Ce décor ocre-rouge profond était en partie appliqué sur des éléments moulurés de l'architecture compte tenu de l'incurvation d'une portion de cet ensemble. Par comparaison avec les décors

⁴ Cinq d'entre eux conservent des traces de *sinopia* visibles par transparence sous la couche pigmentaire.

⁵ Dans le deuxième exemple, l'emploi des couleurs est limité aux gammes d'ocre-rouge, vert et noir.

conservés au niveau supérieur de l'hôtellerie monastique, il est vraisemblable d'attribuer ce décor monochrome à l'enduit des corniches maçonnées (UC 30085 et 30344, US 5 ; GORDINE 2008 : 74, fig. 4, 6 ; LEGOUX 2013 : 8, fig. 4).

Les 764 fragments restants (répartis sur 45 ensembles) composent des décors polychromes à motifs géométriques. Ils sont généralement disposés en bandeau ou en frise – d'après ce que laisse voir la surface réduite des fragments – et composés d'un jeu de lignes et de bandes fines juxtaposées. Lorsque la bordure est visible, l'orientation des motifs et plages de couleur peut être restituée. Soit il s'agit d'une succession de bandes horizontales de largeurs différentes parallèles au bord de la frise, soit de plages colorées disposées de part et d'autre d'une ligne oblique (Fig. 78f).

Entre deux plages colorées, les contrastes chromatiques marquent une délimitation forte ; au sein des champs ainsi délimités, les lignes fines se détachent sur le fond par de subtiles associations de nuances colorées dans des gammes proches (gris-bleu sombre sur fond vert pour l'ENS. 506-5, rose-orangé pâle sur fond jaune). La transition entre les aplats est parfois assurée par une teinte neutre et plus diluée, appliquée en rehaut à sec. C'est généralement un ocre-jaune teinté de blanc (ENS. 506-5), un gris clair, un ocre-rouge très pâle (ENS. 509-1) ou encore un bleu (ENS. 509-1).

8. CONCLUSIONS DES PREMIERES OBSERVATIONS

Les nombreuses similitudes des décors avec ceux conservés en place dans la partie ouest du bâtiment (zone 3), tant du point de vue de la technique employée que de leurs aspects stylistiques, permettent de les associer à une même phase de construction. Outre le revêtement d'appareil à l'ocre-rouge, les éléments de polychromie à motifs géométriques de bandes croisées rehaussées de fines rayures doivent être rapprochés de la frise de double ruban observée dans la salle haute de l'hôtellerie (M.501, zone 3). Ce système couvrant vise à révéler les éléments structuraux de l'architecture : la paroi en moyen appareil de pierre de taille parfaitement réglé et son couronnement, supportant la charpente. Il constitue le décor le plus fréquent dans les édifices des 12^e-13^e s. dans le quart nord-ouest de la France (DAVY 2007 : 2). Une composition similaire a été employée entre autres dans la grande salle, dite « salle d'ostentation », du prieuré à Dissay-sous-Courcillon dans la Sarthe (DAVY 2007 : 4). En revanche, les rubans croisés se rapportent essentiellement aux décors ornementaux employés aux marges des ensembles figurés comme dans le chœur de la chapelle à Saint-Jacques-des-Guérets, dans la vallée du Loir, ou encore à Saint-Savin-sur-Gartempe (Fig. 78g).

Par ailleurs, l'homogénéité des enduits peints malgré le nombre élevé de fragments tout comme leur dépôt dans l'emprise des latrines conduisent à identifier un changement de parti radical dans le traitement des parois intérieures de l'hôtellerie à la fin du 13^e s. (MARMOUTIER 2014 : 56).

Cependant, la question demeure concernant les choix opposés effectués pour le même édifice : compte tenu de l'état de destruction avancé des enduits découverts dans la latrine, il faut conclure à l'abattement du revêtement pariétal quelque part dans la partie orientale de l'édifice, aujourd'hui disparue, alors que dans le même temps celui-ci fut laissé en place et recouvert dans les espaces occidentaux conservés. Il s'agit dans le deuxième cas du parti le plus communément adopté lorsqu'interviennent des modifications esthétiques. En effet, il est

plus simple et moins coûteux à la mise en œuvre de remployer les couches d'enduits préexistantes que de produire un décor *ex nihilo*. Par ailleurs, certains fragments d'enduits trouvés en comblement des latrines sont toujours en contact structurel avec leur support d'origine. Certains fragments étant conservés sous forme de petits blocs de tuffeau blanc mêlés aux remblais, il convient d'y voir non seulement la destruction des revêtements d'enduits peints mais également celle d'une partie des maçonneries.

D'après ces différentes observations, la période correspondant à la fin du 13^e s. ou au début du 14^e s. connaît deux événements concomitants : l'abandon du premier type décoratif connu pour l'hôtellerie monastique, d'une part et la démolition complète d'une partie du bâtiment et de son décor, d'autre part. Bien qu'il ne soit pas possible d'identifier avec précision la provenance du décor détruit, il doit appartenir aux niveaux supérieurs du bâtiment – voire pour partie de la tour elle-même – considérant l'organisation décorative et la hiérarchie des zones conservées en élévation.

En outre, la variété des teintes et des motifs décoratifs livrés par le corpus d'enduits peints découvert en secteur 9 permet de restituer des décors plus riches et diversifiés que ceux observés sur les murs de l'hôtellerie (zone 3, M.501, 505 et 506).

3^{EME} PARTIE : PRODUCTION SCIENTIFIQUE ET VALORISATION

9. PUBLICATIONS

9.1. Article sur l'hôtellerie dans *BUCEMA*

Un article rédigé en 2014 a été publié début 2015 :

- Lorans E., Marot E., Simon G., « Marmoutier (Tours) : de l'hôtellerie médiévale à la Maison du Grand Prieur », in : S. Bully et C. Sapin (dir.), *Au seuil du cloître : la présence des laïcs (hôtelleries, bâtiments d'accueil, activités artisanales et de services) entre le V^e et le XII^e siècle. Actes des 3èmes journées d'études monastiques, Vézelay, 27-28 juin 2013, Bulletin du Centre d'Études Médiévales d'Auxerre*, hors-série n° 8, 2015.

Publication en ligne : <http://cem.revues.org/13574>

9.2. Publication en cours de l'hôtellerie (Émeline Marot)

À la suite des travaux réalisés en 2014, l'étude de l'hôtellerie du monastère s'est poursuivie de mai à juillet 2015, avec l'exploitation des relevés, la poursuite de l'enregistrement des maçonneries de la partie encore en élévation (zone 3), et l'harmonisation des diagrammes stratigraphiques de l'ensemble (zones 3 et 4, Fig. 79).

Des relevés par photogrammétrie ont été effectués en début de l'année 2015 par Daniel Morleghem pour les façades de l'édifice conservé en élévation. L'objectif était de compléter ou corriger les relevés réalisés à la main depuis 2005 sur les extérieurs, limités pour des raisons techniques à la partie basse des façades. L'ensemble des façades ainsi qu'une partie du mur du 18^e s. situé à l'ouest ont donc été traités et le modèle 3D produit a fourni des orthophotographies qui ont été redessinées sous *illustrator*.

L'apport de ces relevés a permis de compléter l'enregistrement des parties hautes, qui n'avait pu être intégral étant donné les difficultés d'accès. L'enregistrement déjà réalisé par Bastien Lefebvre en 2007 a également été réétudié en considérant les avancées liées à des observations complémentaires de 2015 ainsi qu'à la fouille de la zone 4 depuis 2007, qui a apporté des données entièrement nouvelles, notamment en ce qui concerne la tourelle de latrines transformée en escalier, impliquant des remaniements du bâtiment plus fréquents et plus anciens que ce qui était proposé jusque-là. La datation du percement de fenêtres aux niveaux 3 et 4 a donc ainsi pu être vieillie et pourrait intervenir aux 14^e-15^e s.s.

La restitution de l'architecture de l'hôtellerie du 12^e s. a également pu être précisée, en intégrant les données recueillies en 2014 lors du piquetage du rez-de-chaussée (colonne avec chapiteau, forme des voûtes) et grâce au réexamen des maçonneries extérieures. Restent à traiter une partie de l'aile du 18^e s. et le portail de Sainte-Radegonde, selon les méthodes appliquées pour la zone 3 : relevés par photogrammétrie, enregistrement archéologique et établissement de la chronologie des constructions.

Le phasage de la partie ouest de l'hôtellerie a été proposé, représenté dans le diagramme stratigraphique de la zone 3, regroupant les enregistrements du bâti et les données de fouille des sondages périphériques réalisés en 2014. Les grandes phases de construction et

de transformation des édifices ont été précisées : construction à la fin du 12^e s., modification du décor à la limite des 13^e-14^e s., modification des niveaux supérieurs aux 14^e-15^e s. et nouvelles transformations des ouvertures au 16^e s., construction d'une nouvelle aile au 18^e s. puis sa destruction précédant la démolition plus étendue de l'édifice médiéval.

Les relevés sur illustrator ont été complétés avec la délimitation des maçonneries par phase, avec les couleurs correspondant au code chronologique utilisé pour l'ensemble du site archéologique. Ces documents constituent donc l'essentiel des données graphiques à exploiter lors du projet de publication qui sera poursuivi en 2016.

10. TRAVAUX UNIVERSITAIRES : LE REPOS DE SAINT-MARTIN (MARIE HUERRE)

Un mémoire de master d'Archéologie, dirigé par Elisabeth Lorans, Thomas Creissen et Alain Salamagne, a été soutenu en juin :

Marie Huerre, *Etude archéologique des vestiges en élévation de l'abbatiale gothique de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)*, mémoire de master I d'Histoire de l'Art, Université de Tours, 2015, 2 vol. dactyl.

Les vestiges en élévation de l'abbatiale gothique sont peu nombreux. En effet, ils se cantonnent au bras nord du transept et au mur gouttereau nord du chœur (Fig.80 a et b). L'étude portant sur ces vestiges s'est faite dans le cadre d'un master 1 dirigé par Elisabeth Lorans et Alain Salamagne. Le but était de confronter les sources textuelles, iconographiques et architecturales afin de mieux comprendre la construction, les remaniements et la restauration de ces vestiges.

L'abbaye de Marmoutier est fondée sur les bords de Loire, à flanc de coteau. Lors de la fondation de l'ermitage, saint Martin et ensuite ces disciples se sont installés dans des grottes qu'ils ont aménagées dans le coteau. Les auteurs ne sont pas d'accord sur le nombre de cellules qui a été occupé par saint Martin. Cependant, le souvenir de saint Martin aurait très tôt été attaché à la grotte dite du « Repos de Saint-Martin », cellule où il priait et méditait (PIETRI 1983 : 423-424 et appendice 6, p. 798-822). Les églises abbatiales ont été construites au même emplacement, de plus en plus près du coteau incluant la grotte dite du Repos. Aux 13^e et 14^e siècles, les plans de l'abbatiale gothique sont pensés pour intégrer cette sainte cellule au bras nord du transept, au second niveau d'élévation (Fig.81 d).

Au 12^e siècle, on accédait au Repos par un simple escalier d'une vingtaine puis d'une trentaine de marches. Cet escalier débouchait dans la chapelle dédiée plus tard à saint Martin qui elle-même ouvrait sur la grotte du Repos de Saint-Martin. En 1648, le prieur Jean Pageau fit édifier un double escalier en vis décrit par Lebrun des Marettes : l'un des escaliers est circulaire, le second carré, sur un même noyau (MAULEON 1718 : 114). Nous ne pouvons que supposer l'emplacement de ce dispositif (Planche 3). En effet, aucun texte n'est clair à ce sujet. Charles Lelong propose de le restituer « soit dans l'épaisseur des murs soit à l'extérieur, près de la loge du gardien que l'on appelait la Machecoterie » sans toutefois préciser où se trouve celle-ci (LELONG 1980 : 150). Ce double escalier est comparé par Dom Martène à celui de Saint-Jacques-les-Mineurs de Liège (MARTENE ET URSAIN 1717 t. II : 172) tandis que La Roche le compare à celui des Halles aux blés de Paris (LA ROCHE 1830 : 170).

Le bras nord du transept incluait également la grotte dite de la Pénitence de Saint-Brice, sous-jacente à celle du Repos. On ne sait pas à quand remonte la tradition mentionnée par Dom Martène identifiant cette cavité au lieu où Brice, successeur de saint Martin à l'épiscopat, vint prier pour expier ses fautes. Cette grotte est en partie creusée dans le coteau et en partie maçonnée notamment dans la partie sud. On y accède par un couloir grossièrement maçonné en moellons de calcaire et mortier de chaux. Cette grotte est précédée par la chapelle Sainte-Anne fondée par Mathieu Gaultier, abbé de 1512 à 1537 (MARTENE t. II : 362). Il y fut inhumé en 1552. Au 17^e siècle, des messes étaient célébrées dans la grotte de Saint-Brice (MARTENE t. I : 64).

Après la Révolution et la vente à différents particuliers de l'abbaye, l'abbatiale gothique est détruite (entre 1802 et 1818) pour servir de carrière de pierre. Le bras nord du transept a en partie été sauvé grâce à la piété des habitants des bourgs alentours. En effet, ils ouvrirent une porte sous le premier arc formeret occidental et construisirent un escalier dans l'épaisseur du mur pour pouvoir descendre dans ce qu'ils appelèrent alors le Repos de Saint-Martin (Fig.83 e) (ROBINET v.1930-1950 t. VIII : 64). Lorsque les Sœurs de la Congrégation-du-Sacré-Cœur-de-Jésus-Christ rachetèrent l'abbaye en 1847, elles se firent enterrer dans cette grotte, le temps d'avoir leur cimetière. Plus tard, elles firent venir des archéologues qui leur apprirent que la cellule appelée par les habitants « Repos de Saint-Martin » n'était autre que la grotte de la Pénitence de Saint-Brice. Ils entreprirent donc de fouiller le monticule de gravas sus-jacent, visible sur l'aquarelle de Morillon de 1802, pour découvrir que la grotte du Repos de Saint-Martin avait été presque en totalité détruite. Il ne restait que « le sol, les cloisons (50 centimètres de hauteur à peine), et un pan de voûte » (ROBINET v.1930-1950 t. VIII : 65). L'étude architecturale menée durant le master 1 a permis de prouver que seules les parties basses sont authentiques, jusqu'au-dessus des arcs formerets. En effet, la grotte du Repos fut entièrement reconstruite par les sœurs et bénie par Mgr Guibert le 28 mars 1856 (Fig.83 f). Elle est de plan rectangulaire et les murs et la voûte en berceau sont maçonnés de gros blocs de tuffeau dans lesquels ont été creusées de fausses fissures imitant ainsi les parois d'une grotte. Quant à la grotte de la Pénitence de Saint Brice, seul trois arcs formerets et une partie de la base du quatrième arc subsistent aujourd'hui. En effet, le quatrième arc a été détruit dans les années 1800 et une tour d'escalier rectangulaire y a été construite pour accéder au Repos de Saint-Martin. Il est certain que le tombeau de Mathieu Gaultier fut détruit lors de la démolition de l'abbatiale par Mormand-Girard au début du 19^e siècle. En effet, sœur Robinet ne fait pas mention de la découverte d'un tombeau lors des fouilles de 1894, ni Charles Lelong dans ses rapports.

Le chœur de l'abbatiale gothique est long de trois travées droites abritant des chapelles. Autour de l'abside du chœur liturgique se trouve un déambulatoire ouvrant sur cinq chapelles rayonnantes. Seules les chapelles droites nord et la première chapelle rayonnante sont encore en partie en élévation, conservées à hauteur de seize assises environ. Les arrachements des murs de cloison entre chaque chapelle sont encore visibles. La deuxième chapelle droite abrite une niche surmontée d'un arc en anse de panier composé de cinq claveaux. Cette niche a été pensée pour être intégrée à la construction. Elle est donc des 13^e-14^e siècles (Fig.84 g). Sur le mur gouttereau de la première chapelle droite peut se lire le négatif d'une cheminée (Fig.84 h). Il n'est pas possible de dater cette cheminée sans l'étudier plus en profondeur.

Deux constats ont pu être mis en avant lors de l'étude architecturale. Le premier est un changement de modénature des bases du collatéral nord par rapport aux bases du bras nord du transept. Le second est un désaxement de 1,9° (MARMOUTIER 2013 : 29-33). Ces deux éléments permettent de préciser la chronologie des constructions proposées par Dom Martene et Charles Lelong. C'est Hugues des Roches (1210-1227) qui commença les travaux de la nef. Il acheva les quatre premières travées de la nef mais n'eut pas le temps de terminer la façade. Après un arrêt d'une vingtaine d'années dû à un conflit avec la famille de Chatillon, Geoffroy de Conan (1236-1262) achève la nef et la construction du transept (LELONG 1989 : 33). Robert de Flandre (1283-1296) poursuit la construction par le chœur jusqu'à la chapelle de Saint-Louis que son successeur Eudes de Bracieux (1296-1312) édifia. L'achèvement de l'abbatiale se fit par le grand porche que Jean de Mauléon (1312-1320) puis Simon le Maye (1330-1352) bâtirent (LELONG 1980 : 117-171). L'étude architecturale révèle donc que la chapelle située à l'est des piliers de la croisée fait partie du bras nord du transept, jouant le rôle d'un collatéral oriental répondant au collatéral occidental. C'est par cette chapelle, plus large que les trois chapelles droites du chœur, que se termine la campagne de Geoffroy de Conam.

Une des problématiques de ce travail était de savoir à quand remonte le détachement du Repos de Saint-Martin du coteau. L'étude du parement nord du Repos, en partie basse, permet de supposer que cela date de l'époque gothique, lors de la construction du transept. Cependant, une étude des mortiers permettrait de vérifier cette hypothèse. Cette question du détachement du coteau pose un autre problème. En effet, la voie menant de Langeais jusqu'à Blois passait par l'abbaye de Marmoutier. Selon le *Supplément à la chronique des Abbés de Marmoutier*, ce chemin passait entre l'église d'une part et le prieuré des Sept-Dormants et la tour des cloches d'autre part (LORANS 2014 : 301). La vue de Gaignières, datant de 1699, tend à prouver cette hypothèse (Planche 2, Fig c). Cependant, en 1729, La Valette décrit l'abbatiale comme étant « adossée contre la montagne », ce qui prouve la proximité du coteau avec l'église. Dom Martène nous apprend qu'une première tentative de fermeture du chemin fut faite par l'abbé Jean en 1328. Il obtient du roi Philippe de Valois l'autorisation mais il rencontra une telle résistance qu'il ne mit pas à exécution cette permission. Ce fut Simon le Maye, en 1331, qui réussit à fermer définitivement ce passage.

Ce mémoire de master 1 n'est qu'un début à l'étude de l'abbatiale gothique. Il montre la difficulté à confronter les sources textuelles, iconographiques et architecturales. Les données se complètent mais laissent tout de même place à de nombreux doutes et hypothèses qui pourront être confirmés ou infirmés par une recherche plus approfondie. Une campagne de fouille au nord du Repos de Saint-Martin pourrait permettre de mettre au jour les traces du chemin traversant l'abbaye, les fondations de la chambre du gardien (appelée « Machecoterie ») ainsi que celles du double escalier en vis. Une recherche plus approfondie sur les sources permettrait également de mieux comprendre le dispositif mis en place pour accéder au Repos de Saint-Martin avant la construction du double escalier en vis. L'étude des mortiers permettrait également de préciser la datation du creusement de la grotte de la Pénitence de Saint-Brice.

10.1. Colloques internationaux

Elisabeth Lorans a participé à deux colloques internationaux, l'un à Cantorbéry, l'autre à Luxeuil :

- **Canterbury**, Université du Kent, 25-26 avril 2015 : *Early medieval monasticism in the north sea zone : a conference examining new research and fresh perspectives*

Colloque international organisé par Gabor Thomas, professeur d'archéologie médiévale à l'Université de Reading

E. Lorans, *Marmoutier (Tours), a late Roman and early medieval monastery in the Loire valley (4th-11th centuries)*.

Publication en cours, à paraître dans *Anglo-Saxon History and Archaeology*, revue publiée à Oxford sous la direction d'Helena Hamerow.

- **Luxeuil-les-Bains**, 16-20 septembre 2015 : *Construire l'Europe : Colomban et son héritage*

Colloque international organisé sous la direction de Sébastien Bully, chargé de recherche au CNRS, UMR 6298 ARTEHIS, Dijon-Auxerre.

E. Lorans, *Autour de Marmoutier : les premiers siècles du monachisme en Touraine (4^e-10^e siècles)*.

11. VISITES GUIDEES DU SITE ET MEDIA

11.1. Visites guidées

L'équipe de fouille participe aux grandes manifestations nationales mais assure parfois des visites pour répondre à des demandes spécifiques.

- **Journées nationales de l'archéologie (20 juin 2014)** : visites guidées le samedi après-midi ;

- **Visite pendant la campagne de fouille (8 juillet 2014)** : visite habituelle largement ouverte à des collègues historiens et archéologues et à des personnes de tous horizons intéressées par le site ; accueil d'une centaine de personnes ;

- **Journées Européennes du Patrimoine (20 et 21 septembre 2015)** : huit visites guidées le samedi après-midi et le dimanche toute la journée ; accueil de 350 personnes. A cette occasion, un nouveau dépliant a été produit, préparé par l'équipe de fouille, mis en page par Frédéric Dufrèche et imprimé par la mairie. En huit pages, il présente l'évolution architecturale des églises abbatiales et de l'hôtellerie et inclut le plan général du monastère (voir document joint sur le DVD).

- **Société française d'Archéologie (3 et 4 octobre 2015)** : présentation en salle puis visite du site de Marmoutier le dimanche 4 octobre dans le cadre d'une session organisée par la SFA sur les monastères angevins (Fontevraud) et tourangeaux (Cormery et Marmoutier) ; 75 personnes.

11.2. Media locaux

- Articles de Frédéric Mounier dans *La Croix*, 22 août 2015 : « A pied, endosser le manteau de saint Martin. Autres lieux de Marmoutier vers toute l'Europe »

[A pied, endosser le manteau de saint Martin. autres lieux De Marmoutier vers toute l'Europe](#)

- *Nouvelle République*, articles du 5 août 2015 : « Fouilles archéologiques »
<http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Loisirs/Patrimoine-tourisme/n/Contenus/Articles/2015/08/05/FOUILLES-ARCHEOLOGIQUES-2423602#>

et « Trois jours pour découvrir Marmoutier » :

<http://www.lanouvellerepublique.fr/Indre-et-Loire/Loisirs/Patrimoine-tourisme/n/Contenus/Articles/2015/08/05/Trois-jours-pour-decouvrir-l-abbaye-de-Marmoutier-2423199>

- Fin novembre 2015, est paru un numéro du *Magazine de la Touraine* consacré à saint Martin et à l'année martinienne ; un article devrait traiter des hauts lieux martinien dont Marmoutier.

CONCLUSION (Elisabeth Lorans)

L'année 2015, qui ouvre le quatrième programme triennal conduit sur le site de Marmoutier, a vu la poursuite des travaux de terrain dans les zones 1 et 4 et celle de la préparation de la publication finale de l'hôtellerie, dont les grandes phases ont été présentées dans un article publié en ligne dans le *BUCEMA* en début d'année.

Le travail de terrain lui-même a livré des informations nouvelles parmi lesquelles on peut relever les points suivants :

- l'occupation antique (zone 1) est désormais mieux cernée, sur le plan chronologique, grâce à la fouille du secteur 8 où les niveaux les plus anciens ont été observés montrant une installation dans le courant du 1^{er} s. La fouille de ces niveaux sur une plus grande superficie (partie orientale du secteur 8 et secteur 7) nous permettra de mieux comprendre les origines du site ;
- l'occupation du haut Moyen âge en zone 1, indépendamment des édifices religieux et des sépultures, demeure difficile à caractériser mais les structures empierrées mises au jour à deux reprises en secteur 7 suggèrent la présence de constructions sur solins. En zone 4, l'absence de niveaux antiques en place a été confirmée de même que l'affectation de ce secteur périphérique du monastère à des usages artisanaux dont témoignent des fosses, des niveaux rubéfiées et des déchets métalliques de nature diverse ;
- la poursuite du relevé systématique des maçonneries de la zone 1, dont la grande majorité fut dégagée par Charles Lelong dans les années 70 et 80, a conduit à proposer l'existence d'une église supplémentaire, antérieure à l'église de l'an mil.
- enfin, notons les informations recueillies sur l'histoire récente de Marmoutier, qu'il s'agisse de la démolition des fondations de la chapelle axiale à la dynamite ou de l'utilisation de ce secteur comme dépotoir pendant la première moitié du 20^e s. au moins et notamment pendant la première guerre mondiale où un hôpital militaire fut installé à Marmoutier.

La campagne 2016 verra la poursuite de la fouille dans les mêmes secteurs afin d'achever l'examen des niveaux du haut Moyen Âge, voire celui des niveaux antiques. En outre, l'étude des terrasses occidentales amorcée en 2013 devrait être poursuivie par des relevés complémentaires et la fouille des niveaux peu épais préservés sur le rocher afin notamment de détecter d'autres tombes rupestres que les quatre actuellement visibles en avant de la chapelle Notre-Dame des Sept-Dormants reconstruite au 19^e s.

En outre, la connaissance des églises abbatiales devrait progresser grâce à deux mémoires de master I d'Archéologie engagés en septembre :

- l'un consacré à la crypte par Clémentine Bourdin ;
- l'autre aux fondations de l'abbatiale gothique par Ronan Carmoin.

Deux autres travaux de master portent cette année sur le portail de la Crosse étudié par Tom Menant et sur l'église Sainte-Radegonde étudiée par Camille Vincent.

Enfin, la célébration en 2016 du 1700^e anniversaire de la naissance de saint Martin sera l'occasion de diverses manifestations scientifiques et culturelles :

- tenue d'une exposition consacrée à la figure martienne du 4^e s. à nos jours au Musée des Beaux-Arts de Tours du 7 octobre 2016 au 13 janvier 2017 ; E. Lorans fait partie du comité scientifique et rédigera une partie du catalogue dédiée aux lieux martiniens tourangeaux avec la collaboration de Thomas Creissen et d'Emeline Marot ;
- organisation d'un colloque international à l'Université de Tours, coordonné par Bruno Judic (EA 6298 Cethis) et Elisabeth Lorans (UMR 7324 CITERES-LAT), du 12 au 14 octobre 2016. Sous le titre « La figure martinienne, essor et renaissances de l'Antiquité tardive à nos jours », il réunira trente à quarante intervenants français et étrangers qui traiteront tant de données historiques et archéologiques que d'approches sociologiques ou religieuses.

De novembre 2015 à juillet 2017 – terme de l'année martinienne pour le diocèse de Tours – le site de Marmoutier recevra un grand nombre de pèlerins en sus des visiteurs habituels. Cela rend d'autant plus nécessaire l'amélioration de la signalétique par l'installation de panneaux explicatifs dont la réalisation est prévue, en partenariat avec le service d'animation du patrimoine de la Ville de Tours et Centre Sciences, dans le cadre du programme de recherche financé pour trois ans par la Région Centre-Val de Loire (APR d'intérêt régional 2015 – Marmoutier II).

TABLE DES TABLEAUX

INTRODUCTION

Tableau 1 : Liste des fouilleurs et nombre de jours de travail effectués en 2015. 8

PREMIERE PARTIE

Zone 1

Tableau 2: Datation de la céramique par US, Zone 1, secteur 8. 21

Tableau 3: Datation de la céramique du secteur 7 par unité stratigraphique. 27

Zone 4

Tableau 4: Caractéristiques et datation des fosses observées dans les terres noires 46

DEUXIEME PARTIE

La céramique

Tableau 5 : Nombre Minimum d'Individus de la fin du 5^e s. à la première moitié du 6^e s. 53

Tableau 6 : Nombre Minimum d'Individus du 7^e s. à la première moitié du 8^e s. 55

Tableau 7 : NMI de la seconde moitié du 8^e s. à la première moitié du 10^e s. 57

Tableau 8 : Nombre Minimum d'Individus de la seconde moitié du 10^e s. au début du 11^e s. 59

Le petit mobilier

Tableau 9 : Marmoutier 2015, petit mobilier zone 1..... 65

Tableau 10 : Marmoutier 2015, petit mobilier zone 4..... 66

Tableau 11 : Marmoutier 2015, verre zone 1 68

Tableau 12 : Marmoutier 2015, verre zone 4. 69

Tableau 13 : Tableau représentant le poids des scories par NMI..... 70

Tableau 14 : Scories et terre cuite vitrifiée. 73

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

12. Sources manuscrites

12.1. Archives municipales de Tours, fonds Lelong

AMT/23/Z/10 : Fouilles de 1848-1849 (lettres et croquis copiés par Charles Lelong)

AMT/23/Z/10 : Sœur Robinet, *Topographie de Marmoutier*, notes manuscrites, tome 3 (n.d.).

12.2. Archives de la Congrégation du Sacré-Cœur de Jésus

Robinet R.-M. (Soeur 1930-1950) - *Dans les domaines de Monsieur saint Martin*, ms en 12 vol. non daté, conservé à Rome, Archives de la Province de France. (document autrefois conservé à Poitiers et photographié par le LAT avant son expédition à Rome).

13. Sources imprimées

CHEVALIER 1875

Chevalier, C. (Abbé) - *Histoire de Marmoutier* par Dom Edmond Martène, *Mémoires de la Société Archéologique de Touraine*, t. XXIV, 1874 et t. XXV, 1875, notes et Appendice.

LA ROCHE 1830

La Roche - *Voyage d'un amateur des arts, en Flandre, dans les Pays-Bas, en Hollande, en France, en Savoye, en Italie, en Suisse, fait dans les années 1773-76-77-78*, t. I, Amsterdam, 1830.

LA VALETTE 1729

La Valette - Journal du voyage que j'ai fait pendant l'automne de l'année 1729, *BSAT*, XI, 1897-1898 : 181-182.

MARTENE ET URSAIN 1717

Dom Martène et dom Ursain - *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins de la Congrégation de Saint Maur*, F.Delaulne (éd.), 1717, 2 vol.

MAULEON 1718

Mauléon (sieur de = Lebrun des Marettes) - *Voyages liturgiques de France*, Paris, 1718.

14. BIBLIOGRAPHIE

ALBERS et DULAU 2013

Albers G., Dulau R. - *Peintures murales en France XII^e-XVI^e siècle*, Citadelles & Mazenod.

ASTIER-CHOLODENKO 2014

Astier-Cholodenko N. - *Les décors peints du site de Marmoutier (zone 1) à Tours du V^e au XIV^e siècle*, mémoire de master I d'Histoire de l'Art, Université de Tours, 2014, 3 vol. dactyl. (dir. Th. Creissen, E. Lorans et A. Salamagne).

AUBOURG et JOSSET 2013

Aubourg V. et Josset D. – Le Blésois : caractérisation d'un faciès céramique original utile à une meilleure appréhension des interprétations socio-fonctionnelles du mobilier archéologique, *in* : Husi 2013 a : 69-85.

BARAT et SIRAT 1993

Barat Y. et Sirat J. - Les assemblages céramiques de la nécropole du Bas-Empire de Maule (Yvelines), *in* : SFECAG, *Actes du Congrès de Versailles*, SFECAG, Marseille : 191-203.

BEBIEN 2005

Bébién C. – Étude préliminaire de la céramique de l'Antiquité tardive à Tours (Indre-et-Loire) : l'exemple du Château, *in* : SFECAG, *Actes du Congrès de Blois*, SFECAG, Marseille : 323-336.

BERTIN et SEGUIER 2011

Bertin P. et Séguier J.-M. – Les céramiques granuleuses (ou rugueuses) en Île-de-France au Bas-Empire, *in* : Van Ossel P. (dir.) – *Les céramiques de l'Antiquité tardive en Île-de-France et dans le Bassin parisien. Volume 2. Synthèses*, document de travail n°9, Nanterre, Dioecesis Galliarum : 263-286.

BOUILLON 2013

Bouillon J. – Joué-lès-Tours : synthèse chrono-typologique de la céramique du site de La Flottière au sud-ouest de Tours, *in* : Husi 2013 a : 40-50.

CHERAULT 2012

Chéroult B. - *L'abbaye de Marmoutier au XIX^e siècle (de 1799 à 1905)*, mémoire de master II d'Histoire contemporaine, Université de Tours (sous la direction de Robert Beck).

COLBERT DE BEAULIEU 1970

Colbert de Beaulieu J.-B. – Les potins dits à la tête diabolique, un monnayage indigène de la Gaule en voie de romanisation, *Revue Belge de Numismatique* : 97-123, Pl. 6.

COFFINEAU 2013

Coffineau E. – Neuvy-le-Roi et Truyes : chrono-typologie de la céramique des sites de La Marmaudière et des Grandes Maisons dans la Touraine du nord et du sud, *in* : Husi 2013 a : 56-67.

CREISSEN et LORANS 2014

Creissen Th., Lorans E. - L'apport des dernières fouilles archéologiques à la connaissance des églises abbatiales de Marmoutier antérieures à la reconstruction gothique, *Hortus Artium Medievalium*, vol. 20/2 : 532-543.

DAVY 2007

Davy C. - Les décors peints civils entre Loire et Bretagne (XII^e au XVI^e siècle), in : *Le décor peint dans la demeure au Moyen Age*, Actes des journées d'étude (Angers, 15-16 novembre 2007) - URL : http://www.cg49.fr/culture/peintures_murales/medias/pdf/christian_davy.pdf.

DE FILIPPO 2012

De Filippo R. - *Diagnostic archéologique au 17, quai de Marmoutier (gymnase)*, 2011. Tours, Inrap Centre - Ile-de-France.

DUSSOL 2014

Dussol C. – *Etude architecturale et fonctionnelle de la tour des cloches de l'abbaye de Marmoutier*, mémoire de master I d'Histoire de l'Art, Université de Tours, 2014, 2 vol. dactyl. (dir. Th. Creissen, E. Lorans et A. Salamagne).

FEYEUX 2003

Feyeux J.-Y. – *Le verre mérovingien du quart nord-est de la France*, de Boccard, Paris.

GALINIE *et al.* 2005

Galinié H., Husi P., Rodier X., Theureau C. et Zadora-Rio E. – ARSOL, La chaîne de gestion des données de fouilles du laboratoire Archéologie et Territoires, *Les petits cahiers d'Anatole*, n°17, 27/05/2005, 36772 signes, http://citeres.univ-tours.fr/doc/lat/pecada/F2_17.pdf

GORDINE 2008

Gordine A. – Le décor peint, analyse visuelle in E. Lorans (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport 2008*, UMR CITERES-LAT, Tours, vol. 1 : 73-77.

HEROLD 2005

Héroid M. – Le verre des vitraux (XV^e-XVI^e siècles). Approche méthodologique, communication au colloque « Verre et Fenêtre de l'Antiquité au XVIII^e siècle », Paris- La Défense/Versailles ; consulté le 18/12/2008, http://www.mosquito.fr/demo/verrefenetre/pages/p307_01_herold.html.

HUSI 2003 a

Husi Ph. (dir.) - *La céramique médiévale et moderne du Centre-Ouest de la France (11e – 17e s.). Chrono-typologie de la céramique et approvisionnement de la vallée de la Loire moyenne*, 20e supplément à la RACF, Tours, FERAC, 1 cédérom, 110 p.

HUSI 2003 b

Husi Ph. – Chrono-typologie de la céramique de Tours et réseaux d'approvisionnement de la ville, in : Husi 2003 a : 23-38.

HUSI 2013 a

Husi Ph. (dir.) – *La céramique du haut Moyen Âge dans le Centre-Ouest de la France : de la chrono-typologie aux aires culturelles*, 49e supplément à la RACF, Tours, ARCHEA/FERACF, 1 dvd, 268 p.

HUSI 2013 b

Husi Ph. – Tours : chrono-typologie de la céramique et ouverture économique, *in* : Husi 2013 a : 25-39.

HUSI et RODIER 2011

Husi Ph. et Rodier X. - ArSol: An archaeological data processing system, *in* : Jerem E., Redö F., Szeverényi V. - *On the road to reconstruct the past, Computer Application and Quantitative Methods in Archaeology (CAA), Proceedings of the 36th International Conference (Budapest, April 2-6 2008)*, Archaeoligua, Budeapest : 86-92.

HUSI et TESTARD 2014

Husi Ph. et Testard P. – La céramique médiévale, *in* : Lorans É. et Creissen Th. – *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire)*, Rapport 2014, CITERES-LAT, vol. 1 : 75-96 et vol. 2 : fig. 77 à 87.

HUSI et TESTARD 2015

Husi Ph. et Testard P. – *La céramique médiévale et moderne de la forteresse de Loches. Indre-et-Loire (37), rapport d'analyse céramologique*, Tours, LAT, 78 p.

HUSI, TESTARD et GERBAUD 2015

Husi Ph, Testard P. et Gerbaud C. – La céramique du haut Moyen Âge de la zone 4, *in* : Lorans É. et Creissen Th. - *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport 2012 - 2014*, CITERES-LAT, vol. 1 : 29-49.

ISINGS 1957

Isings C. – *Roman glass from dated finds*, Groningen/Djakarta.

JAFFROT 2013

Jaffrot E. – Fondettes : chrono-typologie de la céramique du site de la Vermicellerie au nord-ouest de Tours, *in* : Husi 2013 a : 51-55.

JESSET 2013

Jesset S. – Saran et Orléans : chrono-typologie de la céramique du haut Moyen Âge de l'Orléanais, *in* : Husi 2013a : 95-115.

LEGOUX 2013

Legoux V. – Conservation d'urgence de peintures murales [dans l'ancienne hôtellerie] *in* MARMOUTIER 2013 (sur DVD).

LELONG 1980

Lelong C. - Observations et hypothèses sur l'église abbatiale gothique de Marmoutier, *Bulletin monumental*, 138-II : 117-171.

LELONG 1988

Lelong C. - L'abbatiale gothique de Marmoutier : observations complémentaires, *Bulletin monumental*, 146-IV : 277-305.

LELONG 1989

Lelong C. - *L'abbaye de Marmoutier*, Chambray-lès-Tours, Éditions C.L.D.

LORANS 2014

Lorans É. - Circulation et hiérarchie aux seins des établissements monastiques : à propos de Marmoutier, in : M. Lauwers (dir) - *Monachisme et espace social, Genèse et transformation d'un système de lieux dans l'Occident médiéval*, Turnhout, Brepols (Collection d'études médiévales de Nice, 15) : 289-352.

LORANS, MAROT et SIMON 2015

Lorans E., Marot E. et Simon G. - Marmoutier (Tours) : de l'hôtellerie médiévale à la maison du Grand Prieur, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], Hors-série n°8 | 2015, mis en ligne le 16 novembre 2015, consulté le 16 novembre 2015 - URL : <http://cem.revues.org/13659> ; DOI : 10.4000/cem.13659.

MANGIN 2004

Mangin M. (dir.), *Le fer*, Editions Errance, Paris.

MARMOUTIER 2012

Lorans E., Creissen T. (dir.), *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport 2012*, CITERES-LAT, 2 vol. datyl.

MARMOUTIER 2013

Lorans E., Creissen T. (dir.), *Le site de l'Abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport 2013*, CITERES-LAT, 2 vol. datyl.

MARMOUTIER 2014

Lorans É., Creissen T (dir.), *Le site de l'abbaye de Marmoutier (Tours, Indre-et-Loire), Rapport de fouille 2014*, UMR 7324 CITERES-LAT, Tours.

MOTTEAU 1985

Motteau J. – Le verre dans la construction, *Recherches sur Tours 4*, Laboratoire d'Archéologie Urbaine de Tours : 39-49.

MOTTEAU à paraître

Motteau J. – *Le verre médiéval de Tours*, titre provisoire.

MUNIER 2009

Munier C. – Nevers – 12 rue Saint-Genest : Étude du verre médiéval (VII^e, IX^e-XII^e siècles), *Bulletin de l'Association Française pour l'Archéologie du Verre* : 59-70.

PALAZZO-BERTHOLON et COUTELAS 2009

Palazzo-Bertholon B., Coutelas A. - Les finitions de surface, peintures murales et stucs, *in* : Coutelas A. (dir.), *Le mortier de chaux*, Coll. «Archéologiques», Errance, Paris : 105-122.

PIETRI 1983

Pietri L. - *La ville de Tours du IV^e au VI^e siècle, naissance d'une cité chrétienne*, Rome, École française de Rome (Collection de l'École française de Rome, 69).

RANJARD 1958

Ranjard R. – *La Touraine archéologique. Guide du touriste en Indre-et-Loire*, Joseph Floch, Mayenne (rééd. 1981).

RAYNAUD 1993

Raynaud C. - Céramique Estampée grise et orangée dite “dérivée de sigillée paléochrétienne”, *in* : Py M. (dir.), *Dictionnaire des céramiques antiques (VIIe s. av. n. è.-VIIe s. de n. è.) en Méditerranée nord-occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattara 6, Lattes : 410-418.

SERNEELS 1993

Serneels V., *Archéométrie des scories de fer. Recherches sur la sidérurgie ancienne en Suisse occidentale*, Lausanne (*Cahier d'archéologie romande*, n° 61).

VEQUAUD 2013 a

Véquaud B. – Limoges : Chrono-typologie de la céramique de la ville *in* : Husi 2013 a : 191-205.

VEQUAUD 2013 b

Véquaud B. – Le Haut-Poitou : encore la Loire ? *in* : Husi 2013 a : 137-147.

VISSAC 2014

Vissac C. – Étude micro-morphologique de dépôts du haut Moyen Âge, Marmoutier –Tours, Indre-et-Loire *in* MARMOUTIER 2014 (sur DVD).